

Animation du Comité Local Installation du Bassin d'Aubenas

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire		
	Dans le cadre de la charte à l'installation, l'accompagnement des porteurs de projets comporte une action visant à faciliter la recherche d'une structure foncière d'exploitation pour des candidats n'en disposant pas, ayant des difficultés à mener leur prospection,...		
	Problèmes initiaux		
	La situation du foncier agricole en Ardèche Méridionale particulièrement est très impactée par des spéculations de diverses nature, qui génèrent une rétention d'exploitations ou seulement de surfaces. Les « victimes » principales sont les porteurs de projets sans liens locaux qui leur facilitent l'accroche.		
	Qui est à l'origine de la demande / du projet		
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Le faible niveau de reprise d'exploitations familiales et la progression des candidats à l'installation non issue du milieu, a mis en évidence le peu de relations, de transmissions de la part des propriétaires fonciers(anciens exploitants ou non) en faveur de ces tiers.		
	Les organisations agricoles ont chois d'apporter un appui aux personnes concernées et de le faire dans un cadre concerté avec les collectivités , pour leur connaissance propre des propriétaires.		
Échelle d'action (géographique)	à l'échelle de la CdC du Bassin d'Aubenas par un partenariat étale et ponctuellement sur les autres secteurs de l'Ardèche Méridionale		
Dates de réalisation	Date de début		
	Date de fin (réalisée ou envisagée)		
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commandite ?		
	Chambre d'Agriculture, syndicats agricoles et collectivités territoriales		
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?		
	Chambre d'Agriculture		
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées		
	Odile Audibert, Chargée de mission Territoire Collectivités sud Ardèche		
	Autres partenaires		
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Bénéficiaires, cibles		
	Porteurs de projets de transmission d'exploitation (cédants potentiels) Porteurs de projets d'installation en Agriculture Agriculteurs installés ayant besoin de conforter leur structure		
	Repérage de surfaces à exploiter à partir des données internes et selon les connaissances des référents agricoles, compléments d'infos concertés avec les collectivités. Appui aux candidats dans leur démarche de recherche foncière et lors des contacts avec des propriétaires ; conseil sur l'utilisation des moyens réglementaires pour concrétiser la mise à disposition des terres entre propriétaire et repreneurs.		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	capacité d'écoute , entretiens de proximité, accompagnement de projets, connaissance des contextes économiques agricoles		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect

Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	10 candidats sur CdC BA, +5 sur territoires limitrophes	présence d'actifs agricoles	maintien de l'offre de productions, de produits
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	propension croissante à la valorisation locale des produits		
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
Perspectives			
Facteurs clé de réussite	Implication des élus locaux aussi bien communautaires qu'agricoles		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter			
Mots clés			
Mise à jour de la fiche	Date	12/2018	
	Rédacteur	Odile Audibert, Chambre d'agriculture de l'Ardèche	
Contact/site Internet			

Matinée transmission - Territoire Combrailles

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	La cessation d'activité est une étape importante de la carrière d'agriculteur et d'agricultrice. C'est un cap à passer. Beaucoup de paramètres sont en jeu. Le tissu rural est fragile et difficile à maintenir. Mais l'agriculture reste l'activité majeur du territoire et en tout cas première utilisatrice du Territoire, dont elle assure l'entretien, l'ouverture et la pérennité ; et ce, grâce à ses hommes et ses femmes, chefs d'exploitation.	
	Problèmes initiaux	
	Anticipation de la cessation d'activité dans les meilleures conditions possibles. Transmission des outils de production à des porteurs de projet.	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Les chefs d'exploitation de 55 ans et plus	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Donner les étapes clés de la cessation d'activité et de la transmission d'une exploitation. Présenter les outils pour réussir sa transmission. Présenter les différents moyens d'évaluer la valeur/les valeurs de son exploitation.	
Échelle d'action (géographique)	Communauté de Commune Combrailles, Sioule et Morge et commune limitrophes	
Dates de réalisation	Date de début	oct-18
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	lundi 19 novembre 2018
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commandite ?	
	Chambre régionale d'agriculture Auvergne Rhône Alpes et Chambre départementale du Puy de Dôme dans le cadre de la semaine régionale de la transmission	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Chambre départementale du Puy de Dôme/territoire Combrailles	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre départementale du Puy de Dôme/territoire Combrailles - conseil d'entreprise, - conseil transmission, - animation locale, - cellule communication.	
	Autres partenaires	
MSA Auvergne		
Bénéficiaires, cibles		
Les chefs d'exploitation de 55 ans et plus		

Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<ul style="list-style-type: none"> - Choix des communes cibles de l'action, - Choix des témoignages pour cette action '- Envoi des invitations aux chefs d'exploitations de 55 ans et plus des communes cibles, '- Mise en œuvre des outils de communication, communs aux actions "transmission" des différents territoires (affiches, tract, plan de communication départemental), '- SMSing local et communiqué de presse aux correspondants locaux. 		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre <ul style="list-style-type: none"> - animation locale du territoire, '- équipe territoire Combrailles '- cellule communication (outils de communication et plan de communication) Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires Intervenants MSA Partenaires invités : SAFER, conseil départemental (animateur territoriaux)		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	10 à Manzat	préparer sa transmission pour des futurs repreneurs	maintien des exploitations agricoles pour des reprises étudiées
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	maintien de l'activité agricole		
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	Les participants sont invités à effectuer la formation "je choisis ma transmission et je me prépare à la retraite". Ils sont très souvent revus en rendez-vous individuel avec le conseiller transmission.		
Facteurs clé de réussite	Transversalité des services. Nombre de participants puis dossiers suivis en individuel Choix des lieux de rencontres. Relance par contact téléphonique direct ou indirect.		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Sujet difficile à aborder en collectif. Il touche à de l'affectif et du "très" personnel. En parler au préalable aux potentiels participants, permet de rassurer, de mettre en confiance et de faire venir.		
Mots clés	Cessation, transmission		

Mise à jour de la fiche	Date	18/02/2019
	Rédacteur	Gérard Veneault (animateur territoire Combrailles)
Contact/site Internet		

*JOURNEE INSTALLATION - 29 mars 2018
à la Maison Familiale et Rurale de Gelles*

Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
La production agricole et son "environnement" socio économique au sens large est le premier secteur d'activité du Territoire Dômes Hautes Combrailles.	
Problèmes initiaux	
Problématique du renouvellement des générations. Et d'un nombre d'installation < au nombre de cessation d'activité agricole	
Qui est à l'origine de la demande / du projet	
L'enseignement agricole local. Le territoire Dômes Hautes Combrailles, en tant que bureau décentralisé de la Chambre d'agriculture du Puy de Dôme.	
Elle a pour objectif de sensibiliser et des informer les élèves de l'enseignement agricole - futurs potentiel(le)s agriculteurs ou agricultrices - au parcours à l'installation.	
Puy de Dôme, et en particuliers les territoires Combrailles et Dômes Hautes Combrailles.	
Date de début	26/10/2017
Date de fin (réalisée ou envisagée)	mars-18
Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
Chambre d'agriculture/territoire Dômes Hautes Combrailles	
Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
Comité de pilotage de la journée installation : Chambre d'agriculture du Puy de Dôme (voir détail)	
Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
Chambre d'agriculture 63 : - équipe territoire Dômes Hautes Combrailles (conseillères d'entreprise, conseiller transmission, assistante et animateur), - équipe 3P, - équipe instruction, - cellule communication,	
Autres partenaires	
MSA Auvergne	
Bénéficiaires, cibles	
Elèves de l'enseignement agricole, et celles et ceux du lycée agricole de Rochefort-Mgne et de la MFR de Gelles en particulier. Tous les porteurs de projet.	

<p>- Comités de pilotage les 26/10 et 15/12/2017 '- Recueil des attentes des élèves de la MFR et du LPA entre décembre 2017 et janvier 2018 '- Visites "préalables" par les élèves des 2 établissements dans 2 exploitations distinctes '- Réalisation de la journée à la salle du temps libre de Gelles, le 29 mars 2018.</p>		
<p>Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre</p>		
<p>Animation locale, expertise installation/transmission et cellule communication.</p>		
<p>Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires</p>		
<p>Encadrement enseignement agricole (professeurs, direction, personnel technique)</p>		
<p>Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés</p>	<p>Impact social</p>	<p>Impact économique direct et indirect</p>
<p>40 élèves (futurs porteurs de projet)</p>	<p>maintien du tissu social sur le secteur</p>	<p>potentiels repreneurs d'exploitations agricoles</p>
<p>Impact territorial</p>	<p>Impact environnemental</p>	<p>autres impacts</p>
<p>dynamique économique agricoles</p>		
<p>Liens avec la triple performance :</p>		
<p></p>		
<p>Identification des aspects innovants le cas échéant</p>		
<p></p>		
<p>Perspectives</p>		
<p>Identification des acteurs locaux de l'installation (qui fait quoi ?). Porteurs de projet qui feront appel au conseil d'entreprise pour s'installer dans le Puy de Dôme.</p>		
<p>La contribution sincère des acteurs locaux de l'installation. Bon fonctionnement de la transversalité des services à la Chambre d'agriculture. Connaissance des acteurs locaux de l'installation et de l'enseignement agricole sur le Territoire</p>		
<p></p>		
<p>Installation, parcours à l'installation, porteurs de projet</p>		
<p>Date</p>	<p>le 07/02/2019</p>	
<p>Rédacteur</p>	<p>Alexandre Lefèvre</p>	
<p></p>		

*Après-midi transmission - 22 novembre 2018
à la Maison des associations de Gelles*

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	La cessation d'activité est une étape important de la carrière d'agriculteur et d'agricultrice. C'est un cap à passer. Beaucoup de paramètres sont en jeu. Le tissu rural est fragile et difficile à maintenir. Mais l'agriculture reste l'activité majeur du territoire et en tout cas première utilisatrice du Territoire, dont elle assure l'entretien, l'ouverture et la pérennité ; et ce, grâce à ses hommes et ses femmes, chefs d'exploitation.	
	Problèmes initiaux	
	Anticipation de la cessation d'activité dans les meilleures conditions possibles. Transmission des outils de production à des porteurs de projet.	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Les chefs d'exploitation de 55 ans et plus	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Donner les étapes clés de la cessation d'activité et de la transmission d'une exploitation. Présenter les outils pour réussir sa transmission. Présenter les différentes et moyens d'évaluer la valeur/les valeurs de son exploitation.	
Échelle d'action (géographique)	Partie nord du territoire de la communauté de communes Dômes Sancy Artense.	
Dates de réalisation	Date de début	01er octobre 2018
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	jeudi 22 novembre 2018
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commandite ?	
	Chambre régionale d'agriculture Auvergne Rhône Alpes et Chambre départementale du Puy de Dôme dans le cadre de la semaine régionale de la transmission	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Chambre départementale du Puy de Dôme/territoire Dômes Hautes Combrailles	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre départementale du Puy de Dôme/territoire Dômes Hautes Combrailles : - conseil d'entreprise, - conseil transmission, - animation locale,	
	Autres partenaires	
MSA Auvergne et Réseau agricole Combrailles Sancy Artense.		
Acteurs impliqués	Bénéficiaires, cibles	
	Les chefs d'exploitation de 55 ans et plus	
Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	- Choix des communes cibles de l'action, '- Envoi des invitations aux chefs d'exploitations de 55 ans et plus des communes cibles, '- Mise en œuvre des outils de communication, communs aux actions "transmission" des différents territoires (affiches, tract, plan de communication départemental), '- SMSing local et communiqué de presse aux correspondants locaux.	

Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	- animation locale du territoire, '- équipe territoire Dômes Hautes Combrailles, '- cellule communication (outils de communication et plan de communication)		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires Intervenants MSA et Réseau agricole		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	7		
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	Les participants sont invités à effectuer la formation "je choisis ma transmission et je me prépare à la retraite". Ils sont très souvent revus en rendez-vous individuel avec le conseiller transmission.		
Facteurs clé de réussite	Transversalité des services. Choix des lieux de rencontres. Relance par contact téléphonique direct ou indirect.		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Sujet difficile à aborder en collectif. Il touche à de l'affectif et du "très" personnel. En parler au préalable aux potentiels participants, permet de rassurer, de mettre en confiance et de faire venir.		
Mots clés	Cessation, transmission		
Mise à jour de la fiche	Date	07/02/2019	
	Rédacteur	Alexandre Lefèvre	
Contact/site Internet			

M'installer en Livradois-Forez pourquoi pas moi ?

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	La production agricole et son "environnement" socio économique au sens large est le premier secteur d'activité du Territoire Dore Livradois-Forez.	
	Problèmes initiaux	
	Problématique du renouvellement des générations. Et d'un nombre d'installation < au nombre de cessation d'activité agricole	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Le territoire Dore Livradois-Forez, en tant que bureau décentralisé de la Chambre d'agriculture du Puy de Dôme.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Elle a pour objectif de faire découvrir aux candidats (du département et territoires limitrophes) le territoire de façon transversale (services, loisirs, agriculture, qualité de vie...) et de montrer les opportunités qu'il peut offrir dans le secteur agricole.	
Échelle d'action (géographique)	Territoire Dore Livradois Forez	
Dates de réalisation	Date de début	printemps 2017
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	mars-18
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commandite ?	
	Chambre d'agriculture/territoire Dore Livradois-Forez	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Chambre d'agriculture du Puy de Dôme en partenariat avec la CCI du Puy de Dôme	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre d'agriculture 63 : - équipe territoire Dore Livradois Forez (conseillères d'entreprise, conseiller transmission, assistante et animateur), - cellule communication, - équipe PAI.	
	Autres partenaires	
	CCI, PNRLF	
Bénéficiaires, cibles		
Candidats, porteurs de projets à l'installation du département et des départements voisins		

Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontre avec la CCI et CMA : 8 juin 2017 - Rencontre avec la CCI : 9 janvier et 5 février 2018 '- Réunion d'équipe territoire DLF : entre avril 2017 et mars 2018 (organisation de la partie agricole, notamment choix du témoignage du matin et visite d'exploitation l'après-midi) '- Réalisation de la journée le 30 mars 2018. 		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Animation locale, expertise installation/transmission et cellule communication.		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	Animation locale de la CCI, un technicien du Parc Naturel Régional pour la présentation transversale du territoire le matin		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	15 Porteurs de projets	Création de réseau entre les porteurs de projets	installer des exploitants agricoles, agir pour maintenir la dynamique agricole sur le territoire
	Impact territorial	Impact environnemental	
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives Identification des contacts de la chambre d'agriculture et des partenaires (qui fait quoi ?). Porteurs de projet qui feront appel au conseil d'entreprise pour s'installer dans le Puy de Dôme.		
Facteurs clé de réussite	La contribution sincère des acteurs locaux de l'installation. Bon fonctionnement de la transversalité des services à la Chambre d'agriculture. Connaissance des acteurs locaux		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter			
Mots clés	Installation, parcours à l'installation, porteurs de projet		

Mise à jour de la fiche	Date	15-févr
	Rédacteur	Juliette PINGUET (animatrice territoire Dore Livradois-Forez)
Contact/site Internet		

Matinées transmission - Territoire Dore Livradois - Forez

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	La cessation d'activité est une étape importante de la carrière d'agriculteur et d'agricultrice. C'est un cap à passer. Beaucoup de paramètres sont en jeu. Le tissu rural est fragile et difficile à maintenir. Mais l'agriculture reste l'activité majeure du territoire et en tout cas première utilisatrice du Territoire, dont elle assure l'entretien, l'ouverture et la pérennité ; et ce, grâce à ses hommes et ses femmes, chefs d'exploitation.	
	Problèmes initiaux	
	Anticipation de la cessation d'activité dans les meilleures conditions possibles. Transmission des outils de production à des porteurs de projet.	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Les chefs d'exploitation de 55 ans et plus	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Donner les étapes clés de la cessation d'activité et de la transmission d'une exploitation. Présenter les outils pour réussir sa transmission. Présenter les différents moyens d'évaluer la valeur/les valeurs de son exploitation.	
Échelle d'action (géographique)	Partie sud du Territoire Dore Livradois - Forez située dans le Parc Régional Naturel du Livradois Forez	
Dates de réalisation	Date de début	oct-18
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	mardi 27 novembre 2018
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Chambre régionale d'agriculture Auvergne Rhône Alpes et Chambre départementale du Puy de Dôme dans le cadre de la semaine régionale de la transmission	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Chambre départementale du Puy de Dôme/territoire Dore Livradois - Forez	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre départementale du Puy de Dôme/territoire Dore Livradois-Forez : - conseil d'entreprise, - conseil transmission, - animation locale, - cellule communication.	
	Autres partenaires	
MSA Auvergne		
Bénéficiaires, cibles		
Les chefs d'exploitation de 55 ans et plus		

Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<ul style="list-style-type: none"> - Choix des communes cibles de l'action, - Choix des témoignages pour ces 2 matinées '- Envoi des invitations aux chefs d'exploitations de 55 ans et plus des communes cibles, '- Mise en œuvre des outils de communication, communs aux actions "transmission" des différents territoires (affiches, tract, plan de communication départemental), '- SMSing local et communiqué de presse aux correspondants locaux. 		
Moyens mobilisés	<p>Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> - animation locale du territoire, '- équipe territoire Dore Livradois-Forez, '- cellule communication (outils de communication et plan de communication) <p>Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires</p> <p>Intervenants MSA</p> <p>Partenaires invités : SAFER, conseil départemental (animateur territoriaux)</p>		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	6 à Saillant 6 à Cunlhat	continuité de l'activité par des porteurs de projets en succession des départs	valoriser son outil à la transmission dans l'objectif de reprises
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	maintien de l'activité agricole sur le territoire		
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives Les participants sont invités à effectuer la formation "je choisis ma transmission et je me prépare à la retraite". Ils sont très souvent revus en rendez-vous individuel avec le conseiller transmission.		
Facteurs clé de réussite	Transversalité des services. Choix des lieux de rencontres. Relance par contact téléphonique direct ou indirect.		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Sujet difficile à aborder en collectif. Il touche à de l'affectif et du "très" personnel. En parler au préalable aux potentiels participants, permet de rassurer, de mettre en confiance et de faire venir.		
Mots clés	Cessation, transmission		

Mise à jour de la fiche	Date	15/02/2019
	Rédacteur	Juliette PINGUET (animatrice territoire Dore Livradois-Forez)
Contact/site Internet		

FICHE PROJET

- Emergence Projet
 Accompagnement Projet

Mise en place d'une association foncière sur la CCVL

Projet	Rédacteur	Maxime GUITTAT
	Date de début	01/01/2018
	Date de fin	31/12/2019

DEMANDE

Demandeur : CCVL et agriculteurs du territoire

Description de la demande, besoin...

La Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais (CCVL) a initié il y a deux ans un travail sur la gestion du foncier sur la ComCom suite aux constats repérés sur le territoire :

- ✓ Des porteurs de projet qui n'arrivent pas à s'installer par manque de foncier disponible
- ✓ Un parcellaire morcelé
- ✓ Des friches qui seront de plus en plus nombreuses dans l'avenir
- ✓ De nombreux agriculteurs ont plus de 55 ans et certains n'ont actuellement pas de repreneurs identifiés.

Les élus de la CCVL ont donc formulé les objectifs suivants pour la gestion du foncier agricole de leur territoire :

- ✓ **Encourager l'installation** de nouveaux porteurs de projet et **favoriser la transmission**
- ✓ **Consolider les exploitations agricoles** en place et faciliter les conditions de travail des agriculteurs

Préserver le foncier agricole, forestier et naturel et **un environnement paysager de qualité**

Afin de répondre à ces objectifs, des actions ont déjà été menées sur le territoire :

- ✓ Réalisation d'un stage de 6 mois au sein de la CCVL sur le **repérage et la remobilisation des friches** sur la commune de Thurins en 2016/2017.
- ✓ Des réunions ont été organisées en juin 2018 dans les 7 autres communes de la CCVL pour faire **un état des lieux préalable des enjeux fonciers** (cartographie recensant le foncier à enjeu) pour définir des **actions sur la gestion du foncier**. Le travail cartographique ainsi qu'une partie de l'animation des réunions a été effectué par la CA69.

Mise en place d'un règlement d'attribution de subventions pour la remobilisation des friches :

- ✓ La CCVL verse une subvention aux propriétaires selon le type de contrat de location. Cette aide est proportionnelle à la surface défrichée avec un minimum forfaitaire de 100 euros.
- ✓ La CCVL verse une subvention aux agriculteurs pour la réalisation des travaux de défrichage et de remise en état des terrains selon le stade d'avancement de la friche
- ✓ La CCVL verse un bonus jeune agriculteur d'un montant de 200 € / ha.
- ✓ La CCVL ne finance pas au-delà de 5 hectares pour un même porteur de projet.
- ✓ Le porteur de projet doit faire l'animation foncière auprès des propriétaires et réaliser une production de plein champ.

Aujourd'hui, la CCVL ainsi que la commune de Thurins ont opté pour la création d'une association foncière agricole libre, avec la volonté qu'elle soit à terme intercommunale.

La CCVL souhaite donc solliciter la CA69 pour l'accompagner dans la création de cette association par la signature d'une convention.

Périmètre du Projet	CCVL
Cibles du Projet	Cibles : <ul style="list-style-type: none"> - Tous les agriculteurs du territoire, pour la consolidation de leur exploitation ou pour la transmission de leur ferme - Les porteurs de projets d'installation - Les propriétaires fonciers - Les communes

OBJECTIFS	
Objectif général	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Encourager l'installation de nouveaux porteurs de projet et favoriser la transmission ✓ Consolider les exploitations agricoles en place et faciliter les conditions de travail des agriculteurs ✓ Préserver le foncier agricole, forestier et naturel et un environnement paysager de qualité

Objectifs Agro-écologiques	
Economiques	Favoriser l'installation et la transmission des exploitations Consolider les exploitations en place
Sociaux	Etablir du lien entre agriculteurs et propriétaires fonciers
Environnementaux	Valorise le foncier local Reconquérir les friches

Bénéfices Agricoles	Amélioration de l'outil de travail principal en agriculture : le foncier
---------------------	--

ANALYSE DU PROJET	
Atouts	Opportunités
Implication des agriculteurs et élus Puissance de l'outil d'association foncière	Outil facilitateur pour de nombreux projets autour du foncier : échanges parcellaires, installation,...
Faiblesses	Menaces
Aucune AFA existante sur le département Manque de recul méthodologique	Mobilisation des propriétaires non exploitants Echelle intercommunale

Modalités de Réponses	
Convention de partenariat entre la CCVL et la CA69	
Suite à donner	
Décision apportée	

METHODOLOGIE – ETAPES	
Chef de Projet	Chef de projet – Maxime GUITTAT
Groupe(Equipe) Projet	Groupe de projet – Maxime GUITTAT – Elisa PRUVOT
Partenariat	SMHAR - CNR
Gouvernance	Comité de pilotage - maximum 3 personnes - Prend les décisions stratégiques éventuelles - Valide le positionnement du projet - Soutient le projet face aux éventuelles critiques internes

Etapas clefs du Projet	Ne sont mentionnées que les principales étapes et notamment les moments de « GO » ou « NO GO »
------------------------	---

EVALUATION		Prévisionnel	Réalisé
Temps			
Livrables			
Indicateurs	Réalisation		
	Résultats		
Budget	Dépenses		
	Recettes		

Facteurs de Réussites	
Facteurs échecs	

avec le soutien de



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»

Renforcer la dynamique installation transmission sur le territoire de l'agglomération de Villefranche Beaujolais Saône

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Renouvellement des générations insuffisant (plus de cessations que d'installations) et une pyramide des âges qui accentue la problématique de transmission sur le territoire. Ce contexte est corrélé au phénomène de déprise agricole (diminution des surfaces viticoles et augmentation des friches).	
	Problèmes initiaux	
	Besoin d'un travail spécifique pour accompagner les transmissions et favoriser l'installation de nouveaux porteurs de projet. Renforcement des actions de proximité pour le renouvellement des générations en agriculture sur l'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Le projet de la mandature Chambre d'agriculture 2013-2019 a mis comme priorité le renouvellement des générations. Ce qui passe à la fois par l'accompagnement des cédants et des porteurs de projets pour assurer la réussite des projets professionnels des candidats à l'installation. L'agglomération de Villefranche Beaujolais Saône partage les mêmes priorités. Une convention de partenariat est engagée pour accompagner la dynamique installation/transmission sur son territoire.	
	Échelle d'action (géographique)	
	Territoire de l'agglomération de Villefranche Beaujolais Saône	
Dates de réalisation	Date de début	janv-18
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	poursuite des actions sur l'année 2019.
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Villefranche agglo en partenariat avec la Chambre d'agriculture.	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Chambre d'agriculture du Rhône	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre d'agriculture du Rhône	
Autres partenaires		
Bénéficiaires, cibles		
Agriculteurs (cédants), porteurs de projet en viticulture (et potentiellement autres filières), élus de la collectivité et acteurs du territoire et des filières.		

Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<p>1) Travail avec les négociants en vin de la Grande Bourgogne pour faciliter l'installation en viticulture en assurant tout ou partie des débouchés commerciaux. Ce travail a consisté à la rédaction et à la signature d'une charte permettant de créer des liens entre porteurs de projet et négociants.</p> <p>2) Construction d'un comité local d'accueil : nous avons pu identifier que l'un des points clé de la réussite de l'installation d'un porteur de projet était la capacité locale d'accueillir les candidats. Il s'agit en effet, d'avoir des offres d'exploitations, mais surtout d'aider les porteurs de projet à s'orienter vers les bonnes personnes pour trouver et rassembler les éléments nécessaires à leur projet. L'objet de ce comité d'accueil territorial est d'organiser une rencontre entre les porteurs de projet, les acteurs locaux et les cédants potentiels. Il s'agit pour le territoire de rentrer dans une démarche d'accueil.</p> <p>3) Rencontres cédants : action de sensibilisation et de « recrutement » de cédants. Il ne s'agit pas d'une action d'envergure qui reviendrait à contacter tous les cédants potentiels, mais d'une action ciblée qui vise à renforcer et alimenter le Répertoire Départ Installation et favoriser ainsi les installations.</p>		
Moyens mobilisés	<p>Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre</p> <p>Intervention de conseillers d'entreprise spécialisé sur les thématiques installation transmission. Animation territoriale. Animation de groupes.</p> <p>Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires</p>		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
37 exploitations (22 cédants via coin du foncier et actions ciblées cédants, 15 candidats en recherche dont 7 rencontres via comité d'accueil).	Lien entre porteurs de projets, cédants, élus et acteurs du territoire. Création d'un comité d'accueil territorial. Travail sur l'aspect humain de la transmission.	Maintien de l'activité viticole du territoire. Lien avec le négoce.	
Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts	
Maintien d'une activité économique et identitaire majeure pour le territoire (agriculture dont majoritairement viticulture). Impact sur la préservation du foncier.	Maintien des espaces agricoles et entretien du paysage.		
Liens avec la triple performance :			
Sur les aspects sociaux : accompagnement des cédants, installation de nouveaux porteurs de projets. Amélioration de la transmissibilité des exploitations (conditions de transmission améliorées impactent la vivabilité et la viabilité des projets des repreneurs).			
Identification des aspects innovants le cas échéant			
Perspectives			

	<p>L'ensemble des réunions et entretiens effectués sur l'année ont contribué au maintien de la dynamique souhaitée même si la promotion du territoire envisagée en début de campagne n'a pas pu être réalisée.</p> <p>Le besoin de créer une dynamique d'accueil est réellement nécessaire sur le territoire avant de pouvoir envisager réaliser une communication plus active et proactive pour attirer des porteurs de projets sur le territoire. Les temps de rencontres et de confrontation d'idées entre les porteurs de projets et les cédants et acteurs du territoire sont nécessaires pour parvenir à accompagner les mutations d'exploitation qui se dessinent sur le territoire.</p> <p>L'action sur la thématique de l'installation sur le territoire, ne peut-être qu'une thématique traitée et accompagnée sur le long terme.</p> <p>Pour 2019 et après échanges et débats avec les élus de la communauté d'agglomération, il semble nécessaire de travailler sur différents axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le travail de fond qui permet de prendre contact avec des candidats et des cédants • Favoriser les temps d'échanges pédagogiques sur le profil des porteurs de projets et l'anticipation des transmissions pour offrir des offres d'exploitations attractives ou modulaires. 	
Facteurs clé de réussite	Adhésion à la démarche des porteurs de projet de transmission. Relais efficace vers les dispositifs d'accompagnement existants (RDI, stages test, etc.). Mis en place d'un comité d'accueil local pour créer du lien sur le territoire.	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Le frein principal est la non adhésion à la démarche des porteurs de projets et des futurs cédants (refus d'entretien, non utilisation de l'outil coin du foncier). Moyens mis en oeuvre : création du comité local d'accueil, communication sur le site "le coin du foncier", etc.	
Mots clés	Transmissibilité, renouvellement des générations, foncier agricole	
Mise à jour de la fiche	Date	30-mars
	Rédacteur	Jean-Benoit FERRIERE
Contact/site Internet	jean-benoit.ferriere@rhone.chambagri.fr	

FICHE PROJET

- Emergence Projet
 Accompagnement Projet

Valorisation du foncier agricole et installation / transmission sur le territoire de la CCSB

Projet	Rédacteur	Audrey PAGES
	Date de début	8 novembre 2018
	Date de fin	

DEMANDE

Demandeur	CCSB
Description de la demande, besoin...	
<p>Nov 2018 – 1^{er} trimestre 2019 : la CCSB va réaliser le repérage des friches agricoles sur 14 communes volontaires de son territoire (Corcelles, Marchampt, Vauxrenard, Quincié, St Igny de Vers, Charentay et Dracé + Commune nouvelle du Haut Beaujolais (Saint-Mamert, Avenas, Saint-Christophe, Ouroux, Trades, Monsols et Saint-Jacques-des-Arrêts).</p> <p>Identification de référents communaux et de référents agricole par commune + 2j / communes de V. Virieu pour saisie données carto, directement sur D-Friches ou sur SIG commun avec CCBPD et SMB.</p> <p>Objectif : 14 com' au 1^{er} semestre 2019, 14 com' au second.</p> <p>En parallèle, réflexion sur les actions à mener pour faciliter l'installation – transmission des exploitations agricoles sur le territoire → propositions d'action à venir par la Chambre d'Agriculture</p> <p>→ Croiser les 2 approches sur le second trimestre 2019, pour une approche globale de la gestion du territoire et du renouvellement des générations en agriculture.</p>	
Périmètre du Projet	CCSB
Cibles du Projet	Les exploitants agricoles de la CCSB, les futurs cédants, les candidats à l'installation

OBJECTIFS

Objectif général	Favoriser l'installation en agriculture sur le territoire Revaloriser le parcellaire agricole non exploité
Objectifs Agro-écologiques	
Economiques	Maintenir un tissu agricole local Accompagner l'installation de porteurs de projets en agriculture Optimiser la structuration foncière des exploitations
Sociaux	Maintenir un tissu économique local Accompagner les futurs cédants dans la réflexion de leur transmission
Environnementaux	Gestion des paysages et du cadre de vie (remise en culture des friches)
Bénéfices Agricoles	Développer et réussir des transmissions d'exploitations / des installations Revaloriser le foncier agricole non exploité

ANALYSE DU PROJET

Atouts	Opportunités
Mobilisation de la CCSB sur ces sujets (état des lieux) Identification de communes volontaires, dynamique locale, référents communaux	Lien entre projet transmission et projet « valorisation du foncier », approche globale

Faiblesses	Menaces
Trouver des solutions concrètes à apporter sur les secteurs à enjeux identifiés	Quel potentiel de candidats pour l'installation ? sur secteur viticole ? Pression foncière locale avec les exploitations en place ?

Modalités de Réponses	
Proposition d'action sur le volet Installation – Transmission à monter et à proposer à la CCSB courant décembre 2018. Lien avec la CAT CCSB pour information et avis sur les suites à donner	
Suite à donner	
Décision apportée	

METHODOLOGIE - ETAPES	
Chef de Projet	Chef de projet - une personne - Pilote le projet - Organise les réunions, prépare les ordres du jour, gère les comptes-rendus (ne les rédige pas tous !) - Assure la coordination avec le comité de pilotage - Développe les compétences des membres du groupe projet
Groupe(Equipe) Projet	Groupe de projet - maximum 15 personnes - Des participants volontaires ou désignés et positifs - Participent aux réunions - Construisent le projet sous la coordination du chef de projet
Partenariat	
Gouvernance	Comité de pilotage - maximum 3 personnes - Prend les décisions stratégiques éventuelles - Valide le positionnement du projet - Soutient le projet face aux éventuelles critiques internes
Etapas clefs du Projet	Ne sont mentionnées que les principales étapes et notamment les moments de « GO » ou « NO GO »

EVALUATION			
		Prévisionnel	Réalisé
Temps			
Livrables			
Indicateurs	Réalisation		
	Résultats		
Budg et	Dépenses		

Recettes		
----------	--	--

Facteurs de Réussites	Dynamique locale Coopération CA69 / CCSB : partage d'information, identification des secteurs à enjeux, recherche de solutions
Facteurs échecs	Mobilisation locale insuffisante Absence de candidats à l'installation Absence de soutien financier des actions identifiées

avec le soutien de



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»

Repérer et accompagner de façon anticipée les cédants sur les aspects humains et globaux de la transmission sur le territoire de l'Ouest Lyonnais

	<p>Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire</p> <p>L'Ouest Lyonnais comprend 44 communes, structurées en 4 Communautés de Communes (Pays de L'Arbresle, Vallons du Lyonnais, Vallée du Garon et Pays Mornantais) rassemblées au sein d'un syndicat mixte, le SOL. Le SOL est doté d'une stratégie de développement territorial, qui comprend un volet agricole fort : l'agriculture constitue en effet une activité économique et identitaire majeure pour le territoire de l'Ouest Lyonnais. Le territoire s'est fixé comme objectif de permettre le maintien et le développement d'une agriculture dynamique et durable par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La préservation du foncier agricole, - Le soutien à la transmission-reprise des exploitations pour préserver une agriculture diversifiée, - Le soutien aux démarches collectives et au développement d'outils structurants porteurs de valeur ajoutée, - Le développement d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement. <p>L'Ouest Lyonnais bénéficie d'une forte occupation du territoire par l'agriculture (59% du territoire) et d'une diversité de production importante des exploitations agricoles. L'agriculture représente aujourd'hui 4% des emplois du territoire. On estime que plus de 50% des exploitants agricoles partiront en retraite d'ici 2020. Sur ces 537 chefs d'exploitation de plus de 50 ans, 65% n'ont pas de repreneurs connus et le taux de renouvellement des exploitations (62%) ne permet pas de maintenir le nombre d'exploitations agricoles.</p>
<p>Contexte</p>	<p>Problèmes initiaux</p> <p>Les freins identifiés à l'installation transmission sont les suivants : un contexte agricole difficile pour certaines filières (lait, arboriculture...), des exploitations difficiles à reprendre, le coût du bâti, un contexte périurbain favorisant notamment la pression foncière, le décalage entre les offres et demandes (statut de l'exploitation, types de productions), la situation des porteurs de projets (hors cadre familial), les représentations et pressions sociales...</p> <p>Dans le même temps, on voit depuis 2013 une augmentation des installations avec des projets en vente directe (maraîchage, ...), une forte augmentation d'installations hors cadre familial (près de la moitié), et des formes sociétaires de plus en plus présentes,</p> <p>Les problématiques de l'installation / transmission des exploitations et de la préservation du foncier agricole constituent aujourd'hui un enjeu prioritaire pour le SOL. Les élus ont mis en place, depuis plusieurs années, des actions territoriales « Ouest Lyonnais » pour venir renforcer et enrichir le dispositif à l'installation transmission, mais aussi créer une dynamique locale favorable.</p>
<p>Objectifs (politique, organisationnel, etc.)</p>	<p>Qui est à l'origine de la demande / du projet</p> <p>Le projet de la mandature Chambre d'agriculture 2013-2019 a mis comme priorité le renouvellement des générations. Ce qui passe à la fois par l'accompagnement des cédants et des porteurs de projets pour assurer la réussite des projets professionnels des candidats à l'installation. Le Syndicat de l'Ouest Lyonnais partage les mêmes priorités. Une convention de partenariat est engagée depuis plusieurs années pour accompagner la dynamique installation/transmission sur son territoire. Le repérage anticipé des cédants est une action phare de ce partenariat.</p> <p>Repérage et accompagnement anticipé des cédants (identification et caractérisation des agriculteurs de + de 50 ans sur une CC). Ce repérage permet d'actualiser la liste des cédants potentiels sur la CCVG à contacter. Cela permet de mieux connaître les projets des cédants, à court et moyen terme. Il s'organise autour d'entretiens prospectifs "Préparer l'avenir de son exploitation" pour les + de 53 ans. Ces entretiens permettent de réfléchir avec les exploitants aux projets et aux évolutions de leur exploitation dans les prochaines années : embauche, changement de production, transmission – dans l'objectif d'anticiper la réflexion sur la transmission et de maintenir un outil transmissible.</p>

Échelle d'action (géographique)	Territoire du SOL, Syndicat de l'Ouest Lyonnais (44 communes), structuré en 4 Communautés de Communes (Pays de L'Arbresle, Vallons du Lyonnais, Vallée du Garon et Pays Mornantais)		
Dates de réalisation	Date de début	janv-16	
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	Pas de date de fin actée pour l'heure. Reconduction de l'action à minima jusqu'au 31/03/2020.	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?		
	Syndicat de l'Ouest Lyonnais en partenariat avec la Chambre d'agriculture.		
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?		
	Chambre d'agriculture		
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées		
	Chambre d'agriculture du Rhône		
Acteurs impliqués	Autres partenaires		
	Bénéficiaires, cibles		
	Agriculteurs (cédants), porteurs de projet, élus de la collectivité		
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Repérage des cédants c'est-à-dire identification et caractérisation des agriculteurs de + de 50 ans sur les quatre communautés de communes concernées Réalisation d'entretiens prospectifs « Préparer l'avenir de son exploitation » en ciblant le public de + de 53 ans. Sensibilisation des cédants pour améliorer la transmissibilité. Relais vers les dispositifs d'accompagnement à l'installation et à la transmission.		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Entretiens prospectifs réalisés par des conseillers d'entreprise et des conseillers spécialisés transmission. Animation territoriale installation/transmission pour l'émergence de nouvelles actions et le lien avec les élus du territoire.		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	23 exploitations (cédants)	Accompagnement à la transmission sur les aspects humains.	Maintien d' un tissu dense et diversifié d'entreprises agricoles pour préserver le nombre d'actifs agricoles de l'Ouest Lyonnais.
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Maintien d'une activité économique et identitaire majeure pour le territoire. Préservation d'une agriculture diversifiée.		Emploi agricole (dont emploi salarié)
	Liens avec la triple performance :		
	Sur les aspects sociaux : accompagnement des cédants, installation de nouveaux porteurs de projets. Amélioration de la transmissibilité des exploitations (conditions de transmission améliorées impactent la vivabilité et la viabilité des projets des repreneurs).		
Identification des aspects innovants le cas échéant			

	<p>Perspectives</p> <p>Poursuite de la sensibilisation des exploitants de plus de 53 ans sans successeur connu (objectifs de 40 exploitations)</p> <p>Développement de l'emploi salarié pendant la période de transition</p> <p>Impact positif sur l'activité du PAT (Point Accueil transmission) et sur les inscriptions au RDI avec comme objectif final des installations dans ou hors cadre familial.</p> <p>Des exploitants agricoles sans successeur connu qui préfèrent transmettre leur entreprise pour l'installation d'un jeune agriculteur plutôt qu'au démembrement.</p> <p>Des impacts positifs sur le maintien de la valeur ajoutée agricole chez les exploitants agricoles sans successeur connu sur le territoire, sur le maintien d'un territoire agricole et paysager attractif.</p>
Facteurs clé de réussite	Phase de repérage : identifier tous les cédants concernés sur un territoire. Adhésion à la démarche. Relais activés vers les dispositifs existants.
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Le frein principal est la non adhésion à la démarche de la part des futurs cédants. Une communication amont et ciblée portée par la collectivité et la Chambre d'agriculture permettent de lever ce frein dans une majorité des cas.
Mots clés	Repérage anticipé, transmission, renouvellement des générations
Mise à jour de la fiche	Date 30-mars
	Rédacteur Jean-Benoit FERRIERE
Contact/site Internet	jean-benoit.ferriere@rhone.chambagri.fr

Renforcer la dynamique installation transmission pour l'agriculture des Monts du Lyonnais

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire
	<p>Les Monts du Lyonnais bénéficient d'une forte densité d'exploitations spécialisées en lait. L'agriculture représente 11% des emplois du territoire. On estime qu'environ 300 exploitants individuels partiront en retraite sur les années 2018-2022 : près du tiers de ces exploitants n'ont aucun repreneur connu. Le taux de renouvellement des exploitations est en diminution constante (seulement 60% de reprise).</p> <p>Les problématiques de l'installation / transmission des exploitations et de la préservation du foncier agricole constituent aujourd'hui un enjeu prioritaire pour la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais (CCMDL). Les élus ont souhaité soutenir des actions spécifiques « Monts du Lyonnais » pour venir renforcer et enrichir le dispositif à l'installation - transmission, mais aussi créer une dynamique locale et une dynamique favorable. C'est dans ce sens que les Chambres d'agriculture de la Loire et du Rhône ont souhaité travailler en partenariat avec la CCMDL.</p>
	Problèmes initiaux
	<p>Les freins identifiés à l'installation - transmission sont les suivants : un contexte laitier difficile, la taille croissante des exploitations à reprendre, le coût du bâti, la pression foncière, le décalage entre les offres et demandes (statut de l'exploitation, types de productions), la situation des porteurs de projets (hors cadre familial), les représentations et pressions sociales...</p> <p>Dans le même temps, on voit depuis 2013 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une croissance des installations avec des projets de diversification (lait et autres que lait), une forte augmentation d'installations hors cadre familial (un tiers), et des formes sociétales de plus en plus présentes. - Un contexte en mouvement avec des demandes environnementales et sociétales d'une part (qualité de l'eau, directive nitrate, agriculture biologique, évolution des pratiques) et des crises sectorielles d'autre part (amenant à réinterroger l'autonomie des exploitations), qui tendent vers plus d'autonomie fourragère des exploitations et une diversification des productions à conforter.
	Qui est à l'origine de la demande / du projet
	<p>Le projet de la mandature Chambre d'agriculture 2013-2019 a mis comme priorité le renouvellement des générations. Ce qui passe à la fois par l'accompagnement des cédants et des porteurs de projets pour assurer la réussite des projets professionnels des candidats à l'installation. La CCMDL (Communauté de communes des Monts du Lyonnais) partage les mêmes priorités. Une convention de partenariat est engagée depuis plusieurs années pour accompagner la dynamique installation/transmission sur son territoire. Le repérage anticipé des cédants est une action phare de ce partenariat.</p>
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	<p>Repérage et accompagnement des porteurs de projets en transmission sans repreneur. Connaître pour mieux accompagner : aller au-delà des représentations, l'idée qu'on s'en fait. Partager avec les élus une connaissance de la réalité du terrain et issue du terrain (potentiels, contraintes existantes ...).</p> <p>Sensibiliser les futurs cédants et anticiper les départs en démarrant une réflexion sur le devenir des exploitations : pour certains cédants, la transmission n'a jamais été abordée (sujet tabou). Identifier les leviers, freins, besoins.</p> <p>Définir un plan d'action concerté visant à développer la transmissibilité des exploitations (prise charge RDI, stage reprise, logement ...).</p> <p>Maintenir une dynamique en collectif à l'échelon des communes par une animation collective cédants pour une réflexion collective sur le devenir de leur structure, si des restructurations sont possibles et conserver le potentiel laitier.</p>
Échelle d'action (géographique)	<p>Territoire de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais soit 25 communes concernées dans le Rhône.</p>

Dates de réalisation	Date de début	janv-17	
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	Fin de l'action en 2019 (dernières communes). Reconstitution de l'action possible d'ici deux ans.	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?		
	La CCMDL en partenariat avec la Chambre d'agriculture.		
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?		
	Chambre d'agriculture		
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées		
	Chambre d'agriculture du Rhône		
	Autres partenaires		
	Bénéficiaires, cibles		
	Agriculteurs (cédants), porteurs de projet, élus de la collectivité		
Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<p>Repérage des cédants concernés sur le territoire. Réalisation d'entretiens prospectifs en deux phases. Phase 1 : recueil de données entretien individuel sur l'exploitation et avec l'ensemble des associés, cadre sociétaire. Restitution individuelle et collective.</p> <p>Phase 2 : concrétisation de la démarche du projet de transmission lors d'un 2^{ième} RV avec les « sans reprenneur » entre 6 mois et 1 an après le 1^{er} RV et sur la base du volontariat. Réflexion plus approfondie sur le projet de transmission – orientation vers le Répertoire Départ Installation.</p> <p>Synthèse des deux phases (présentation aux élus agricoles et territoriaux). Relais vers les dispositifs d'accompagnement à l'installation et à la transmission. Travail en concertation avec la collectivité sur les leviers et les freins.</p>		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Entretiens prospectifs réalisés par une conseillère spécialisée transmission.		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	73 exploitations rencontrées (partie Rhône) sur les deux ans (2017 et 2018) dont 20 exploitations jusqu'à la phase 2.	Accompagnement à la transmission sur les aspects humains.	Maintien d' un tissu dense d'entreprises agricoles (notamment en élevage laitier) pour préserver le nombre d'actifs agricoles du territoire.
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Maintien d'une activité économique et identitaire majeure pour le territoire (élevage laitier). Préservation d'une agriculture diversifiée.	Maintien des espaces agricoles et entretien du paysage.	Emploi agricole (dont emploi salarié)
	Liens avec la triple performance :		
	Sur les aspects sociaux : accompagnement des cédants, installation de nouveaux porteurs de projets. Amélioration de la transmissibilité des exploitations (conditions de transmission améliorées impactent la vivabilité et la viabilité des projets des repreneurs).		
Identification des aspects innovants le cas échéant			

	Perspectives
	<p>Impact positif sur l'activité du PAT (Point Accueil transmission) et sur les inscriptions au RDI avec comme objectif final des installations dans ou hors cadre familial.</p> <p>Des exploitants agricoles sans successeur connu qui préfèrent transmettre leur entreprise pour l'installation d'un jeune agriculteur plutôt qu'au démembrement.</p> <p>Des impacts positifs sur le maintien de la valeur ajoutée agricole chez les exploitants agricoles sans successeur connu sur le territoire, sur le maintien d'un territoire agricole et paysager attractif.</p>
Facteurs clé de réussite	Adhésion à la démarche des porteurs de projet de transmission. Relais efficace vers les dispositifs d'accompagnement existants (RDI, stages test, etc.). Adhésion de la collectivité et prise en compte des conclusions des enquêtes (leviers et freins) pour mise en place d'un plan d'action adapté sur le territoire.
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	<p>Le frein principal est la non adhésion à la démarche de la part des futurs cédants. Une communication amont et ciblée portée par la collectivité et la Chambre d'agriculture permettent de lever ce frein dans une majorité des cas.</p> <p>De nombreux freins à la transmisison-installation ont également été identifiés à l'issue des deux phases du projet : concurrence forte sur les terrains agricoles dans certains secteurs qui peut compromettre l'installation voire l'association, prix élevé de l'immobilier pour le relogement des cédants. Attrait résidentiel du territoire et développement résidentiel de plus en plus prégnant avec effet important sur l'augmentation foncier bâti. Inadéquation entre l'offre des cédants et les projets des candidats – porte principalement sur la production et su la forme juridique. Faible attractivité de la production laitière, de l'installation sociétaire. Conditions de travail difficiles au regard des revenus d'activité (tps, astreintes ...). Le maintien du partenariat Chambre d'agriculture/CCMDL permettra de travailler sur ces freins en concertation avec les élus. On peut citer par exemple, concernant le dernier point, un travail auprès des plus jeunes sur l'attractivité du métier d'agriculteur et d'éleveur laitier.</p>
Mots clés	Transmissibilité, renouvellement des générations
Mise à jour de la fiche	Date 30-mars
	Rédacteur Jean-Benoit FERRIERE
Contact/site Internet	jean-benoit.ferriere@rhone.chambagri.fr



RENOUVELER LES GENERATIONS
*pour garantir la dynamique économique
 et l'entretien du territoire en Tarentaise*



Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	L'agriculture occupe une place importante dans l'économie, le paysage et le quotidien de la vallée de la Tarentaise. 200 exploitations agricoles professionnelles vivent sur le territoire et 40% des agriculteurs sont pluriactifs avec une seconde activité liée au tourisme hivernal. Par ailleurs l'activité agricole génère un grand nombre d'actifs directs et indirects, avec notamment 200 salariés dans les trois coopératives de la vallée et 150 salariés pour la gestion spécifique des troupeaux en alpage. La filière Beaufort est en grande partie à l'origine du dynamisme agricole de la Tarentaise, qui réalise aujourd'hui la moitié de la production de cette AOP. Cependant, le renouvellement des exploitations semble menacé par le vieillissement de la population active agricole et par d'importantes fragilités de certaines exploitations. Face à ce constat, les acteurs professionnels locaux et les collectivités locales ont décidé d'agir et de conduire une action transversale, notamment pour garantir la pérennité des outils économiques, essentiels au revenu agricole.	
	Problèmes initiaux	
	Faiblesse des installations /reprises des exploitations depuis des années. Risques importants de dégradation du fonctionnement économique des coopératives laitières en gestion directe, et donc du prix du lait payé aux producteurs	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Les 3 coopératives laitières de Tarentaise, conjointement avec les 2 groupements de développement.	
Échelle d'action (géographique)	Mettre en œuvre toute action favorisant le renouvellement des exploitations ou /et l'installation de nouveaux associés. Compléter les dispositifs départementaux, en recherchant les synergies et améliorer les résultats sur le territoire.	
	L'ensemble du territoire de Tarentaise, correspondant à 4 (anciens) cantons, mais aussi calé sur le périmètre des 2 groupements, des 3 coopératives laitières partenaires, et de l'EPCI "Assemblée du Pays de Tarentaise Vanoise"	
Dates de réalisation	Date de début	2013
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	Dispositif destiné à être conduit sur une longue durée. 5ans à l'origine, pour évaluer les 1ers résultats. Renouvelé pour au moins les 5 prochaines années.
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Le GIDA Moutiers Bozel et GEDA de Hte Tarentaise	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Le GIDA Moutiers Bozel	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	CA SMB. Bernard PONCET. Mais également les personnes chargées du PAI.	
	Autres partenaires	
	Chambre d'Agriculture Savoie Mont Blanc Coopérative laitière de Moutiers Coopérative laitière d'Aime Coopérative laitière de Bourg Saint Maurice Assemblée du Pays de Tarentaise Vanoise Conseil Départemental Savoie Conseil Savoie Mont - Blanc Europe (FEADER) Région AURA	
Bénéficiaires, cibles		
Exploitations du territoire de Tarentaise		

Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<p>2012 - 2013</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rencontre des exploitations par la Chambre d'Agriculture • Diagnostic et prospective laitière à la demande des Coop et des groupes. <p>2014 - 2015</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'espaces de réflexion collective par les Coop • Voyages d'étude Aveyron, Drôme, • Entretiens qualitatifs auprès de 30 sociétaires de Coop sur la question de transmission • Ingénierie financière <p>2016</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place du Comité pour le Renouvellement des Exploitations en Tarentaise • Définition d'une politique d'aide au renouvellement par les groupes et les COOP • Mise en place d'aides financières par les Coop • Mise en place d'un groupement d'employeurs spécifique • Rencontres des candidats en lien avec les Points Accueil Installation et Transmission de la chambre, Lancement de la communication <p>2017/2018</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ajustement des dispositifs d'aide des Coopératives • Rencontres de candidats potentiels • Ouverture à d'autres Coopératives • Réalisation de films de promotion sur l'installation en Tarentaise • Participation d'agriculteurs à des salons et dans les établissements scolaires pour promouvoir l'installation en Tarentaise <p>Et demain ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réflexion étendue à toutes les filières • Suivi des projets • Poursuites et adaptation des dispositifs • Capitalisation • Evaluation de l'impact du projet 		
Moyens mobilisés	<p>Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre</p> <p>Accompagnement/encadrement /pilotage du projet , et développement des synergies avec les actions du PAI.</p> <p>Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires</p> <p>Chargée de projet des groupements de développement. (1/3 d'ETP)</p>		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	<p>150 potentiellement, et/ou indirectement. Plusieurs dizaines directement.</p>	<p>Majeur, c est même le point clé du dispositif , dans les gac bien sur,mais également par la prise en compte par le plus grand nombre que le sort de chaque exploitation impacte sur la sienne.</p>	<p>Stratégique et primordial, au sein des exploitations concernées, des coopératives, et par voie de conséquence(prix du lait)pour tous les agriculteurs.</p>
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	<p>Fondamental , en incitant les reprises d'exploitations.</p>	<p>Maintien du tissu d exploitations reparties sur ce territoire de haute montagne</p>	<p>Insertion des nouveaux arrivant dans le territoire et les stuctures collectives.</p>
	<p>Liens avec la triple performance : économique , social, et environnemental , comme expliqué ci-dessus.</p>		
	<p>Identification des aspects innovants le cas échéant</p>		
	<p>Prise en charge par les acteurs locaux de la problématique d installation, yc par les outils économiques</p>		
	<p>Perspectives</p>		
	<p>Développement de la communication et de l'accompagnement des futurs installés(+ cédants)Néanmoins, si les démarches administratives sont assurées par les chargés de mission de la CASMB ou CER, l'accompagnement des jeunes pour leur insertion dans le territoire est essentiel pour la réussite des projets. Insertion dans le monde agricole et collectif local, mais aussi t: faciliter les liens sociaux, logements, ecoles, qq fois travail pour le conjoint....)</p>		
Facteurs clé de réussite	<p>Une volonté politique collective des partenaires</p> <p>Une animation territoriale forte</p> <p>Une synergie actions collectives et contacts individuels</p> <p>Une forte implication des agriculteurs en temps et moyens financiers</p>		

Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	<p>Disparition des ressources financières régionales d'animation locale.</p> <p>En production laitière, écarts entre attentes des candidats à l'installation (plutôt individuelles) et offre issue de la transmission (sociétés). Cout des reprises très élevé pour EA individuelle, très accessible dans un cadre sociétaire.</p> <p>Renouvellement générations, installation, approche collective, perennité des exploitations.</p>	
Mots clés	Renouvellement des générations, territoire , partenariat, prospective	
Mise à jour de la fiche	Date	20-mars-19
	Rédacteur	Bernard PONCET
Contact/site Internet	<p>Bernard Poncet Conseiller Développement Territorial Tarentaise Tél. 04.79.24.48.01 Mob. 06.50.19.15.48 bernard.poncet@smb.chambagri.fr agriculture-tarentaise.com</p>	



**Maurienne : création du comité local
installation transmission et mise en place
d'un référentiel technico économique
pour se poser les bonnes questions**



Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	<p>>Nécessité pour le territoire de Maurienne d'accueillir des nouvelles installations agricoles pour maintenir ses structures collectives structurantes (coopératives, abattoir) et répondre à la volonté de diversifier les produits alimentaires locaux en circuit court.</p> <p>>Mise en place d'un comité des pairs composé d'agriculteurs jeunes et expérimentés, d'élus et au cas par cas d'accompagnement de différentes structures (SAFER, CER, AFOCG, CASMB,...).</p> <p>> Pour commencer ses actions, le comité local d'installation souhaite se doter d'un outil pour interpeler les nouveaux porteurs de projet, les capter pour les connaître et pouvoir les accompagner au mieux dans leur réflexion via l'expérience du réseau de professionnels</p>	
	Problèmes initiaux	
	<ul style="list-style-type: none"> • Peu d'installations aidées en Maurienne : 44 en 16 ans dont 4 qui ont stoppé • De très nombreuses installations non aidées : ex. 80 % sur le canton de Saint Jean de Maurienne entre 2016-2013 ; • Des projets installations multi acteurs (ex. des propriétaires de bâtiment, des cédants, des élus) qui sont très difficiles à mettre en place. • Des nouvelles installations, non connues au départ qui présentent des difficultés voir des arrêts d'activités « après coup ». • Des agrandissements qui rendent dans certains cas incompatibles des projets d'installation et qui interpellent d'un point de vue durabilité 	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	<p>Les GDA de Haute et Moyenne Maurienne via leur conseil d'administration Des jeunes installés en difficulté</p>	
Échelle d'action (géographique)	Maurienne	
	Dates de réalisation	<p>Date de début : mars-18</p> <p>Date de fin (réalisée ou envisagée) : mai-19</p>
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	GDA Moyenne Maurienne - GIDA Haute Maurienne	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Chambre d'Agriculture Savoie Mont Blanc	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Thomas MALVOISIN ; Maelle TALICHET ; Martin SCHUCH	
	Autres partenaires	
	AFOCG	
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Bénéficiaires, cibles	
	Futurs agriculteurs ; agriculteurs en recherche de diversification	
	Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réflexion sur les attendus, objectifs du projet avec le comité d'installation 2. Recherche de références techniques économiques et expériences à mettre en valeur 3. Validation du contenu avec le comité 4. Travail avec une entreprise de communication pour rendre attrayant le rendu sur papier 5. Création d'un 2e outil via un webmotion 	
	Moyens mobilisés	
Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
Temps d'émergence via des séances de travaux sur les constats d'échec en installation, sur les besoins d'accompagnement ; élaboration et conduite de projet ;		
Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		

Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	250	Création d'un réseau, parrainage : éviter d'être seul	répondre aux enjeux de maintien de litrage dans les coopératives, abattoir de proximité et diversification
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	maintenir un tissu agricole important	Maintenir le plus grand nombre d'exploitants, gage de bonne gestion et entretien espace	
	Liens avec la triple performance :		
	accompagner tout nouveau projet agricole durable, vivable et viable Limiter les échecs qui pourraient impliquer en chaine des difficultés au sein de collectifs (coopérative laitière beaufort, abattoir)		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	La diffusion au plus large public possible ; faire vivre le document Valoriser les résultats dans l'accompagnement des porteurs de projets		
	Facteurs clé de réussite	comité composé d'élus du territoire, d'agriculteurs jeunes et moins jeunes valorisation de nombreuses études réalisées ces dernières années (suaci, syndicat beaufort, Chambre Agriculture)	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Diffusion auprès des agriculteurs en place pour la mise en place de nouveaux projets : remise en cause		
Mots clés	installation ; référentiel technico économique ; questions éco systémiques		
Mise à jour de la fiche	Date	14-mars	
	Rédacteur	Martin Schoch	
Contact/site Internet	Martin Schoch - Conseiller en charge du territoire de la Maurienne Tél. 04 79 59 93 87 Mob. 06 50 19 14 65 martin.schoch@smb.chambagri.fr agriculture-maurienne.com		

diagnostic de territoires d' "Entre Allier, Besbre et Loire"

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	suite à la fusion de 3 comcom le 1er janvier 2018, la nouvelle comcom avant d'adopter un projet de territoires a lancé un diagnostic sous forme d'ateliers participatifs	
	Problèmes initiaux	
	la fusion de 3 com com avec des indentités et des poles très différenciés	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	comcom	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Réunir l'ensemble du territoire autour d'un projet à échéance de 2030	
Échelle d'action (géographique)	comcom	
Dates de réalisation	Date de début	mai-18
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	déc-18
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commandite ?	
	CC	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	DDT	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	CA de l'allier élus du secteur et agents	
	Autres partenaires	
collectivités, associations, administrés		
	Bénéficiaires, cibles	
	la population du territoire	
Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	3 ateliers participatifs: le premier faisant un état des lieux du territoire, le second sur les objectifs souhaités et le troisième sur les actions à mener ...	

Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires DDT maître d'œuvre		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	l'ensemble des agriculteurs du T	lien entre tous les habitants du Territoire	maintenir et développer de l'emploi et des services
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	donner une identité à 3 Com Com		
	Liens avec la triple performance :		
	des actions qui s'insèrent dans un objectif de développement durable:		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	rencontrer la comm com pour participer et/animer un volet du plan d'action . Travailler sur la transmission des exploitations		
	Facteurs clé de réussite	implication des élus	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	une perception parfois étroite de ce que doit être l'agriculture (entretien des paysages) et des actions marquées uniquement autour de la promotion des circuits courts		
Mots clés	Diagnostic		
Mise à jour de la fiche	Date	13.03.2019	
	Rédacteur	M A NAUDIN	
Contact/site Internet	Alice SAPIN : asapin@allier.chambagri.fr		

<https://extranet-allier.chambres-agriculture.fr/>

Conventions cadre de partenariats politiques EPCI et Chambre d'agriculture

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire		
	Montée en compétences des Communautés de communes et d'agglomération sur le développement économique et l'aménagement du territoire intégrant le développement agricole. EPCI structurées début 2017 prennent leur marque en matière de déploiement de leurs nouvelles compétences. Ambition de la Chambre d'agriculture d'être la référence des agricultures et des territoires ardéchois. déclinaison		
	Problèmes initiaux		
	Pas ou peu de partenariats formalisés entre EPCI et CA07. Au coup par coup sur des projets spécifiques ou par biais de prestations marchés publics. Faible prise en compte de la dimension agricole dans les stratégies économiques et d'aménagement des EPCI. Nécessité de donner la place à cette agriculture, ses enjeux et potentialités dans le cadre de partenariats politiques plus globaux et structurés.		
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet		
	Les élus de la Chambre d'agriculture : Axe stratégique Répondre au défi de l'implication de l'agriculture dans la cohésion sociale et territoriale, développer les partenariats avec l'ensemble des acteurs du monde rural. Déclinaison des 4 axes stratégiques de la Chambre dans le cadre des partenariats avec les collectivités.		
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Une convention cadre de partenariat et des conventions opérationnelles liées à des actions partagées répondant aux orientations stratégiques Chambre et du coup EPCI également auprès des 18 EPCI du territoire		
Échelle d'action (géographique)	Département . démarche auprès de chaque EPCI		
Dates de réalisation	Date de début	janv.-17	
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	fin des EPCI ou de la Chambre d'agriculture	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?		
	EPCI et Chambre dans cadre démarchage politique Chambre		
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?		
	Chambre		
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées		
	Chargés de missions Territoires Collectivités Odile Audibert, Dominique Auger, Marion Gaulupeau, Raphael Rochigneux et Elus responsables Territoires Collectivités		
	Autres partenaires		
Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	EPCI forcément		
	Bénéficiaires, cibles		
	l'agriculture des territoires EPCI, les élus EPCI, la chambre d'agriculture		
Moyens mobilisés	démarche politique auprès des EPCI le plus souvent via le portrait de territoire ou en prolongement de partenariats passés. Rencontre des commissions économiques ou Bureau des EPCI. Formalisation des domaines de partenariats possibles à travers un projet co-construit de convention cadre. Déclinaison en conventions opérationnelles. 5 conventions cadre signées, les autres en discussion plus ou moins avancée en fonction des contextes et des dynamiques. Annonay R AGGlo, ARCHE Agglo , Rhône Crussol, Ardèche Rhône Coiron, Aubenas Vals.		
	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	équipe projet portrait agricole, équipe projet territoires,		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
services techniques des EPCI			
Impact	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect

Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	échelle EPCI	Échelle EPCI	dispositif d'aide direct ou d'appui au développement
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	échelle agriculture EPCI	Echelle EPCI	en fonction des thèmes déclinés
	Liens avec la triple performance :		
	En fonction EPCI, dispositifs peuvent être ciblés sur ce levier de développement		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	partenariat collectivité co-maîtrise d'ouvrage		
	Perspectives		
	des conventions cadres signées et opérationnelles avec les EPCI. Des programems d'actions adaptées aux potentialités et aux particularités des agricultures et des territoires EPCI		
	Facteurs clé de réussite	engagement politique sur un appui au développement agricole du territoire, et du territoire par l'agriculture	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	méconnaissance des potentiels de l'agriculture, vision foncière des surfaces agricoles, défiance politique parfois, concertation dialogue appropriation commune et identification des points gagants gagnants. Appui sur portrait agricole, dialogue politique et célébration des réussites		
Mots clés	partenariat programme d'action politique stratégie développement économique et territorial EPCI		
Mise à jour de la fiche	Date	20-févr.	
	Rédacteur	Régis Perier	
Contact/site Internet	regis.perier@ardeche.chambagri.fr		

Portrait de territoire

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	A l'occasion du renouvellement des instances de décision des communautés de communes et suite au redécoupage intercommunal acté en janvier 2017, la Chambre d'agriculture propose à ces nouvelles collectivités de les accompagner dans la stratégie de développement économique et territorial qu'elles ont désormais à mettre en place.	
	Problèmes initiaux	
	méconnaissance des enjeux agricoles par les élus des EPCI	
Contexte	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	chambre d'agriculture de l'Ardèche	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Permettre aux élus des EPCI de mieux comprendre les enjeux agricoles de leur territoire et d'intégrer l'activité agricole au coeur des projets de développement futurs s'approprier la dimension socio-économique et spatiale de l'agriculture (situation actuelle, évolutions) : surfaces, types de cultures, évolution de l'occupation des sols, dynamique des exploitations et leur perspective de renouvellement, chiffre d'affaires généré par l'agriculture...	
Échelle d'action (géographique)	tout le département	
Dates de réalisation	Date de début	oct.-17
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	déc.-19
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	EPCI	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	chambre d'agriculture de l'Ardèche	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	chambre d'agriculture de l'Ardèche : Julie Peytral, Marion Gaulupeau, Raphaël Rochigneux, Odile Audibert, Dominique Auger	
	Autres partenaires	
Bénéficiaires, cibles		

Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes			
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
Facteurs clé de réussite			
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter			

Mots clés	
Mise à jour de la fiche	Date
	Rédacteur
Contact/site Internet	

Elaboration d'une convention cadre de partenariat entre les CA26 / CA07 et ARCHE AGGLO - et cadrage des actions prioritaires (suite de 2017)

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire		
	Dans le cadre de la loi Notre, le nouveau schéma de coopération intercommunal s'est traduit par la fusion de 3 EPCI : Hermitage Tourmonais Communauté de Communes avec celles de l'Herbasse et du Pays de St Félicien. C'est ainsi qu'au 1/01/2017 a été créé Arche Agglo qui regroupe 41 communes dont 21 sur le département de la Drôme et 20 pour l'Ardèche. Cette nouvelle entité regroupe environ 56.000 habitants. L'aménagement et le développement territorial, ainsi que l'environnement font parti des compétences d'Arche Agglo. A ce titre un vice président à l'agriculture, l'environnement et la ruralité a été désigné.		
	Problèmes initiaux Des actions ponctuelles de partenariat ou de prestations ont été engagées par la CA26 avec les précédentes Communautés de Communes de l'Herbasse ou celle d'Hermitage Tourmonais. Cependant, il n'existait pas de véritable partenariat de travail entre les structures, et ces dernières ont préféré gérer en direct des actions agricoles ou environnementales liées à l'agriculture avec le recrutement de chargés de mission agricole et environnement (cf aires phyto, contrats de rivières, expérimentation Cipan...)		
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet		
	Les CA26 et 07 ont proposé à Arche Agglo, l'élaboration d'une convention cadre de partenariat pluri-annuelle, avec une déclinaison possible en conventions annuelles. La demande est partie pour la CA07 d'un besoin de renouveler une opération CLI engagée précédemment sur la Communauté de Communes du Pays de St Félicien.		
	La CA26 souhaite dans la présente mandature établir des conventions de partenariat avec les principales EPCI. Il s'agit d'un préalable pour l'intervention opérationnelle des services. Selon les actions engagées, la CA26 interviendra en partenariat pour l'émergence et le cadrage des actions, ou en prestation. Il s'agit d'abord d'avoir un cadre politique avec des orientations partagées pour l'agriculture sur le territoire, avant d'engager des interventions plus opérationnelles.		
Echelle d'action (géographique)	Territoire d'Arche Agglo soit 41 communes (dont 21 sur la Drôme)		
Dates de réalisation	Date de début		juin-17
	Date de fin (réalisée ou envisagée)		déc-19
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?		
	Arche Agglo		
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?		
	Arche Agglo + CA26 et 07		
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées CA26 : B. Chareyron + Jm Costechareyre + P. Combat (élu) CA07 : R. Perier + R. Rochigneux + P. Costet (élu) + L. Poulet (élu)		
	Autres partenaires		
	Bénéficiaires, cibles		
	Agriculteurs Arche Agglo		
Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontre préalable élus / services techniques pour connaissance réciproque : réalisé juin 2017 - Rédaction d'une proposition de convention cadre par les CA26 et 07 : réalisé en juin 2017 - Rencontre avec Arche pour présentation : réalisé en juin 2017 - Complément par Arche en cours juillet à Novembre 2017 - Validation par chacune des structures Novembre 2017 - Signature initialement envisagée en Décembre 2017 mais reportée au 3/05/2018 - Participation des 2 CA aux commissions agricoles d'Arche Agglo - à préciser - Signature d'une convention cadre le 3/05/2018 avec les principales orientations thématiques de travail - Réflexion sur les actions opérationnelles à mettre en œuvre mai - Juin 2018 - Choix de se s'orienter en priorité sur le développement des circuits courts sur le territoire - Formalisation et validation d'une proposition de travail pour appréhender le potentiel de développement des circuits courts au niveau des exploitations Juillet à Déc 2018 - Réalisation prévue sur le 1^{er} semestre 2019 		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	- Coordinateur d'antenne chargé des relations avec les collectivités pour la CA26		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	- Responsable de service + chargé de mission agriculture / environnement		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	à préciser selon les opérations engagées		
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	- Mise en œuvre d'actions opérationnelles à destination des agriculteurs - Déclinaison de la convention de partenariat pluri-annuelle avec la réalisation d'autres actions		
Facteurs clé de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Orientations politiques partagées - Reconnaissance des compétences d'intervention des CA26 		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté politique de la collectivité - Financements à mobiliser pour les interventions des CA : proposition de mobiliser des programmes de financements existants (PVE / Leader...) 		
Mots clés			
Mise à jour de la fiche	Date		22-mars
	Rédacteur	Jm Costechareyre	
Contact/site Internet	Jean-michel.costechareyre@drome.chambagri.fr		

Emergence d'un projet agricole sur le territoire de la Communauté de communes des Baronnies en Drôme provençale

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire		
	La loi NOTRe a conduit à un nouveau schéma de coopération intercommunale qui s'est notamment traduit par la fusion de 4 EPCI : Val d'Eygues, Pays de Rémuzat, Hautes-Baronnies, Pays de Buis-les-Baronnies. C'est ainsi qu'au 01/01/2017 a été créé la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme provençale (CCBDP) qui regroupe 21 000 habitants et 67 communes de l'extrême sud-est de la Région. Cela en fait la 2ème plus grande communauté de communes de la Drôme, avec 17 % du territoire. Les deux piliers de développement économique du territoire sont l'agriculture et le tourisme. L'agriculture représente 17 % des emplois du territoire (1006 agriculteurs pour 22 500 ha en 2010). Elle a pour vocation de devenir une orientation majeure du projet stratégique politique intercommunal.		
	Problèmes initiaux La CCBDP est actuellement en train de construire un projet de développement stratégique et politique pour son territoire. Au vu de sa place, la thématique agricole est incontournable. Cependant, le positionnement de la CCBDP n'est pas évident sur ce territoire dans lequel s'inscrit un parc naturel régional et où interviennent de nombreux OPA dont la Chambre d'Agriculture de la Drôme.		
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet		
	La CA26 a sollicité une rencontre politique avec les élus de la CCBDP mi 2017. De son côté, le Parc Naturel Régional des Baronnies provençales (PNRBP) tentait de faire le point avec la CCBDP sur ses missions et l'ambition agricole de la nouvelle communauté de communes. Parallèlement, la CA26 et le PNRBP, qui mènent de nombreuses actions en commun, s'entendaient sur la nécessité de présenter à la CCBDP leurs actions déjà engagées sur le territoire.		
	Pour la Chambre d'Agriculture : - Tisser des liens de partenariat avec la CCBDP - Positionner la CA26 comme acteur incontournable du développement agricole du territoire Pour la CCBDP : - Construire un projet stratégique et politique de développement agricole - Trouver sa place en tant qu'acteur de développement agricole du territoire parmi les acteurs existants (définir une ligne de partage des missions)		
Echelle d'action (géographique)	Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale : 67 communes et 109 241 ha		
Dates de réalisation	Date de début		déc.-17
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	en cours	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?		
	Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale		
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?		
	Chambre d'Agriculture de la Drôme		
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées		
	Chambre d'Agriculture de la Drôme – Elus : Nathalie Gravier et Sandrine Roussin Coordinatrice de projet : Nina Croizet (appuyée de Damien Colin et Bertrand Chareyron) Ressources techniques : Benoit Chauvin Buthaud, Marie-Hélène Bouvet, Julien Vigne, Cédric Yvin, Maëva Anthème, Anne Eyme-Gundlach, Rémy Merlot, Claude Chanus, Aline Beuton Autres partenaires Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales Bénéficiaires, cibles Elus de la communauté de communes à court terme Habitants à moyen terme Agriculteurs à moyen/long terme		
Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Etape 1 : Rencontre politique du 8 décembre 2017		
	→ Volonté affichée de la CCBDP de travailler efficacement sur des actions concrètes avec des acteurs du développement agricole déjà en place sur le territoire (pas d'embauche prévue à la CCBDP) → Volonté de d'aborder la thématique agricole par la présentation d'un portrait agricole de territoire par la CA26 en Commission Economique (mise à niveau de tous les élus)		
	Etape 2 : Rencontre technique du 24 janvier 2018		
	→ Elaboration d'un « cadre » pour ce portrait de territoire → Demande de présentation de la CA26 (missions, organisation, actions) Etape 3 : Commission Economique dédiée à l'Agriculture → Présentation du portrait agricole du territoire → Présentation des missions de la CA26 → Présentation des actions engagées avec le PNRBP sur le territoire		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Coordinatrice d'antenne chargée des relations avec les collectivités du sud Drôme pour la CA26 + 9 conseillers CA26 (expertise dans leur domaine) Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires Responsable du Pôle Développement Economique de la CCBDP		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	Tous les agriculteurs du territoire sont concernés par le portrait agricole de territoire.	Le porter à connaissance de la place de l'agriculture sur le territoire	Conséquence économique directe pour les agriculteurs quand le projet agricole de la CCBDP sera établi et mis en œuvre
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Le porter à connaissance de la place de l'agriculture sur le territoire	Dépend des actions qui seront mis en œuvre dans le cadre du partenariat avec la CCBDP	
	Liens avec la triple performance :		
	Emergence d'un projet triplement performant Identification des aspects innovants le cas échéant Perspectives - Co-construction du projet agricole pluriannuel de la CCBDP en partenariat avec la PNRBP - Elaboration et signature d'une convention de partenariat CA26 – PNRBP -CCBDP - Déclinaison de la convention de partenariat pluri-annuelle en conventions annuelles de programme d'actions - Mise en œuvre d'actions opérationnelles à destination des agriculteurs		
Facteurs clé de réussite	- Des orientations politiques partagées - La reconnaissance des compétences d'intervention de la CA26 - Un budget alloué au projet agricole du territoire - Des techniciens disponibles à la CA26		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	- Choix de la CCBDP de travailler avec d'autres structures - Aucun budget alloué à l'agriculture - Manque de disponibilité de la CA26		
Mots clés	Agriculture – Projet – Développement – Emergence – Co-construction – Partenariat – Reconnaissance		
Mise à jour de la fiche	Date		05/04/2018
	Rédacteur	Nina Croizet	
Contact/site Internet	nina.croizet@drome.chambagri.fr		

Emergence projet CUMA





Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Plus de CUMA sur le territoire depuis de nombreuses années Relance d'un outil collectif au service des agriculteurs (actuellement abattoir => seul outil collectif du territoire) Mutualisation des coûts / utilisation de matériel en commun (surgélateur...) Promotion de l'agriculture de groupe	
	Problèmes initiaux	
	Outils trop onéreux pour un seul agriculteur	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Agriculteurs du territoire de l'Oisans	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Soutien fort de l'APAO dans un contexte de territoire où l'agriculture est menacée (zone de montagne à fort potentiel touristique) Dynamiser le lien entre les agriculteurs autour d'un projet commun	
Échelle d'action (géographique)	territoire de l'Oisans	
Dates de réalisation	Date de début	en réflexion
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	APAO (association pour la Promotion de l'Agriculture en Oisans)	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	lien avec l'animateur de la FDCUMA	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre Agriculture de l'Isère	
	Autres partenaires	
Communauté de Communes de l'Oisans (?)		
	Bénéficiaires, cibles	
	Agriculteurs du territoire de l'Oisans	
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	rencontre organisée entre APAO et FDCUMA le 08/10/18 pour présentation du fonctionnement et modalités des CUMA Agriculteurs présents en phase de réflexion	

Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Animatrice de l'APAO (Conseillère territoriale Chambre Agriculture)		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	4	promotion du collectif	réduction des coûts surgélation=> stockage matière dans le temps
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	service sur le territoire non disponible	impossible à faire si distance trop importante	
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
Facteurs clé de réussite	Entente et achat du matériel collectif		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter			
Mots clés			
Mise à jour de la fiche	Date		
	Rédacteur		
Contact/site Internet			

<i>Inventaire des projets/actions accompagnées par le réseau des Chambres d'agriculture</i>		
	<p>Projet agricole de territoire partagé avec 5 Communautés de Communes de la Vallée de l'Arve</p>   	
Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	<p>En 2017, la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc a porté une réflexion dans le cadre du CROF bovin lait sur la pérennité de la filière laitière de la Vallée de l'Arve dans un contexte de forte pression foncière. Pour aboutir à un plan d'actions, un COPIL a été créé associant les structures agricoles collectives du territoire notamment groupes de développement et coopératives, mais également les collectivités locales.</p> <p>A la fin de cette réflexion, sur le secteur particulier de la Moyenne Vallée de l'Arve, il a été proposé par un élu présent de porter cette réflexion auprès des élus de 5 Communautés de Communes qui réalisent un futur SCoT.</p>	
	Problèmes initiaux	
	<p>Une très forte pression foncière et une urbanisation importante qui peuvent mettre en péril des exploitations laitières en AOP Reblochon, avec un cahier des charges qui a lien fort au foncier</p> <p>Une cohabitation très difficile avec la population locale qui pèse sur les exploitants</p> <p>Un morcellement du parcellaire agricole lié à cette pression foncière et à un historique avec les propriétaires, du temps passé sur les routes avec les problèmes de circulation, des charges importantes sur ce poste</p> <p>Un vieillissement de la population agricole, des porteurs de projets qui souhaitent s'installer mais qui peinent à trouver du foncier ou des structures pour s'installer</p> <p>Une volonté de travailler davantage en partenariat avec les collectivités locales</p>	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	La Chambre d'Agriculture avec les trois groupes agricoles concernés : Arve Faucigny Agriculture, SICA Arve Giffre Risse, GVA de la Vallée Verte	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Construire un projet agricole avec les collectivités locales pour pérenniser l'agriculture de la Moyenne Vallée de l'Arve	
Échelle d'action (géographique)	5 Communautés de Communes de la Moyenne Vallée de l'Arve : Communautés de Communes des 4 Rivières, Arve Salève, Faucigny Glières, du Pays Rochois et de la Vallée Verte	
Dates de réalisation	Date de début	2018
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	2021
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commandite ?	Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	Christelle Chesney, Conseillère chargée de Territoire Maie-Edith Pinget responsable équipe développement territorial Carole Petit responsable pôle territoire
	Autres partenaires	
		5 Communautés de Communes 3 groupes de développement
	Bénéficiaires, cibles	
		Agriculteurs de la Moyenne Vallée de l'Arve et porteurs de projets qui souhaitent s'installer dans ce secteur

Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<p>Une réflexion prospective portée par la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc en 2017 pour pérenniser la filière laitière de la Vallée de l'Arve dans un contexte de très forte pression foncière, dans le cadre du CROF Bovin lait : un diagnostic alimenté par 40 enquêtes auprès d'exploitations, un COPIL réunissant les structures agricoles collectives du territoire (notamment groupes de développement et coopératives) et les collectivités locales, qui a travaillé sur une prospective et un plan d'actions</p> <p>Une proposition par un élu présent au COPIL de partager ces réflexions avec les 5 Communautés de Communes de la Moyenne Vallée de l'Arve qui s'engagent dans un SCoT commun</p> <p>Une 1ère rencontre entre responsables professionnels et élus de ces 5 collectivités qui a permis de valider une intention de co-construire un projet agricole pour pérenniser l'agriculture du territoire et les enjeux</p> <p>Une 2ème rencontre a permis de discuter et valider les actions proposées par la profession agricole</p> <p>La 3ème et la 4ème rencontre ont validé les conditions de partenariat entre la Chambre d'Agriculture et les 5 Communautés de Communes</p> <p>Avant chaque rencontre avec les collectivités, une réunion de préparation a été nécessaire avec les conseils d'administration des 3 groupes de développement concernés par ce périmètre pour partager les enjeux et proposer des actions aux élus.</p> <p>Une convention de partenariat de 3 ans est en cours de finalisation autour de 3 thématiques principales :</p> <ul style="list-style-type: none"> . la réorganisation foncière . la cohabitation avec la population locale . le renouvellement des générations 		
Moyens mobilisés	<p>Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre</p> <p>Animation de groupe et relation avec les collectivités par une conseillère chargée de territoire</p> <p>Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires</p>		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	330 exploitations	meilleure compréhension entre agriculteurs et population locale gain de temps sur les déplacements	moins de charges liées au déplacement respect facilité du cahier des charges du Reblochon sur la question du pâturage avec les échanges fonciers
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	un partenariat entre collectivités et profession agricole une agriculture dynamique et renouvelée	moins de déplacement d'engins agricoles	
	Liens avec la triple performance :		
	<p>social : une agriculture mieux intégrée dans son territoire, de meilleures relations avec les habitants, une agriculture dynamique et renouvelée, des contraintes de travail moins lourdes avec un parcellaire restructuré</p> <p>économique : des charges moins importantes liées au déplacement, un respect facilité du cahier des charges du Reblochon sur l'aspect pâturage notamment avec un parcellaire restructuré autour des sièges, des exploitations plus facilement transmissibles</p> <p>environnemental : moins de déplacement d'engins agricoles, moins de pollutions atmosphériques (dans une Vallée particulièrement sensible à cette problématique)</p>		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	Signature de la convention de partenariat pour démarrer les actions à l'automne prochain		
Facteurs clé de réussite	<p>Une démarche pro-active auprès des élus locaux</p> <p>Une force de propositions par la profession agricole locale</p> <p>Une organisation en groupes locaux, interlocuteurs des collectivités, relais de la Chambre d'Agriculture sur les territoires</p> <p>Des moyens d'animation pour faire émerger les projets et en relation avec les collectivités</p>		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Certaines collectivités sur les 5 qui ne souhaitent pas s'engager sur la question agricole : un argumentaire à préparer et déployer auprès des élus		

Mots clés	partenariat agriculture - collectivités échanges fonciers renouvellement des générations cohabitation pression foncière	
Mise à jour de la fiche	Date	08-mars
	Rédacteur	Christelle Chesney
Contact/site Internet	Christelle Chesney, Conseillère chargée de Territoire Genevois-Arve christelle.chesney@smb.chambagri.fr 04 50 25 69 02 - 06 74 78 98 50	

<i>Inventaire des projets/actions accompagnées par le réseau des Chambres d'agriculture</i>	
	<p>Mise en place d'un projet agricole de territoire sur la Communauté de Communes Pays d'Evian Vallée d'Abondance</p>   
Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire
	Fusion récente de 2 Comcom : secteur de plateau et zone de montagne Une collectivité qui met en œuvre des dispositifs concernant l'agriculture (méthaniseur, Plan Pastoral Territorial, PCAET) mais sans réelle politique agricole structurée Une profession agricole structurée en différents collectifs
	Problèmes initiaux
	Nécessité de structurer un groupe agricole identifiable, représentatif et force de proposition pour pouvoir dialoguer et travailler avec les élus (ComCom) Absence d'une politique agricole qui permette de traiter tous les enjeux agricoles du territoire
	Qui est à l'origine de la demande / du projet
	La profession agricole du territoire
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Mettre en place une gouvernance mixte profession et collectivités pour des réflexions collectives et collégiales sur des projets agricoles des pistes d'actions et construire un programme permettant de répondre aux enjeux agricoles
Échelle d'action (géographique)	La Communauté de Communes Pays d'Evian Vallée d'Abondance (22 communes)
Dates de réalisation	Date de début janv-18
	Date de fin (réalisée ou envisagée) déc-19
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?
	Groupements dans la phase d'émergence - co-maîtrise d'ouvrage pour la suite
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?
	Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc et partenaires
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées
	Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc : Adrien Maire Marie-Edith Pinget Hélène Harroudj Anne-Lise Mourre Stéphanie Lachavanne Julien Cosme à compléter en fonction de actions réellement conduites
	Autres partenaires
	non identifiés à ce jour
	Bénéficiaires, cibles
	Agriculteurs ayant leur siège sur le territoire de la CCPEVA et autres acteurs selon la nature des actions conduites (porteurs de projets agricoles souhaitant s'installer sur le territoire, élus, propriétaires du territoire, ...)
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<p>Réalisés:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Rencontre des membres des coopératives Gavot Léman et Gavot Val d'Abondance pour remobiliser autour des collectifs agricoles du territoire et constituer un groupe identifiable, représentatif et force de proposition pour pouvoir faire émerger et conduire des projets avec les élus (ComCom) 2. Deux rencontres avec un groupe d'agriculteurs représentatifs des 2 groupements et des différentes productions du territoire: identification des enjeux agricoles du territoire, de pistes d'actions et du cadre de travail dans lequel on souhaite s'inscrire pour travailler avec la collectivité (création d'une commission agricole) 3. Rencontre et échanges avec la ComCom: main d'œuvre, foncier-réouverture des espaces, circuits courts et renouvellement des générations <p>A réaliser:</p> <ul style="list-style-type: none"> Nouvelle réunion avec les exploitants pour établir un plan d'action précis sur les thématiques ayant intéressées les élus Proposition de ce plan d'action aux élus dans le cadre du groupe de travail agricole Comcom-profession Conduite d'actions si validation

Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Moyens d'animations via le conseiller de territoire : organisation et animation de réunion, prises de contacts individuelles et collectives pour mobiliser les agriculteurs et les structures agricoles et prise de contact avec la Comcom pour organiser la rencontre		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	non concerné à ce stade		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	Un collectif d'une vingtaine de personnes qui travaillent pour les 166 exploitations professionnelles du territoire	Des mises en relation entre les structures professionnelles du territoires Un dialogue engagé avec els collectivités	Des projets qui émergent sur des questions économiques : développement de la valeur ajoutée (outils collectifs et développement de l'approvisionnement local
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Des enjeux mis en évidence sur le foncier et d'aménagement du territoire, la pérennité de l'agriculture en lien avec le renouvellement des générations Des questions sur la partage de main d'œuvre entre secteurs d'activités	Des projets sur la reconquête agricole des espaces	
	Liens avec la triple performance :		
	Résultats attendus en fonction des actions conduites: main d'œuvre: diminution de la charge de travail pour les exploitants donc une activité plus "vivable" , circuits courts: meilleur valorisation des produits, lien avec le consommateur et limitation de la pollution engendrée par les transports , réouverture d'espaces: attractivité du territoire via des paysages entretenus , une ressource fourragère supplémentaire assurant le respect des cahiers des charges et le maintien de pratiques extensives		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	non identifié à ce stade du projet		
	Perspectives		
	Un programme d'actions Echanges réguliers qui rassemblent des acteurs (élus et profession agricole) représentatifs		
Facteurs clé de réussite	Des élus volontaires et sensibles aux enjeux agricoles acteurs (personnel de la restauration collective, artisans et commerçants, ...) volontaires et impliqués dans la durée financiers et d'animation qui permettent d'accompagner les actions dans le temps agriculteurs qui s'approprient et participent largement à la démarche	Des Des moyens Des	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Manque de volonté des élus par rapport à la mise en place d'une commission agricole Difficulté à mobiliser les agriculteurs de certains secteurs		
Mots clés	projet de territoire - collectif - main d'œuvre - circuits courts- amélioration foncière /réouverture - partage des enjeux - commission agricole		
Mise à jour de la fiche	Date	13-mars	
	Rédacteur	Adrien Maire	
Contact/site Internet	Adrien Maire : 06 74 79 13 91 ou adrien.maire@smb.chambagri.fr		



Projet de territoire agricole sur le Pays du Mont-Blanc



Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	<p>Un projet agricole de territoire est une démarche de concertation multi-acteurs regroupant professionnels agricoles et élus qui vise à définir et à prioriser les actions à mettre en oeuvre sur le territoire dans les années à venir afin de pérenniser les activités agricoles.</p> <p>En 2009, la SICA du Pays du Mont-Blanc, accompagnée de la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc, a conduit une première réflexion de ce type.</p> <p>En 2018, la SICA a souhaité porter une démarche de renouvellement de son projet agricole de territoire afin d'actualiser le diagnostic agricole pour valider les enjeux actuels, les objectifs et les priorités qui seront le fil conducteur de nouvelles actions.</p>	
	Problèmes initiaux	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	<p>Le précédent projet de territoire conduit en 2009 a permis de faire émerger plusieurs projets d'envergure (réhabilitation de l'abattoir du Pays du Mont-Blanc, création d'un magasin de coopérative à Domancy, etc.). Ces projets ayant pu se concrétiser et le contexte évoluant constamment, il y avait une nécessité à renouveler le projet afin d'établir un nouveau plan d'actions et de poursuivre dans la durée un partenariat agriculture - territoire</p>	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	SICA du Pays du Mont-Blanc	
Échelle d'action (géographique)	Cette réflexion prospective a pour objectif principal de définir les enjeux de l'agriculture du territoire et de réfléchir, en cohérence avec ces enjeux, à un programme d'actions. Ce programme d'actions est pensé dans sa globalité (priorités, effets envisagés de l'action, finalités, opportunités de financement...).	
	<p>Les sous-objectifs du projet de territoire sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Actualiser le diagnostic agricole du territoire - Repérer les grands enjeux et les défis que l'agriculture devra relever à l'horizon 2050. - Se donner des perspectives communes à moyen et long terme - Se mettre d'accord sur les actions à conduire pour orienter les évolutions 	
Dates de réalisation	Date de début	janv-18
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	avr-18
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	SICA du Pays du Mont-Blanc	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc (Nicole Bocquet, Marie-Edith Pinget, Vincent Martineau, Céline Abadia)	
	Autres partenaires	
	Elus et administratifs des collectivités concernées, ASTERS, SEA74, association locales, agriculteurs	
Bénéficiaires, cibles		
Exploitations agricoles du Pays du Mont-Blanc - 178		

Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Un groupe multi-acteurs a été constitué pour partager les valeurs du territoire autour de l'agriculture. Il s'est réuni 4 fois pour des séances de 3 heures environ entre janvier et avril 2018. Ces séances, animées par la CASMB, ont permis de mettre en évidence des leviers d'actions. Les leviers d'actions identifiés ont ensuite été retravaillés par la SICA en interne afin de déterminer des axes de travail et de préciser le programme d'actions. Présentation du projet et échanges avec les jeunes agriculteurs du Pays du mont Blanc		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Bases de données, réseaux locaux, travail cartographique pour réaliser le diagnostic du territoire. Techniques d'animation participatives et interactives afin de favoriser les échanges entre les participants pour aboutir à une production de groupes. - Technique des post-its / metaplan pour définir les enjeux - Travail en sous-groupe pour identifier les leviers d'action - Vote des participants pour hiérarchiser et prioriser les actions à mener		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	Prêt d'une salle de réunion par la collectivité		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	170 exploitations professionnelles sur le territoire	Conforter la dynamique agricole locale	Des réflexions à engager sur les filières, la main d'œuvre
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Reprise du dialogue entre les collectivités et les professionnels agricoles	Des projets à initier en lien avec les acteurs de l'environnement sur les espaces naturels sensibles, la qualité de l'air	
	Liens avec la triple performance :		
	cf ci-dessus		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	Le projet de territoire a permis de donner une impulsion à la SICA afin de s'engager dans des problématiques qu'elle avait jusqu'alors laissées de côté (le renouvellement des générations, le foncier, etc.). Il a aidé le groupe à prendre du recul sur les actions passées et sur son organisation. Le projet de territoire a finalement ouvert de nouvelles perspectives pour l'agriculture du territoire et recréant du dialogue entre les parties prenantes et en définissant une feuille de route concertée et partagée par les différents acteurs. Il s'agit maintenant de faire vivre ce projet de territoire et de mettre en œuvre un plan d'actions pour répondre aux enjeux identifiés.		
Facteurs clé de réussite	Mobilisation des professionnels agricoles et des élus locaux Appropriation de la méthodologie par les participants Interactions et échanges constructifs entre les participants Validation et appropriation collective des enjeux et des leviers d'actions identifiés		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Faible mobilisation des élus locaux / Mobilisation des agents administratifs des collectivités en charge de l'agriculture pour faire le lien avec les élus. Difficulté des participants à se projeter à + 30 ans / Recentrage des réflexions sur du "moyen terme" pour faciliter la projection dans le futur		
Mots clés	Agriculture, projet, territoire, prospective, enjeux, futur		
Mise à jour de la	Date	13-mars	

fiche	Rédacteur	Céline Abadia
Contact/site Internet	Céline Abadia Conseillère en charge de territoire Pays du Mont Blanc- Giffre Bassin de Cluses celine.abadia@smb.chambagri.fr / 06.74.78.98.48	



Réflexion pour un projet agricole partagé sur le Grand Annecy



Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Un nouveau territoire administratif : fusion de l'agglomération d'Annecy et plusieurs CC => Grand Annecy (GA) Une volonté de mettre en place une véritable politique agricole traduite par une convention entre le GA et la CASMB De fait, un nouveau territoire agricole qui concerne tout ou partie de 4 groupements de développement	
	Problèmes initiaux	
	Pas d'habitude de travail collectif et de compilation/analyse des données de l'agriculture à cette échelle, Un programme d'actions annexé à la convention qui reprend les actions réfléchies au sein du groupement agricole de l'ex-Agglomération d'Annecy et des demandes relayées par quelques élus, Volonté d'anticiper le renouvellement de la convention avec des actions mieux cernées	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	La CASMB et les responsables de groupes locaux	
Échelle d'action (géographique)	Se connaître mutuellement entre agriculteurs des différents secteurs et entre acteurs, Partager un projet entre agriculteurs et avec les autres acteurs : valeurs, enjeux, analyses, actions, Créer une dynamique collective à cette nouvelle échelle, Se définir une feuille de route pour affiner et prolonger le programme d'actions annexé à la convention de partenariat, Contribuer au projet de territoire "Imagine de GA" lancé dans le même temps.	
	Périmètre de la communauté d'agglomération du Grand Annecy	
Dates de réalisation	Date de début	automne 2017
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	sept-18
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	CASMB	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	CASMB	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Nicole BOCQUET et Gaëlle CORDEL, conseillères en charge de territoire	
	Autres partenaires	
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Grand Annecy, PNR des Bauges, Groupements Agricoles, SEA 74, FRAPNA, ASTERS (CEN 74), Cyclamen, Fédération des chasseurs, CLD Grand Annecy, Propriété foncière, Association Terres du Lac	
	Bénéficiaires, cibles	
	Représentants des groupements agricoles, élus du GA, représentants d'associations. Au final, 45 personnes ont participé régulièrement, dont 16 agriculteurs (35%), 15 élus + 3 administratifs des collectivités (40%), 11 représentants d'associations et structures du territoire (24%).	
Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre	Mobilisation des agriculteurs (4 par groupement), des élus et des associations Elaboration de l'état des lieux et du diagnostic de l'agriculture du Grand Annecy Réflexion avec le groupe multi-acteurs en 5 séances : - Définition des enjeux et appropriation du diagnostic : - Facteurs d'évolution et de réalisation des enjeux, choix des hypothèses des scénarios (Elaboration des scénarios par les animatrices CASMB et GA) - Analyse des leviers d'action à partir des leviers utilisés dans les 3 scénarios - Débat sur les points de divergence et définition d'une position - Pistes d'actions Rédaction d'une note et d'un schéma de synthèse pour "Imagine le GA" et présentation au bureau du GA Rédaction d'une note stratégique et compilation des documents produits Présentation et discussion dans chacun des groupements agricoles	
	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre	

Moyens mobilisés	Mobilisation des données de l'agriculture et élaboration du diagnostic agricole sur le GA Méthodes et animation de la réflexion : méthodes participatives, travaux de groupes et en plénière Salles, supports, buffets		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	GA : relais de l'information, co-animation PNR : appui à l'animation		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	16 + discussion dans chacun des groupements en CA et AG	Lien entre les différents acteurs du territoire	Mesure des attentes en matière de consommé local Reconnaissance de la filière laitière et de son impact économique sur le territoire
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Reconnaissance de l'agriculture et prise en compte dans le projet de territoire Meilleure écoute et dialogue établi Meilleure connaissance de l'agriculture Dynamique territoriale	Mesure des attentes environnementales par les agriculteurs	
	Liens avec la triple performance :		
	Approche globale de l'activité agricole		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Réflexion multi-acteurs		
	Perspectives		
	Renouvellement de la convention Réflexion en interne sur les enjeux Agriculture & Environnement		
Facteurs clé de réussite	Du temps pour la réflexion et la prise de recul Ecoute mutuelle et acceptation des points de vue différents Choix des participants et consignes de fonctionnement: ouverture, bienveillance et respect des autres, méthodes participatives		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Méconnaissance de l'agriculture et en particulier de l'agriculture locale avec une vision déformée par les analyses des enjeux de l'agriculture nationale voir mondiale Difficulté à mobiliser les élus "influentes" sur des réflexions de cette durée (sauf vice-président à l'aménagement, à la ruralité et à l'agriculture) Résistance au changement et à l'intégration de nouvelles analyses ou positions		
Mots clés	Projet agricole, territoire, partenariat, lien agriculture et collectivités		
Mise à jour de la fiche	Date	15-mars	
	Rédacteur	Nicole BOCQUET	
Contact/site Internet	Nicole Bocquet, Conseillère chargée de Territoire sur le Bassin Annécien nicole.bocquet@smb.chambagri.fr 04 50 88 18 22 - 06 74 78 98 49		

PAT de Vichy Communauté

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire		
	Démarche qui s'inscrit dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la Communauté d'Agglomération. A travers ce projet, volonté de la collectivité d'encourager une production et une consommation alimentaire responsable ainsi que de créer de la richesse et des emplois sur le territoire,		
	Problèmes initiaux Bassin agricole de production et de transformation de viande bovine et avicole dont les produits de qualité (majoritairement en Label Rouge) ne sont pas consommés sur le territoire et particulièrement dans la restauration collective.		
	Qui est à l'origine de la demande / du projet Vichy Communauté		
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Soutenir une agriculture locale, de qualité et durable, favorable à son autonomie alimentaire,		
Échelle d'action (géographique)	La Communauté d'agglomération Vichy Communauté et la ville de Cusset territoire test d'actions		
Dates de réalisation	Date de début	déc-17	
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	sept-20	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ? La Communauté d'agglomération Vichy Communauté		
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ? Vichy Communauté, les communes, la SAFER, la CDA, la CCI et la CMA		
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées Chambre de l'Allier : SAPIN Alice + élus		
	Autres partenaires CD, GRAB Auvergne, FRCIVAM, Terres de lien, AMAP, Banque Alimentaire de l'Allier, épiceries sociales, associations caritatives, Pôle universitaire de Vichy, Jardins de Cocagne, SICABA, Allier Volaille, Société Laitière de Vichy, (un COTECH réunissant près de 80 personnes)		
	Bénéficiaires, cibles agriculteurs et population du territoire		
	Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes Labelisation du PAT lors du salon de l'agriculture 2018, actions conduites par l'agglomération concernant la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les écoles, travail auprès des gestionnaires de la restauration collective pour davantage s'approvisionner localement, identification du potentiel foncier mobilisable pour du maraîchage, émergence de projets pour faciliter la vente directe auprès des habitants.		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre participation au COTECH, aux ateliers de travail, au forum "Quelle alimentation pour demain ?", avec animation d'un atelier sur la perception de l'Agriculture, co-construction de la convention de partenariat pour la mise en œuvre du PAT		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires animation		
	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	Les agriculteurs du territoire et plus particulièrement les exploitations en démarche de circuit court	valorisation de la production et du savoir faire agricole du territoire	vente d'une partie de la production d'agriculteurs auprès de la restauration collective + vente directe auprès des consommateurs
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	ambition à plus long terme: mettre en adéquation le bassin de consommation avec le bassin de production	consommation de produits locaux et lutte contre le gaspillage	
Liens avec la triple performance :			

validation de la démarche PAT intercommunautaire

MPP ?

Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)		
	Identification des aspects innovants le cas échéant	
	<p>Perspectives</p> <p>mise à disposition de terrains communaux et intercommunaux pour l'installation de maraîchers + pour la production de légumes de plein champ pour des agriculteurs en diversification</p>	
Facteurs clé de réussite	un partenariat avec la collectivité où la Chambre est reconnue comme expert sur des missions utiles sur le territoire (des actions de service public et des prestations)	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	une approche parfois limitée ou dogmatique de l'agriculture, des actions qui prennent du retard. moyens mis en oeuvre pour surmonter les difficultés: Rencontre de la CA03 et de la collectivité pour dérouler le projet et se présenter : rédaction d'une plaquette sur nos compétences pouvant être mobilisées pour le PAT	
Mots clés	Projet Alimentaire Territorial	
Mise à jour de la fiche	Date	13-mars
	Rédacteur	SAPIN Alice
Contact/site Internet	Alice SAPIN	

Plan Alimentaire Territorial

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Depuis 2017, l'Ardèche Méridionale bénéficie d'un Plan Alimentaire Territorial ; il fédère les acteurs du territoire qui agissent chacun dans leur domaine autour de la question de l'approvisionnement local, de l'alimentation, depuis plusieurs années.	
	Problèmes initiaux	
	C'est à la fois le constat d'une complexité, ou d'une confusion des nombreuses initiatives séparées sur ces questions et l'opportunité stratégique de se saisir du concept PAT, qui ont motivé la candidature.	
Qui est à l'origine de la demande / du projet	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Sont à l'origine de la demande, les acteurs territoriaux déjà très actifs en la matière, à savoir le Syndicat Mixte de l'Ardèche Méridionale avec les Psader, Ardèche le Goût et la Chambre d'Agriculture ; sont parties prenantes des collectivités territoriales et des communes.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	A l'intérieur du PAT, une action est ciblée sur la situation de l'offre de produits et des actions foncières qui peuvent concourir à renforcer et à structurer l'Offre	
Échelle d'action (géographique)	l'Ardèche Méridionale	
Dates de réalisation	Date de début	
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commandite ?	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
Autres partenaires		
Bénéficiaires, cibles		
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	D'un commun accord, la CdC du Bassin d'Aubenas et la Chambre d'Agriculture ont engagé une action de mobilisation foncière sur la plaine alluviale de la vallée de l'Ardèche, qui dispose de nombreux atouts pour faciliter la mise en place ou la confortation d'entreprises agricoles souhaitant s'inscrire dans l'approvisionnement des lieux de consommation locaux. Le repérage et la qualification des sites d'intérêt ont été fait pour être proposés aux porteurs de projets. au vu de leurs demandes, intentions, compétences...	
	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre	

Moyens mobilisés	temps d'accompagnement sur la base de la méthodologie d'accompagnement de projets ; aptitudes à l'écoute sous forme d'entretiens de proximité		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	suivi de l'action pour accompagner les collectivités locales		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	Environ 10, soit exploitants en situation de cédants, soit porteurs de projets	facilitation du maintien de l'activité locale	maintien et/ou adaptation d'entreprises de production agricoles
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	mise en valeur du potentiel de production local	orientation vers des systèmes de production respectueux des ressources naturelles	
	Liens avec la triple performance :		
	sites d'intérêt environnemental reconnu(proximité de zones humides) , dans lesquels l'activité agricole est souhaitée		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	poursuivre l'intégration de plusieurs démarches sur un même espace géographique.		
	Facteurs clé de réussite	mobilisation constante des partenaires	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter			
Mots clés			
Mise à jour de la fiche	Date	03/2019	
	Rédacteur	Odile Audibert – Chambre d'agriculture de l'Ardèche	
Contact/site Internet			

Des produits locaux pour la cuisine centrale de Montélimar

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire		
	La ville de Montélimar dispose d'une cuisine centrale en gestion concédée. Son marché arrive à terme en fin d'année scolaire 2018-2019. Le prestataire en place est la société de restauration collective Sodexo. La cuisine centrale prépare près de 2 000 repas par jour pour l'ensemble des écoles de Montélimar, d'Allan et Sauzet ainsi que quelques centres de loisirs et porte une trentaine de repas à domicile. La ville renouvelle son marché pour l'année scolaire à venir et Sodexo a souhaité accompagner sa réponse d'un projet ambitieux : créer une légumerie au sein de la cuisine et s'approvisionner en fruits et légumes locaux. Aussi, Sodexo a sollicité la Chambre d'Agriculture pour raisonner ses approvisionnements.		
	Problèmes initiaux Sodexo ne recevait jusqu'alors aucun légume frais et bruts car ne disposait pas des outils pour les travailler : laveuse, éplucheuse, découpeuse. Sodexo n'avait donc aucun lien avec les producteurs locaux et aucune idée des légumes disponibles sur le territoire de l'agglomération montélienne.		
Qui est à l'origine de la demande / du projet	Cyril Aubry, directeur de la cuisine centrale de Montélimar et Isabelle Déclozeaux, responsable projet alimentaire locaux pour Sodexo au niveau national		
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Quantifier et qualifier les besoins de la cuisine centrale en légumes Connaître les légumes locaux produits sur le territoire Mettre en relation les producteurs locaux et Sodexo Visiter les fermes des agriculteurs fournisseurs		
Échelle d'action (géographique)	Montélimar Agglomération		
Dates de réalisation	Date de début		sept-18
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	Inconnu	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ? Sodexo		
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ? Sodexo et Chambre d'Agriculture de la Drôme		
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées Chambre d'Agriculture de la Drôme - Nina Croizet		
	Autres partenaires Aucun		
	Bénéficiaires, cibles Les agriculteurs Les personnes recevant des repas de la cuisine centrale de Montélimar Sodexo		
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Rencontre de Sodexo et visite de la cuisine centrale Réalisation d'un calendrier quantitatif et qualitatif des besoins en légumes de la cuisine centrale Concertation avec un agriculteur référent sur le secteur (producteur de fruits et légumes impliqués dans le réseau Agrilocal) Rencontre entre cet agriculteur et Sodexo (visite de la cuisine centrale) Mobilisation d'un groupe de 6 agriculteurs autour du projet d'approvisionnement en légumes locaux de la cuisine centrale (en AB et conventionnel) Rencontre entre Sodexo et le groupe d'agriculteurs chez un agriculteur avec visite de ferme Planification des cultures en fonction des besoins avec les agriculteurs		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre Animation et mobilisation, concertation avec les agriculteurs		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires Aucun		
Résultats obtenus (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	6	Création de lien entre production et consommation en restauration collective	Valeur ajoutée sur les fermes et le territoire
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Création de lien entre production et consommation en restauration collective	Valorisation locale de produits locaux	Education de la jeunesse avec des visites des fermes prévues
	Liens avec la triple performance : Mise en relation agriculteurs-restauration collective Valorisation locale des productions locales Augmentation de la valeur ajoutée sur les fermes et le territoire Lien entre les agriculteurs, les consommateurs et les intermédiaires		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives Suivi des agriculteurs-fournisseurs Développement des approvisionnements locaux sur d'autres produits		
Facteurs clé de réussite	Concertation : échange sur les contraintes des 2 parties Souplesse de fonctionnement Transparence Prix d'achat		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Méconnaissance de la restauration collective par les producteurs Manque de légumes sur le territoire Image négative des sociétés de restauration collective		
Mots clés	restauration collective - approvisionnement local - légumes - calendrier - planification - contractualisation		
Mise à jour de la fiche	Date		21-mars
	Rédacteur	Nina Croizet	
Contact/site Internet			

FICHE PROJET

- Emergence Projet
 Accompagnement Projet

Forum alimentaire de proximité Communauté d'agglomération de l'ouest Rhodanien

Projet	Rédacteur	Verdejo fabrice
	Date de début	01/01/2018
	Date de fin	31/12/2018

DEMANDE

Demandeur	Communauté d'agglomération de l'ouest Rhodanien
Description de la demande, besoin...	
<p>La collectivité souhaite relancer une nouvelle édition du forum alimentaire qui se tenait habituellement sur Lamure sur Azergues.</p> <p>Elle attend de la Chambre d'agriculture un soutien dans la conception de l'événement, la mobilisation des exploitants au niveau de la communication, mais également d'un accompagnement des exploitants qui souhaitent participer à ce salon.</p>	
Périmètre du Projet	Communauté d'agglomération de l'ouest Rhodanien et des collectivités limitrophes qui souhaitent participer au projet
Cibles du Projet	Cibles : Exploitants agricoles en vente directe et acheteurs du territoire ou plus lointain

OBJECTIFS

Objectif général	Développer la mise en relation entre l'offre et la demande pour participer au développement de l'activité économique en circuits courts.
Objectifs Agro-écologiques	
Economiques	Augmenter la valeur ajoutée des produits Développer la part du marché de proximité
Sociaux	Développer le relationnel entre les acheteurs et les vendeurs dans un cadre sécurisé
Environnementaux	Limiter les déplacements des denrées via la valorisation locale.

Bénéfices Agricoles	Nouveaux marchés et débouchés potentiels
---------------------	--

ANALYSE DU PROJET

Atouts	Opportunités
Portage par la collectivité qui envisage mettre des moyens au niveau de la communication et qui loue le logiciel nécessaire pour gérer les inscriptions et les prises de rendez-vous	Changer le lieu de l'événement pour toucher d'autres acheteurs et vendeurs
Faiblesses	Menaces
Souvent les mêmes exploitants qui participent Des besoins de nouveaux marchés assez limités les exploitants ayant déjà des moyens d'écouler les marchandises et pas forcément envie ou en capacité	Taux de participation faible Rendez-vous annulés à la dernière minutes Toujours les mêmes personnes pas de renouvellement

d'augmenter la production	
---------------------------	--

Modalités de Réponses

La chambre d'agriculture participera au comité technique pour la mise en œuvre du projet.
 Elle proposera des ajustements dans l'offre proposée
 Elle réalisera une extraction de liste d'exploitant en vente directe des territoires concernés par le projet après validation par les EPCI respectives. Elle transmettra cette liste à la COR en format « étiquette » pour un envoi des outils de communication.

La chambre sera également présente lors du forum pour accompagner la collectivité dans la mise en œuvre du projet et accueillir les participants.

La chambre proposera un premier rendez-vous gratuit aux exploitants s'interrogeant sur le volet commercial pour les aider à structurer une offre et préparer la phase de négociation avec les acheteurs.

Suite à donner	
Décision apportée	

MHETODOLOGIE – ETAPES

Chef de Projet	Chef de projet – VERDEJO Fabrice
Groupe(Equipe) Projet	Groupe de projet – Fabrice VERDEJO et Axelle VERNIOL
Partenariat	COR ; CCBPD ; CAVBS ; CCSB
Gouvernance	Comité de pilotage - maximum 3 personnes - Prend les décisions stratégiques éventuelles - Valide le positionnement du projet - Soutient le projet face aux éventuelles critiques internes
Etapas clefs du Projet	Ne sont mentionnées que les principales étapes et notamment les moments de « GO » ou « NO GO »

EVALUATION

		Prévisionnel	Réalisé
Temps			
Livrables		Liste agriculteurs VD Accueil pour renseignement commercial	OK 1 appel
Indicateur	Réalisation		

	Résultats		
Budget	Dépenses		
	Recettes		

Facteurs de Réussites	
Facteurs échecs	

avec le soutien de



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»

Pôle / Domaine	Territoire / Développement des Territoires
Rédacteur / Contributeur(s)	Date
Rémi DEMAZOIN, Marie Pierre COUALLIER, Maxime GUITTAT	26 juillet 2019

Attente, besoin ou commande...

Origine du besoin / de la question

(Expression d'un groupe d'agriculteurs, nouvelle réglementation, nom du demandeur, élus,...)

Retour de la Marque collective suite au travail conduit sur la logistique et à l'événement du 19 mars sur cette thématique

Ce sujet a été confié par les territoires des Monts du Lyonnais et de l'Ouest Lyonnais à la Marque collective pour justifier un appui financier à la structure suite à des réductions d'aides d'autres acteurs dans le cadre d'un appel d'offre mais avec une consultation restreinte

Description du besoin / de la question

(De quoi s'agit-il ? Quel est le but à atteindre ? Quel est le contexte ? Quelle articulation avec d'autres projets ? Quel calendrier ? Quel budget ?)

Les pistes de travail présentées par la Marque dans le cadre du document de synthèse :

- Prise de conscience des coûts logistiques par leur calcul
- Limitation des besoins en transport (développement de tournées, externalisation...)
- Collaboration et mutualisation (co-voiturage de produits, lieux de stockage commun...)
- Identification des liens entre stratégies commerciales et contraintes logistiques
- Amélioration des flux d'information
- Articulation circuits courts et circuits longs
- Réflexion sur l'organisation du travail

Et un complément transmis suite à un échange :

- Groupes agriculteurs : animation et avancées sur mutualisation
- Création d'un pôle de compétitivité logistique (suite table ronde) réunissant acteurs privés et publics afin d'optimiser la logistique des producteurs
- Contractualisation : avancer sur cette thématique en la connectant à la logistique
- Formalisation système alimentaire territorial....

A partir de ces éléments et des actions que nous avons déjà engagées, un travail a permis de structurer des éléments de réponse et leurs conditions de mise en œuvre pour le territoire

Périmètre et cible du besoin / de la question

(territoire concerné, cibles directes et indirectes touchées,...)

Monts du Lyonnais (CCMDL) et Ouest Lyonnais (SOL)

Analyse de risque

(contraintes, complexité, risques, facteurs de succès, facteurs de réussite essentiels,...)

Concurrence sur la partie animation générale avec la Marque collective voire sur des aspects formation + recours à l'AFOCG, ADDEAR,...

Quid du souhait des territoires de mettre des moyens financiers à la Chambre pour cette thématique ?

Quid de la concurrence de la Marque quand elle porte des actions d'envergure territoriale ne se restreignant pas à ses seuls adhérents

Moyens à mobiliser

Acteurs clés / Partenariats / Concurrence

Concurrence avec la Marque collective clairement sur certaines missions
Compétence juridique sur une partie du travail ?

Ressources nécessaires

(équipe projet, moyen humains, financiers, contributions internes et externes,...)

Besoin de compétence d'animation générale et sur les circuits de proximité

Principales échéances

(démarrage, fin de projet,...)

Un prochain comité technique en septembre mais il faut que l'on transmette nos réponses en amont, c'est-à-dire fin août maximum !

Actions à mettre en œuvre

(études ou réalisations préalables, détails des actions, échéances,...)

Notre proposition pourrait s'articuler autour des grands thèmes suivants. Quand cela est possible, nous avons précisé systématiquement les conditions, les retours nécessaires de la Marque ? des territoires ? pour que l'on puisse avancer sur ces pistes d'action et les rendre opérationnelles...

Actions pour permettre la réflexion sur l'organisation, les coûts, la stratégie

Accompagnement dans la réflexion de ses coûts et de ses choix de circuits, dans le cadre de formations. On peut distinguer 3 niveaux de coût :

- Coûts de production (circuit court ou circuit long)
Formations proposées dans les différentes filières en fonction des demandes et pour une part inscrites au catalogue des formations en routine
Condition : possibilité de les activer facilement si un groupe de 8 personnes sur une production donnée
- Coûts de transformation
Formation sur la découpe de viande avec l'appui d'un outil développé par nos collègues de l'Isère (départ ferme, abattage, découpe, retour ferme ou point de livraison). La formation sera proposée au catalogue
Condition : à voir si une déclinaison spécifique sur le territoire est envisageable en fonction du nombre
- Coûts de commercialisation
Formation sur le coût de commercialisation quand l'outil IFSTAR sera prêt. La formation sera proposée au niveau départemental
Condition : à voir si une déclinaison spécifique sur le territoire est envisageable en fonction du nombre

Il paraît intéressant de bien avoir l'approche globale de ses coûts en démarrant par le coût de commercialisation et en remontant jusqu'au coût de production. Le coût de commercialisation est plus accrocheur.

Globalement sur ces accompagnements en formation, plusieurs scénarios (s'applique aussi aux formations mentionnées plus loin) :

- La formation est inscrite au catalogue et sera localisée en fonction des participants mais pas de déclinaison spécifique sur le territoire
- Une déclinaison particulière est souhaitée sur le territoire : nécessité d'un temps d'adaptation (programme et déroulé)
 - *Etre certain d'avoir un groupe suffisant*
 - *Quid du temps nécessaire pour son adaptation et de sa prise en charge*
- Constitution d'un groupe et construction de la formation ensuite (programme définitif et déroulé)
 - *Etre certain d'avoir un groupe suffisant pour engager le dépôt de la formation*
- Dans tous les cas, une valorisation collective de ces temps d'échanges et de travail peut être envisagée mais n'est à ce moment pas inclus dans la formation
 - *Quid de la prise en charge de ce temps de valorisation par le territoire ?*

Actions de mutualisation des transports

Réflexion sur les navettes fluviales (Chasse et Anse vers Lyon)

Quel sera notre rôle ?

Un travail spécifique est-il prévu pour livrer Anse ou Chasse en terme de mobilisation des agriculteurs, avec quels moyens ? que dit-on au territoire ?

Animation d'un groupe pilote

A calibrer en fonction des besoins du groupe

Etude action de fonds dans le prolongement de l'étude FOCUS de 2013 pour enquêter tous les agriculteurs en circuits courts sur leur chaîne logistique afin d'identifier, quantifier, qualifier les flux de matières en lien avec la commercialisation. Cela permettra de voir les mutualisations possibles en intégrant le plus grand nombre

Conditions : étude à calibrer en terme de temps si le territoire est partant

Développement d'outils particuliers

Développement de Via terroir ou d'Agrilocal

Quel positionnement du Bureau sur le sujet ?

Que dit-on au territoire ? besoin d'animation à structurer sur le territoire ? Place de la Chambre prévue ou possibilité que l'animation soit faite par quelqu'un d'autre ?

Création d'un site internet vitrine => formation au catalogue

Création d'un site simple de vente en ligne sur la base d'outils gratuit (après vérification de points clés validant le choix du producteur d'aller vers la vente en ligne) => formation au catalogue

Mes produits en ligne => outil en ligne pour la vente proposé en prestation

Structuration de l'offre marketing (gamme, cible,...) => formation possible à définir

Réflexion sur la filière maraîchage en lien avec la restauration collective uniquement sur le territoire afin d'approvisionner au maximum en local

Condition : en fonction de la méthodologie retenue par la chambre

Actions de fond

Emergence et accompagnement de groupe : la chambre peut accompagner des réflexions comme celle actuellement sur les ateliers de transformation,...

Conditions : moyens financiers pour faire cet accompagnement global, un demandeur à minima et la capacité à mobiliser d'autres pour créer un groupe

Plan alimentaire territorial : la chambre est l'interlocuteur privilégié pour le volet agricole sur le territoire et à ce titre est en capacité de mobiliser ses compétences pour permettre l'émergence et l'accompagnement de cette réflexion de fond

Conditions : moyens financiers pour faire cet accompagnement global

Planète Appro II : divers lieux / temps trouveront des échos à cette réflexion :

- Des exposants sur les solutions techniques
- Conférence autour de la thématique logistique
- Offre de service de la Chambre d'agriculture,...

Le territoire a-t-il des attentes particulières ?

Contractualisation : possibilité d'une animation à deux niveaux :

- Pour un opérateur qui recherche des produits, des producteurs : la Chambre peut faire l'intermédiaire
Conditions : accompagnement financier pour conduire l'action par l'opérateur ou le territoire ?
- Veille pour l'ensemble des opérateurs possibles et pour les agriculteurs
Conditions : un besoin d'animation continue, quel financement du territoire ? création ou émergence d'une structure intermédiaire ?
- Le contrat en tant que tel est très variable en fonction de l'acheteur et du vendeur et de leurs organisations réciproques : le rôle de la Chambre dans ce cadre est de s'assurer de la prise en compte des coûts réels des producteurs dans la construction du prix final. En cas de besoin, un appui juridique auprès du CER ou d'autres pourrait être sollicité.

Suites

Après apport d'éléments complémentaires (parties surlignées en jaune), présentation de ces propositions à la Marque et au territoire



**Création de chambres froides collectives
pour légumes
sur le territoire de Grand Lac**



Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Secteur chautagne 6 communes, élevage, céréales, vigne. Des terrains de qualité moyenne secs ou humides, des difficultés économiques en viticulture mais une volonté des agriculteurs d'expérimenter et diversifier pour pérenniser leurs structures. Demande sociale pour des produits locaux, relayée par Grand Lac et concrétisée par l'installation d'une cuisine centrale (privée) pour 6000 repas/jour, en recherche de légumes locaux.	
	Problèmes initiaux	
	Parcelaire morcelé, partiellement irrigable, nécessitant une médiation foncière pour rationaliser l'exploitation. 1 maraicher en place mais qui double sa surface, 2 producteurs qui se diversifient en légumes plein champs et une maraichère AB en cours d'installation	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Agriculteurs et conseiller CASMB	
Échelle d'action (géographique)	3 communes Chautagne	
Dates de réalisation	Date de début	janv-18
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	juin-20
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Groupe informel de 4 agriculteurs	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Emergence CASMB/ réalisation : CASM et accompagnement juridique CERFrance	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Vincent RUIN CSAMB	
	Autres partenaires	
	Grand Lac : locaux à disposition à prix préférentiels	
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Bénéficiaires, cibles	
	4 agriculteurs : possibilité d'ouverture à d'autres producteurs	
	Emergence du projet : mise en relation, réunions, formalisation des projets individuels	
	Evaluation des besoins matériels et stockage	
	Analyse de l'intérêt d'un projet collectif au niveau organisationnel, économique	
	Recherche de locaux et négociation avec le propriétaire (communauté d'agglomération)	
	Analyse et chiffrage des investissements	
Recentrage du projet collectif sur des chambres froides partagées pour légumes		
ENcours : animation du collectif en attendant une autonomie de fonctionnement		
A faire :		
analyse juridique et fiscale et création de la structure porteuse		
devis chiffrés élaboration du plan de financement, recherche de subventions		
lancement des travaux mi 2019		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre	
	émurgence 10 jours	
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires	

Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	4 avec possibilité d'ouverture	fort : accompagnement de l'installation ou de la pérenisation d'exploitations	nouvelle production, nouveaux marchés (RHD et GMS) en bio économie de charge par la mutualisation des équipements
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	fort intérêt des collectivités locales	développement cultures en AB et en agroforesterie	
	Liens avec la triple performance :		
	Pratiques exemplaires en AB avec couverture du sol hivernale et gestion optimisée de l'eau, projet intégrant un volet source d'énergie (discussions avec la Compagnie Nationale du Rhône pour de l'électricité verte) économique : mutualisation d'investissements pour sécuriser les projets social : création d'un collectif avec entraide et accompagnement de jeune		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	Création de chambres froides collectives, accueil de nouveaux producteurs dans le local (fleurs séchées, houblon,,)		
	Facteurs clé de réussite	dialogue, concertation, fort soutien de la collectivité	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	financements difficiles à mobiliser (FEADER) projet sensible au niveau économique, les coûts sont importants sur des produits à faible marge		
Mots clés	équipements collectifs, approvisionnement local, diversification, partenariat		
Mise à jour de la fiche	Date	mars-19	
	Rédacteur	Vincent RUIN	
Contact/site Internet	Vincent Ruin, Conseiller chargé de Territoire Albanais Aix-les-Bains Chambéry vincent.ruin@smb.chambagri.fr Tél. 04 79 33 82 99 Mob. 06 74 78 98 42		






Les Pros à la ferme sur le territoire du Faucigny



Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	<p>Sur les territoires de la Communauté de Communes Montagne du Giffre (CCMG) et de la Communauté de Communes Cluse Arve et Montagnes (2CCAM) on compte de nombreux professionnels concernés par les circuits courts :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 40 producteurs pratiquant la vente en circuits courts ou livrant à des coopératives. • 130 artisans des métiers de bouche et professionnels de la vente à emporter. • 200 restaurateurs et commerce alimentaire de détail (épicerie, GMS...). <p>La démarche « Les Pros à la Ferme » s'est donnée pour objectifs d'identifier, de mobiliser et de mettre en relation les différents acteurs impliqués dans le développement du « consommer local » (producteurs, artisans des métiers de bouche et restaurateurs).</p>	
	Problèmes initiaux	
	<p>Méconnaissance de l'offre et de la demande en produits locaux sur les territoires. Manque de diversité de l'offre. Manque d'interconnaissance du fonctionnement respectif des producteurs, des restaurateurs et des artisans (commandes, livraisons, produits recherchés, prix, saisonnalité, etc.) Difficulté de la part des restaurateurs et artisans à valoriser les produits locaux.</p>	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	<p>De 2013 à 2014, dans le cadre du PSADER du Faucigny, s'est déroulée l'action "Les circuits courts agricoles et alimentaires sur le Faucigny : quelle structuration pour demain ?" portée par la commune de Cluses. L'état des lieux réalisé par les 3 chambres consulaires a permis de mesurer l'intérêt de ces professionnels locaux pour une démarche « circuits courts » et d'identifier des freins : la méconnaissance des acteurs de la filière, de l'offre et des moyens de valoriser les produits. La 2CCAM porte désormais le programme européen LEADER 2014-2020. La stratégie retenue par les élus dans le cadre de cet outil financier vise à poursuivre la démarche initiée dans le cadre du PSADER en soutenant notamment les initiatives en faveur des circuits de proximité et des produits alimentaires.</p>	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Volonté des collectivités de pouvoir répondre à la demande croissante en produits locaux, d'assurer une consommation plus respectueuse de l'environnement et d'améliorer la traçabilité ainsi que la qualité des produits	
Échelle d'action (géographique)	CCMG et 2CCAM	
Dates de réalisation	Date de début	janv-18
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	juin-18
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	2CCAM	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	CCI --> sous traitance CASMB pour le volet agricole	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	CCI Haute-Savoie (Marion Fonfrede) CMA Haute-Savoie (Catherine Vert) CASMB (Corinne Lavorel et Céline Abadia)	
	Autres partenaires	
	CCMG	
Bénéficiaires, cibles		
Producteurs en vente directe Restaurateurs Artisans des métiers de bouche		

Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<p>Phase d'émergence pour proposer des modalités d'intervention : aller et retours avec la 2CCAM Envoi d'un questionnaire + invitation à tous les producteurs en vente directe Réunion d'informations à destination des producteurs Journée "Les Pros à la ferme" le 14 mai 2018 à La Rivière Enverse avec les producteurs, les artisans des métiers de bouche et les restaurateurs Réalisation d'un guide à destination des professionnels pour s'approvisionner localement (annuaire des producteurs locaux) Réunion de lancement du guide en présence des partenaires, des participants et des élus Réflexion en cours sur la potentielle poursuite du projet (actions à développer)</p>		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Mobilisation des relais locaux et valorisation de nos bases de données pour cibler les producteurs		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	15 EA et 2 coopératives engagées	Création de liens entre différents acteurs du territoire	Nouveaux débouchés pour producteurs suite aux mises en relation
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Notorité renforcée de l'agriculture Des produits locaux consommés dans le territoire	Un approvisionnement local qui réduit les transports	
	Liens avec la triple performance :		
	cf ci-dessus		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
Renouveler la démarche en intégrant les acteurs de la RHD Accompagner les restaurateurs dans la promotion dans les produits locaux (ateliers cuisine...)			
Facteurs clé de réussite	<p>Mobilisation des agriculteurs Un travail préalable auprès des restaurateurs pour argumenter sur la plus value de l'approvisionnement local Communication auprès des restaurateurs : journal, radio, ...pour les mobiliser le jour J Soutien politique et financier des collectivités Opportunité des financements Leader Journée organisée sur une exploitation qui a permis de mieux faire comprendre aux participants le fonctionnement de l'agriculture</p>		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	<p>Périmètre Leader limité et nécessité d'élargir à d'autres territoires limitrophes Disponibilité des restaurateurs et en conséquence choix du lundi pour l'évènement</p>		
Mots clés	Circuits-courts, consommé local, produits locaux		
Mise à jour de la fiche	Date	01-mars	
	Rédacteur	Céline Abadia	
Contact/site Internet	<p>Céline Abadia Conseillère en charge de territoire Pays du Mont Blanc- Giffre Bassin de Cluses celine.abadia@smb.chambagri.fr / 06.74.78.98.48</p>		

<i>Inventaire des projets/actions accompagnées par le réseau des Chambres d'agriculture</i>				
 <p>AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES</p>	<p>Approvisionnement de la restauration collective d'Arlysière en produits locaux</p>  <p>CONSEIL SAVOIE MONT- BLANC</p>  <p>REPUBLIQUE FRANÇAISE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION ANCIENNE CHAMBRE D'AGRICULTURE SAVOIE MONT-BLANC « Développement agricole et rural »</p>			
Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire			
	<ul style="list-style-type: none"> - Action menée en 2016 et 2017 sur la Cuisine Centrale d'Albertville par la CASMB (MT - ES) pour améliorer l'approvisionnement en produits locaux de la CC et organiser des visites scolaires sur les EA. - Avec la fusion des collectivités locales en une seule Communauté d'Agglomération volonté d'élargir l'expérience de la CC d'Albertville à l'ensemble du territoire. - Dépôt par Arlysière d'une candidature PNA fin 2017 en lien avec la CASMB (qui a initiée ce dépôt). - Début 2018, PNA non retenu, mais volonté d'Arlysière de lancer cette action - Volonté des groupements agricoles du territoire de s'impliquer dans la démarche. - Automne 2018, Loi Agriculture et Alimentation qui fixe des objectifs pour des approvisionnements en produits locaux et bio. 			
	Problèmes initiaux			
	<ul style="list-style-type: none"> - Structurer le fonctionnement et le rôle de l'ensemble des acteurs en pleine restructuration de la Collectivité. 			
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet			
	Expérience menée par la commune d'Albertville, puis émergence commune de cette action au niveau d'Arlysière, entre la CASMB, les groupements agricoles et la Commission agricole d'Arlysière.			
Échelle d'action (géographique)	Objectifs 2019 et plus... :			
	<ul style="list-style-type: none"> - Lancer de nouveaux partenariats avec les acteurs les plus motivés au niveau des producteurs et des gestionnaires de cuisines (démarche des « petits pas »), - Travailler sur une structuration des approvisionnements à « moyen terme », que ce soit au niveau de la production agricole, de l'interface agriculteurs et restauration collective, tout en se rapprochant d'autres territoires. - Sur du plus long terme, sensibiliser les agriculteurs en monoproduction à se diversifier pour fournir la restauration collectives (gamme maraîchère). 			
Dates de réalisation	Périmètre de la Communauté d'Agglomération d'Arlysière			
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 40%;">Date de début</td> <td>01/01/2018</td> </tr> <tr> <td>Date de fin (réalisée ou envisagée)</td> <td>Définition d'objectifs annuels.</td> </tr> </table>	Date de début	01/01/2018	Date de fin (réalisée ou envisagée)
Date de début	01/01/2018			
Date de fin (réalisée ou envisagée)	Définition d'objectifs annuels.			
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?			
	Communauté d'Agglomération d'Arlysière - Groupements Agricoles d'Arlysière			
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?			
	Arlysière (via un stagiaire en 2018 qui évolue en CDD en 2019) et la CASMB			
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées			
	CASMB : Maelle TALICHET (Conseillère Circuits courts) CASMB : Julien COSME (Conseiller Circuits courts) CASMB : Eric SADOUX (Conseiller en Charge du Territoire Arlysière)			
	Autres partenaires			
	Responsables/représentants des Cuisines Centrales, des restaurants collectifs Commission agricole d'Arlysière Producteurs agricoles du territoire et groupements agricoles Structures collectives agricoles du Territoire (Coopératives laitières, Abattoirs, Plateforme logistique...) Conseil Départemental de la Savoie / Conseil Régional Conseil de Développement territorial d'Arlysière			
	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire			
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	2018 : Réalisation d'un diagnostic (mémoire de fin d'étude + accompagnement de la CASMB) sur la situation des approvisionnements en produits locaux dans la restauration collective d'Arlysière : Atouts/faiblesse - Freins/leviers; que ce soit au niveau des cuisines collectives ou des producteurs du territoire.			
	2019 : Prévisionnel : Sensibilisation (recement d'expériences sur d'autres territoires, visites de fermes et de Cuisines collectives...), Adapter et organiser la production, construction de différents scénarios logistiques, appui pour la rédaction des marchés publics, démarche de progrès...			
	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre			

Moyens mobilisés	<ul style="list-style-type: none"> - Animation par les Conseillers Circuits Courts (MT en 2018, puis JC en 2019). - Accompagnement du Conseiller en Charge de territoire pour faire le lien entre les groupements agricoles, les producteurs locaux et la collectivité 		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires <ul style="list-style-type: none"> - Embauche d'un CDD par Arlysère en 2019 pour développer cette action. 		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	<p>une 100e de producteurs fermiers sur Arlysère dont environ 1/3 plus fortement intéressés par l'action.</p> <p>==> L'action n'est qu'à son commencement. Impossible de quantifier actuellement les différents impacts</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du lien entre les producteurs et les habitants. - Réponse à une demande sociétale. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction du nombre d'intermédiaires pour permettre aux producteurs de mieux capter la valeur ajoutée (Impact à nuancer car une grande partie de la commercialisation est déjà concernée par des circuits courts). - Développement de productions bien valorisées.
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	<ul style="list-style-type: none"> - Approvisionnement alimentaire durable du territoire (% des produits locaux dans les cuisines collectives). - Développement de la production maraichère sur le territoire pour répondre à la demande (augmentation du nombre d'hectares en maraichage ou du nombre de producteurs). 	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction des distances parcourues par les produits alimentaires (Nombre de producteurs livrant aux cuisines collectives et volumes) - Développement des approvisionnements en productions sous labels (Nombre d'EA passant sous label). 	
	Liens avec la triple performance :		
	Cf. Ci-dessus		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	Démarche de long terme.		
Facteurs clé de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir une volonté politique forte pour développer les approvisionnements en produits locaux et mettre l'ensemble des acteurs autour de la table pour trouver des solutions opérationnelles. - Des jeunes producteurs à la recherche de nouveaux débouchés + volonté de fournir des produits de qualité aux établissements scolaires. 		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	<ul style="list-style-type: none"> - Une multitude d'acteurs en fonction des établissements (commune Conseil départemental, conseil régional). - Développer des produits locaux "bruts" = travail supplémentaire pour le personnel des cuisines + multiplication des fournisseurs. - Difficultés à répondre aux appels d'offre + volumes demandés parfois conséquents. - Des productions fermières déjà bien valorisées / Difficile d'augmenter le coût des matières 1ères au niveau des cuisines. - Des productions "sous représentées" (maraichage, structuration de la filière viande) + une profession pas toujours facile à mobiliser. 		
Mots clés	Circuits courts - Approvisionnement locaux - Restauration collective		
Mise à jour de la fiche	Date	04/03/2019	
	Rédacteur	Eric SADOUX	
Contact/site Internet	Eric Sadoux, Conseiller chargée de Territoire Bassin Albertvillois eric.sadoux@smb.chambagri.fr 04 79 32 18 10 - 06 50 19 15 46		

ACTIONS DE COMMUNICATION MOULINS COMMUNAUTE

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire		
	L'étude menée en 2017 par la Chambre d'agriculture sur la perception de l'agriculture par les habitants de Moulines Communauté a conduit à vouloir mener des actions innovantes de communication et de promotion de l'agriculture.		
	Problèmes initiaux		
	Méconnaissance du monde agricole et de ses pratiques par le public		
Qui est à l'origine de la demande / du projet			
Chambre d'Agriculture			
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Informer et sensibiliser sur la place et le rôle positif de l'agriculture et de l'alimentation, pour le territoire et créer du lien entre les habitants et le monde agricole. Cette opération a également pour but d'expliquer l'évolution des techniques, de mettre en valeur les savoir-faire et les productions locales. Dans ce cadre, nos actions ciblent plus particulièrement les jeunes.		
Échelle d'action (géographique)	Communauté d'agglomération Moulines Communauté déclinée comme une phase test et déploiement des actions réussies sur d'autres territoires		
Dates de réalisation	Date de début	début 2018	
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	déc-20	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?		
	chambre d'agriculture de l'Allier		
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?		
	idem		
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées		
	montage du projet : Alice SAPIN et réalisation et animation du projet Anne EVRAIN, responsable de l'Unité Communication		
	Autres partenaires		
MOULINS CO			
Bénéficiaires, cibles			
agriculteurs, jeune public et grand public			
Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Montage du projet : échanges avec différents partenaires, choix des actions, et programmation de celles-ci, montage et dépôt d'un dossier Leader pour l'animation et la conception des actions réalisées par la responsable de communication A.EVRAIN,		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
A venir partage des actions par Moulines Co, ...			
Résultats obtenus	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	environ 820 exploitations concernés	renforcer le lien social entre agriculteurs et habitants	valorisation de l'agriculture et de ses produits + mise en avant du poids économique de l'agriculture et l'industrie agroalimentaire de l'Allier
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	promotion des activités agricoles du territoire et développement d'une consommation responsable	mise en avant des contributions de l'agriculture pour l'environnement et le paysage	éduquer et sensibiliser à l'agriculture du territoire
Liens avec la triple performance :			

Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	décrit dans chaque thématique	
	Identification des aspects innovants le cas échéant	
	Projet pilote au niveau départemental, nouvelle forme de communication auprès du public via l'utilisation de supports ludiques et innovants	
	Perspectives	
	Mise en place en 2019 des actions de la phase 1 par le service communication (A.EVRAIN) ciblant plus particulièrement les agriculteurs et les jeunes + Montage de la phase 2 du Projet par A.SAPIN	
Facteurs clé de réussite	la mobilisation d'agriculteurs- ambassadeurs devra être effective pour que l'action globale ait du sens, la diffusion des outils à destination des enfants repose sur l'implication des écoles...	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	le projet de livret à destination des agriculteurs est ambitieux . L'objet est de présenter toutes les contributions positives de l'agriculture directes ou indirectes...	
Mots clés	Communication agriculture	
Mise à jour de la fiche	Date	13.03.2019
	Rédacteur	A.SAPIN
Contact/site Internet	Alice SAPIN	

*Groupe expo photo
communication positive sur l'élevage*

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Inquiet de la communication anti-élevage, un groupe d'éleveurs a souhaité s'impliquer dans le débat en créant une exposition photo mobile, support pour échanger avec le grand public sur leur métier. Depuis 2017, 10 rencontres ont permis de construire le projet, rechercher le financement, suivre sa réalisation et préparer la communication sur cet événement.	
	Problèmes initiaux	
	La communication anti élevage et le manque de reconnaissance du métier	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Les membres du Comité Régional de développement de la région d'Aurillac	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Créer des outils de communication permettant d'aller à la rencontre du grand public	
Échelle d'action (géographique)	un tiers du département (113 communes situées au sud ouest du Cantal) correspondant à la petite région Aurillac-Chataigneraie	
Dates de réalisation	Date de début	févr-17
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	envisagée : 2020 mais peut être après ?
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Le CRDA (Comité de développement) Aurillac Chataigneraie	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Le CRDA (Comité de développement) Aurillac Chataigneraie	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre du Cantal - Pascale BEL et Clotilde Valette, 20 j env en 2018	
	Autres partenaires	
Photographes pro, Conseil départemental		
	Bénéficiaires, cibles	
	Le grand public	
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Elaboration de la feuille de route pour la réalisation des reportages: quels éleveurs rencontrer, à quelle période, pour illustrer quel message.... Puis, choix des thèmes sur lequel faire porter l'exposition, validation des messages délivré, validation des budgets, etc... Suivi de la réalisation puis validation et/ou modification des propositions des professionnels.	

Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	2 animatrices pour une vingtaine de jours mis à disposition par la CA15		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	19 agriculteurs participent	Fort : échanges sur le sens du métier et leur vision de l'avenir	Indirect : être reconnu comme producteur éleveur, et continuer d'en vivre
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Fort : permet l'acceptation du métier pour permettre un maintien de l'élevage sur le territoire	Pas de dégradation de ce volet	
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	une exposition mobile comprenant 19 portraits photographiques et rédactionnels réalisés avec le concours de 2 professionnels . Cette exposition sera commentée par de petits groupes d'éleveurs qui se sont formés pour avoir la bonne attitude face aux questionnements du public		
	Perspectives		
	inauguration de l'expo février - mars 2019, et démarrage de sa "tournée" sur le département avec la présence des éleveurs.		
	Facteurs clé de réussite	Le groupe des éleveurs est soudé et très motivé par le projet d'aller à la rencontre du public pour témoigner sur leurs pratiques; 3 dates de manifestation ont déjà été retenues...	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Longs travaux de préparation pour cadrer les messages		
Mots clés	communication, élevage, agribashing		
Mise à jour de la fiche	Date	25-janv	
	Rédacteur	Pascale BEL	
Contact/site Internet	pascale.bel@cantal.chambagri.fr		

"...DES METIERS UNE PASSION..." Exposition de portraits d'agricultrices des Balcons du Dauphiné

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire		
	Plus de 650 exploitations agricoles sont présentes sur le territoire des Balcons du Dauphiné. L'agriculture de ce territoire est très diversifiée. Si les exploitations céréalières prédominent, la polyculture/élevage, l'élevage bovin allaitant et laitier est aussi présent. On dénombre aussi plusieurs maraîchers ainsi qu'un peu de viticulture et d'arboriculture. Plus d'une soixantaine d'exploitations pratiquent la vente directe. L'agriculture bio progresse depuis ces dernières années de manière non négligeable. Les femmes sont très présentes et participent activement au fonctionnement de ces exploitations. On peut dénombrer environ 1/3 d'exploitations où les femmes sont très présentes en tant que chefs d'exploitation, associées ou conjointes collaboratrices. Elles sont certainement beaucoup plus nombreuses à intervenir sur les exploitations en tant que salariées ou conjointe tout court en assurant certaines tâches en plus de leur emploi occupé à l'extérieur.		
	Problèmes initiaux		
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Pourtant bien présentes sur les exploitations, les femmes agricultrices sont peu mises en avant sur ce territoire. Peu présentes dans les OPA, elles sont très discrètes et leur rôle apparaît souvent comme inaperçu alors qu'il est essentiel pour le fonctionnement des exploitations		
	Qui est à l'origine de la demande / du projet		
	Le CT BRD, association de développement agricole animé par la chambre d'agriculture, faisait le constat lors du comice agricole de Sermérieu en août 2017, que les comices agricoles mettaient peu en avant les réalités du métier d'agriculteur (aspects techniques, sociaux ou économiques) et que particulièrement l'image de la femme était abordée de façon désuète et ne collait pas avec la réalité		
Échelle d'action (géographique)	Contribuer à proposer pour le comice 2018 prévu à St Sorlin de Morestel une action visant à mettre en avant un aspect très concret du monde agricole.		
	47 communes de la Communauté de communes des Balcons du Dauphiné		
Dates de réalisation	Date de début	sept-17	
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	fin 2019	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commandite ?		
	CT BRD		
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?		
	Lycée Paul Claudel de Villemoirieu (Classe 1ère année BTS DATR)		
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées		
	CDA 38 et animation du CT BRD : Véronique ROCHEDY		
Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Autres partenaires		
	- Comité d'organisation du comice de Saint-Sorlin de Morestel		
	Bénéficiaires, cibles		
	Agricultrices - Plus généralement le monde agricole - La cible: le grand public		
Moyens mobilisés	26 août 2017 : Plusieurs membres du CT BRD, en accord avec le maire de St Sorlin de Morestel, (lui-même agriculteur) chargé d'accueillir le comice agricole l'année suivante décidaient de travailler à l'organisation d'une animation permettant de mettre en avant 1 des aspects très concrets du métier d'agriculteurs		
	Septembre 2017 : Le CT BRD faisait appel aux étudiants du BTS Développement des territoires ruraux du Lycée Paul Claudel de Villemoirieu pour travailler sur des propositions d'animations que le CT BRD pourraient mettre en oeuvre à l'avenir lors d'événements comme les comices.		
	Novembre 2017 : Le comité d'organisation du Comice agricole de St Sorlin de Morestel s'associait à la réflexion et devient partenaire du projet. Il suggère que ce soit les femmes agricultrices du territoire qui soit mis à l'honneur.		
	Hiver/printemps 2018 : Les étudiants de BTS ayant identifié plus de 220 femmes agricultrices sur ce territoire, ont contacté 80 d'entre elles pour des rencontres et entretiens. 20 d'entre elles ont accepté un entretien qualitatif avec les étudiants.		
	Printemps/été 2018 : Les étudiants proposaient de réaliser une vingtaine de panneaux d'exposition pour mettre en valeur les entretiens et afin de les exposer lors du prochain comice.		
	Été 2018 : Le CT BRD faisait réaliser l'exposition.		
	25 août exposition des panneaux lors du comice de St Sorlin de Morestel - 6 interviews de femmes agricultrices permettaient durant l'événement de parler de leur métiers et du travail réalisé en lien avec le CT BRD et les étudiants du lycée Paul Claude de Villemoirieu.		
	Hiver 2019 : exposition présentée au lycée Paul Claudel de Villemoirieu, à la caisse du crédit agricole de Crémieu, à la MFR de Mozas, lors du salon du Goût à Bourgoin-Jallieu.		
	14 décembre 2018 : organisation d'une rencontre conviviale au lycée Paul Claudel de Villemoirieu entre les femmes ayant participé à l'exposition.		
	Prévisions de plusieurs dates d'exposition sur le territoire.		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en oeuvre		
	Animation du CT BRD et conseil territoriale de BRD assuré par Véronique ROCHEDY (conseillère CDA38)		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Projet d'année d'une classe de BTS du Lycée Paul Claudel de Villemoirieu		
	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	20	Mise en valeur du métier d'agriculteur et particulièrement des agricultrices. Convivialité et rencontres des agricultrices entre elles permises grace au projet	Faire connaître auprès du grand public des exploitations pratiquant la vente directe, majoritaires parmi les exploitations mises en avant
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Sensibilisation du grand public et des élus du territoire au métier d'agriculteur et au rôle important joué par les agricultrices sur les exploitations		
	Liens avec la triple performance :		
Identification des aspects innovants le cas échéant			

	<p>Le côté innovant réside dans le fait que les organisateurs du comice et le CT BRD aient décidé de ne plus représenter la femme par le biais de la "Reine et de ses Dauphines" mais de présenter la réalité du métier d'agricultrice par le biais d'une exposition et d'interviews qui se sont déroulées lors du comice 2018 à St Sorlin de Morestel</p>
	<p>Perspectives</p> <p>Faire tourner l'exposition sur le territoire. Le Conseil Départemental (Maison du Haut Rhône Dauphinois) a décidé de l'accueillir du 1er avril au 1er juin. Les collectivités et la Chambre d'agriculture vont être démarchées pour l'accueillir ainsi que d'autres lieux publics du territoire.</p>
Facteurs clé de réussite	Partenariat constructif - Aide et soutien apporté par les élèves du lycée Paul Claudel de Villemoirieu dans la maîtrise d'œuvre des entrées et exposition. Convergence de points de vue vis-à-vis de la femme agricultrice partagée par l'ensemble des partenaires
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Peu de moyens financiers pour réaliser l'exposition. Non reconnaissance du travail réalisé et porté par le CT BRD par les élus de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné
Mots clés	Femme Agricultrice - Comice agricole - Métier d'agriculteur - Exposition
Mise à jour de la fiche	Date 01-févr
	Rédacteur Véronique ROCHEDY
Contact/site Internet	Véronique Rochedy animatrice du CTBRD - Nathalie Jourdan et Sophie Barge enseignantes au Lycée Paul Claudel de Villemoirieu - Nicole Genin présidente du Comice agricole de St Sorlin de Morestel

L'image du métier d'agriculteur

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Le Sud grésivaudan est un territoire très diversifié en terme de productions agricoles avec une forte présence de la nuciculture. Le Comité de Territoire du Sud Grésivaudan (CTSG) cherche dans ses actions à représenter toutes ces agricultures. Il est également à l'écoute des questionnement des partenaires (collectivités, centre de formation, opérateurs économiques...) et habitants du territoire.	
	Problèmes initiaux	
	Le métier d'agriculteur est souvent mal connu. De nombreuses images lui sont attribuées (positives ou négatives). Cela peut avoir des conséquences chez les agriculteurs qui ont des difficultés à expliquer leur métier. Le territoire se trouve également face à des demandes nombreuses des habitants concernant les pratiques agricoles.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Le CTSG est à l'initiative de ce projet	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Communiquer sur le métier simplement et sincèrement, donner la parole aux agriculteurs individuellement	
Échelle d'action (géographique)	Le Sud Grésivaudan	
Dates de réalisation	Date de début	janv-17
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commandite ?	
	Le CTSG et la MSA	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Le CTSG	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	CDA 38 : Naïc BERNARD	
Acteurs impliqués	Autres partenaires	
	Assistante sociale MSA Alpes du Nord MFR Chatte Conseiller d'élevage ADICE	
	Bénéficiaires, cibles	
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Agriculteurs et étudiants	
	1- Organisation d'une soirée théâtre pour parler du métier mais aussi mobiliser les personnes qui le souhaite dans un groupe de travail 2 - Analyse des questionnaires de satisfaction distribués lors de la soirée Théâtre 3- Réunion d'un Comité de Pilotage afin de réfléchir aux suites à donner (CTSG, MSA + partenaires)	

Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Animation par Naïc Bernard, conseillère territoriale et par Valérie Bellemin, assistante sociale MSA		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	Mobilisation des élèves et des agriculteurs dans leurs réseaux		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	300 pour la soirée Théâtre	Dynamique autour de la valorisation du métier d'agriculteur	
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Echanges entre agriculteurs		
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	Mise en place d'un groupe d'agriculteurs pour échanger sur le métier, son évolution et les images qui sont véhiculées. Travail en atelier d'écriture pour laisser une trace des échanges		
Facteurs clé de réussite	Mobilisation des agriculteurs sur ce sujet complexe		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter			
Mots clés	Métier, Echanges, liensocial		
Mise à jour de la fiche	Date	17/12/2018	
	Rédacteur	Naïc Bernard	
Contact/site Internet			

Projet théâtre Femmes de Fermes

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Le théâtre des pénitents, géré par la commune de Montbrison, a l'obligation comme tout théâtre public subventionné, de réaliser des opérations d'ouverture aux publics peu habitués à fréquenter les théâtres (opération "hors les murs"). Dans cet objectif, le théâtre des pénitents associé à Loire Forez Agglomération, au lycée de Précieux et à la Chambre d'agriculture a organisé du 29 avril au 5 mai 2019 des représentations de la pièce "Femmes de fermes" dans le lycée agricole de Précieux et sur deux fermes du secteur et plusieurs temps d'échanges.	
	Problèmes initiaux	
	Accès du milieu rural aux actions culturelles.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Le théâtre des pénitents de Montbrison.	
Échelle d'action (géographique)	Permettre l'accès à une population peu habituée à se rendre au théâtre en organisant des représentations hors les murs sur des exploitations. Parler de la place des agricultrices et plus largement du monde agricole. Choix de la pièce : "Femmes de fermes" issue d'un essai sociologique sur les femmes de fermes du Haut Doubs qui retrace l'évolution des conditions de vie des agricultrices sur plusieurs générations.	
	Le territoire de Loire Forez Agglomération.	
Dates de réalisation	Date de début	mai-18
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	mai-19
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Le théâtre des pénitents et Loire Forez Agglomération	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Le théâtre des pénitents, le lycée agricole de Précieux et la Chambre d'agriculture par le biais	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre d'agriculture de la Loire. Conseillère produits fermiers : Sophie Douillon Conseiller territorial du secteur concerné : François Verdier	
	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Bénéficiaires, cibles	
Agriculteurs et plus largement habitants du secteur de Loire Forez agglomération. Agriculteur adhérents des comités de développement Haut Montbrisonnais, Monts du Forez sud et plaine du Forez.		

Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<p>Construction d'un groupe de travail mêlant le théâtre des pénitents (Monsieur DALEM, directeur du théâtre et metteur en scène de la pièce Femmes de Fermes, Grégory JOANIN, Coordination technique), Loire Forez Agglomération (Catherine BRUYERE, Directrice adjointe du réseau culturel), Agronova, lycée agricole (direction et enseignants) et la Chambre d'agriculture (conseillers, élus et comités de développement).</p> <p>Organisation des représentations du 2 au 5 mai : choix des lieux, animations des soirées, organisations de temps d'échanges avant les représentations.</p> <p>Rencontre entre les élèves de 1ère STAV du lycée Agronova, metteur en scène et comédienne de la pièce et le groupe féminin du comité Haut Montbrisonnais pour échanger sur la place des femmes dans le monde agricole, son évolution ... Préparation de textes des élèves, organisation d'une après-midi d'échange le 18 mars 2019.</p>		
Moyens mobilisés	<p>Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre</p> <p>2 conseillers pour : faire le relai de la communication auprès des agriculteurs, choix des fermes sites, organisation de temps d'échange avant-spectacle et de l'animation des débats post-spectacles.</p> <p>Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires</p> <p>Techniciens du théâtre de Montbrison et de la collectivité. Enseignants du lycée agricole Agronova?</p>		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	Agriculteurs des comités de développements locaux.	Organisation de soirée théâtre dans des lieux et auprès de publics peu habitués à se rendre au théâtre. Echange autour de la place des femmes dans le milieu agricole.	
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
Facteurs clé de réussite	Communication sur l'évènement auprès des agriculteurs et monde rural.		

Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Mobilisation des agriculteurs.trices autour des différents temps d'échanges.	
Mots clés	théâtre, agricultrices, rural, culture.	
Mise à jour de la fiche	Date	20-mars
	Rédacteur	Sophie Douillon
Contact/site Internet	Sophie Douillon, Chambre d'agriculture de la Loire	

Fête du lait à Ressins

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Problèmes initiaux	
	Mieux communiquer sur l'élevage et plus largement sur l'agriculture d'un territoire et ses valeurs auprès des consommateurs.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Les éleveurs laitiers du Roannais via leur association de promotion (ADPEL : Association Départementale pour la Promotion de l'Elevage Laitier de la Loire)	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Organiser une manifestation professionnelle et grand public d'envergure autour de l'élevage (concours de vaches laitières) et du métier d'agriculteur et communiquer autour des productions agricoles, des filières et des produits du territoire du Roannais.	
Échelle d'action (géographique)	Départementale : manifestation itinérante sur le département qui se tient tous les deux	
Dates de réalisation	Date de début	janv-17
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	sept-18
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commandite ?	
	Comités de développement Belmont Charlieu et Roanne Nord	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Une comité d'organisation	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre d'agriculture de la Loire : Stéphane BRISSON, Sophie DOUILLON, Gilles REYNAUD, Jean-Pierre MONIER et Pierre VERGIAT.	
	Autres partenaires	
Loire Conseil Elevage, Coopel, Lycée de Ressins, GDS		
Bénéficiaires, cibles		
Les agriculteurs, le grand public		

Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<p>Les agriculteurs des comités de développement de Belmont-Charlieu et de Roanne nord réunis en comité de pilotage et commissions thématiques (concours, site, animations, communication, restauration) ont œuvrés pendant près de 2 ans à l'organisation de la Fête du lait 2018 : du plan de communication, aux demandes de subventions en passant par la réservation de stands et le choix des repas proposés aux visiteurs.</p> <p>Les grandes étapes du projet avant le jour J : Réalisation du plan d'aménagement du site et élaboration du dossier sécurité en lien avec la Préfecture. Elaboration d'un budget prévisionnel, demande de subvention et sponsoring Réflexion sur les animations à proposer sur le site (exposants, marché de producteurs, ferme pédagogique...) Organisation de la restauration : choix et qualité des produits de restauration proposé aux visiteurs. Organisation du concours d'animaux (volet sanitaire) Elaboration du fichier bénévoles. Aménagement du site.</p>		
Moyens mobilisés	<p>Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre</p> <p>120 jours de temps d'agents CA42 sur 18 mois</p> <p>Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires</p> <p>Temps d'agent de Loire Conseil Elevage pour le gestion des transports des animaux et le volet sanitaire (en lien avec le GDS).</p>		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	200 agriculteur bénévoles mobilisés	15 000 visiteurs	Retombée économique indirect pour une cinquante d'exposants professionnels. Retombée économique direct pour les producteurs fermiers présents pour vendre leurs produits.
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Rassembler, souder, fédérer les agriculteurs et les acteurs d'un même territoire.		
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	Prochaine fête du lait prévue début septembre 2020 à Usson-en-Forez.		

Facteurs clé de réussite	La dynamique de groupe autour du projet. L'appui apporté par la CA42 en terme d'animation et en terme de suivi de projet (administratif, financier et réglementaire).	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter		
Mots clés	concours vaches laitières, fête, grand public	
Mise à jour de la fiche	Date	21-mars
	Rédacteur	Thomas FORICHON
Contact/site Internet	Sophie DOUILLON	

Agri-randonnée sur l'Ouest Stéphanois

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Problèmes initiaux	
	Difficultés pour parler de son métier auprès du grand public dans contexte péri-urbain marqué (problématique de déplacement agricole, problématique d'épandage des effluents, conflits d'usage sur les chemins...)	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Adhérents du comité de développement des Monts du Lyonnais situé en zone péri-urbaine (couronne ouest stéphanoise)	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	<p>L'agri-randonnée est une manifestation qui a vocation à présenter l'agriculture locale et en particulier son importance et son impact sur les paysages. Dans un secteur péri-urbain, où l'agriculture est très présente et très dynamique, mais également de plus en plus soumise à des pressions émanant de nos concitoyens, l'organisation de ce type d'événement est un excellent moyen d'expliquer le métier d'agriculture et ses contraintes, et de venir à bout de certains préjugés.</p> <p>L'agri-randonnée consiste en plusieurs parcours balisés spécifiquement (6, 11 ou 18 kms), permettant de découvrir le rôle des agriculteurs sur les paysages, ainsi que la réalité d'une ou plusieurs exploitations agricoles que les marcheurs visiteront. Les exploitations ont été choisies pour leur grande diversité : élevage allaitant, élevage laitier, atelier de transformation fermière, productions biologiques, viande vendue en caissettes...</p> <p>Ainsi, à chaque étape du parcours, des animations et des informations seront proposées au public, afin de les sensibiliser aux réalités de l'exploitation agricole traversée (alimentation des animaux, gestion des conflits d'usage, modes de productions, bien-être animal, gestion de l'eau...) ou du paysage qu'ils voient.</p> <p>Afin de promouvoir les produits fermiers, des relais permettront aux randonneurs de déguster des fromages et charcuteries produites et transformées sur le territoire. La randonnée se clôture par un repas de produits locaux.</p> <p>Cette randonnée a été inscrite au calendrier annuel de la Fédération Française de Randonnée Pédestre.</p>	
Échelle d'action (géographique)	A l'échelle d'un comité de développement.	
Dates de réalisation	Date de début	Démarrage organisation juin 2018
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	avr-19
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Comité de développement des Monts du Lyonnais	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Comité de développement des Monts du Lyonnais	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre d'agriculture de la Loire : Thomas FORICHON.	

	Autres partenaires		
	Département, communes, Fédération Départementale des Comités de développement		
	Bénéficiaires, cibles randonneurs, habitants, agriculteurs...		
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Étapes du projet : - Constitution de l'équipe projet : juin 2018 - Trouver les circuits de randonnée : été 2018 - Organisation des points de ravitaillements : automne 2018 - Elaboration du dossier sécurité : début 2019 - Plan de communication : début 2019 - Aménagement du site (départ/ arrivée) et des points de ravitaillement : mars 2019		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Mise à disposition d'un agent CA42 pour les volets administratif / communication et pour l'animation des réunions de préparation.		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	Appui financier et logistique.		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
Facteurs clé de réussite			

Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	
Mots clés	
Mise à jour de la fiche	Date 15-mars
	Rédacteur Thomas FORICHON
Contact/site Internet	

Foire d'Arlanc - Territoire Dore Livradois - Forez

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	La commune d'Arlanc organise tous les 1er dimanche d'octobre sa foire d'automne. Historiquement, cette foire était majoritairement agricole, présentation et vente d'animaux, matériels agricoles,... Au fil du temps la partie agricole a diminué, mais la municipalité souhaite maintenir un pôle agricole pour promouvoir et valoriser l'agriculture locale.	
	Problèmes initiaux	
	La municipalité sollicite la chambre d'agriculture pour mobiliser les agriculteurs et gérer l'aspect sanitaire en lien avec la présentation d'animaux lors de manifestation.	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Commune d'Arlanc	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Contacter les agriculteurs Envoyer les certificats sanitaires aux agriculteurs Faire le lien avec le GDS	
Échelle d'action (géographique)	Partie sud du Territoire Dore Livradois - Forez - secteur d'Arlanc en zone Parc Naturel Régional du Livradois Forez	
Dates de réalisation	Date de début	août-18
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	dimanche 7 octobre 2018
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commandite ?	
	Commune d'Arlanc	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Chambre départementale du Puy de Dôme/territoire Dore Livradois - Forez	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre départementale du Puy de Dôme/territoire Dore Livradois-Forez : - animation locale : animatrice et assistante	
	Autres partenaires	
commune d'Arlanc		
Bénéficiaires, cibles		

Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<ul style="list-style-type: none"> - Contacter les agriculteurs - Envoi des certificats sanitaires - Lien avec le GDS - Tenu du stand lors de la manifestation 		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	- animation locale du territoire : animatrice et assistante		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	5	Lien avec le grand public	
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Maintien de la représentation agricole dans une foire en milieu rural		
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives Nouvelle manifestation en 2019		
Facteurs clé de réussite	Participation et implication des agriculteurs		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter			
Mots clés	Foire, communication grand public, lien avec les agriculteurs		

Mise à jour de la fiche	Date	18/02/2019
	Rédacteur	Juliette PINGUET (animatrice territoire Dore Livradois-Forez)
Contact/site Internet		

Développement d'une filière de production de noix sur le Bugey sud

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	La filière noix se porte bien dans la zone AOC mais aussi en dehors. De fait, il n'y a pas actuellement de différence significative de rémunération entre la noix AOC et la noix sans appellation. Le développement de ce type de culture sur le secteur de Belley pourrait constituer une opportunité pour certaines exploitations agricoles de ramener de la valeur ajoutée.	
	Problèmes initiaux	
	Il existe différentes variétés de noyers, à choisir selon le type de culture, les objectifs de récolte ainsi que la nature des sols. L'arrosage est nécessaire, surtout avec les changements climatiques observés. Le travail de taille est important les premières années et la mise en place de cette filière nécessite des investissements même si a priori le matériel pourrait être acheté en commun et d'occasion pour débiter.	
Contexte	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Exploitant agricole, membre du comité de territoire de la Chambre d'agriculture de l'Ain	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Accompagner une initiative locale répondant à un besoin exprimé. Contribuer à la diversification des productions locales. Donner une image positive de l'agriculture en montrant que les agriculteurs peuvent être porteurs de projets nouveaux. Être force de proposition vis à vis des collectivités territoriales (CC Bugey sud)	
	Échelle d'action (géographique)	
	Bassin de Belley	
Dates de réalisation	Date de début	juin 2018
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	2020 ?
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commandite ?	
	Groupe informel d'agriculteurs du secteur de Belley	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Chambre d'agriculture de l'Ain	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre d'agriculture de l'Ain (Delphine GUDIN : Chargée de territoire) Chambre d'agriculture de l'Isère (Ghislain BOUVET : conseiller nucicole)	
	Autres partenaires	
	FDCUMA Coopérative de type Terre d'Alliance	
	Bénéficiaires, cibles	
Agriculteurs voulant se diversifier, double actif. Propriétaires de terrains.		
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	- 22 juin 2018 : Présentation du projet "Noix" en comité de territoire "Montagne" - 12 septembre 2018 - Réunion d'information à destination des producteurs du bassin de Belley, Culoz et Saint Benoit avec présentation de la production de noix par M Ghislain Bouvet, conseiller en production noix à la Chambre d'Agriculture de l'Isère - 25 octobre 2018 : Organisation de la visite de l'exploitation de M Benoit Villard, producteur de noix à Hostun (Entre St Marcellin et Romans sur Isère)	
	Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre
Appui à l'émergence de projet Animation de groupe Expertise technique Ingénierie financière Formation		Information/sensibilisation
Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		

	Appui technique, expertise sur les aspects matériels, organisation et outils de filière		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (Indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	4 à 8	Maintien et développement de l'activité agricole localement, démarche collective impliquant l'amont et l'aval de la filière	Maintien de terrains à vocation agricole, création d'une filière noix à haute valeur ajoutée dans un contexte économique favorable à cette production, diversification et sécurisation du revenu des exploitations
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Développement d'une production locale de noix, diversification des paysages agricoles	Association de cultures annuelles et pérennes, très faible utilisation d'intrants (Production Biologique en questionnement), systèmes d'irrigation économes en eau.	
	Liens avec la triple performance :		
	Recherche de valeur ajoutée , tout en développant des techniques de production moins impactantes pour l'environnement (agriculture biologique, raisonnement de l'irrigation, adaptation aux changements climatiques, ...) et fortement liée au territoire (alimentation de proximité, diversification des paysages agricoles, ...)		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	Sur la base du groupe intéressé pour poursuivre la réflexion : - Organisation d'une visite du technicien noix sur le terrain pour voir les parcelles susceptibles d'accueillir une plantation (études de sol, le cas échéant) - Appui à la réflexion sur le montage du projet : organisation de visites, rencontre d'opérateurs, apport d'informations sur les itinéraires techniques de production, les aspects matériels (chaîne de récolte, séchage, ...) , recherche d'éventuels partenariats, - Structuration du groupe porteur (forme juridique,) - Recherche de financements		
Facteurs clé de réussite	Culture peu intensive sur la zone, permettant de s'adapter aux exigences de l'agriculture biologique Bonne image auprès des consommateurs Production pouvant être une opportunité de diversification, permettant de conserver un patrimoine foncier productif et de limiter la déprise agricole Coût de plantation inférieur à celui d'autres filières arboricoles (pompes, prunes...)		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Entrée en production et retour sur investissement longs (10 ans) Foncier consacré à cette production pour une période longue (20 à 30 ans minimum) Nécessité de disposer de sols argilo-calcaires et de mettre en place des systèmes d'irrigation Présence d'un nouveau ravageur depuis 2011 (mouche du brou). Production de cerneaux très demandeuse en main d'œuvre		
Mots clés	Noix, valeur ajoutée		
Mise à jour de la fiche	Date	04/03/2019	
	Rédacteur	Delphine GUDIN	

**Contact/site
Internet**

delphine.gudin@ain.chambagri.fr
www.ain.chambre-agriculture.fr

Projet Caillé Doux de Saint Félicien

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	<p>La chambre d'agriculture de l'Ardèche accompagne un groupe de producteurs de fromage de chèvres fermier appelé « Caillé doux de St Félicien » (CDSF) produit sur la partie nord du département de l'Ardèche, autour de la commune de St Félicien.</p> <p>Le syndicat de défense du Caillé Doux de St Félicien est une organisation de producteurs constituée depuis les années 1980. Ce syndicat a pour objet de défendre la fabrication traditionnelle du fromage de chèvres fermier « caillé doux de St Félicien » telle qu'il l'a défini dans son cahier des charges.</p> <p>Le syndicat détient une marque déposée et renouvelée régulièrement, « Caillé Doux de St Félicien ». Ce fromage est uniquement fermier et la fabrication est de type caillé doux par différence au caillé lactique de type Picodon.</p> <p>Le fromage caillé doux de Saint Félicien est produit traditionnellement sur le territoire jusque dans les années 1990. A la fin de cette période, de nombreux producteurs ont arrêté la production suite aux contraintes de mise aux normes des fromageries et des risques technologiques liés à sa fabrication.</p> <p>Dans les années 2000 , seuls 2 producteurs ont continué de produire ce fromage.</p> <p>Aujourd'hui, les membres du syndicat de producteurs de Caillé doux de St Félicien restent peu nombreux (6 producteurs). Cependant avec l'arrivée d'une nouvelle génération de producteurs, un dynamisme nouveau est perceptible pour relancer ce produit.</p>	
	Problèmes initiaux	
	Aider les producteurs fermiers d'une micro filière presque disparue à rebondir à travers la reconnaissance de leur produit et savoir faire par une AOP.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Syndicat de défense du Caillé doux de St Félicien	
	Permettre au producteurs de fromage de type caillé doux de St félicien d'avancer vers la demande d'une reconnaissance AOP de leur fromages telle qu'ils l'ont exprimé dans leur syndicat de producteurs.	
	Échelle d'action (géographique)	
Dates de réalisation	Date de début	janv.-18
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	syndicat de défense du Caillé doux de St Félicien	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	CA07	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	CA07 Denis Jammes . Chargé de mission du territoire agricole du Moyen et Haut Vivarais	
	Autres partenaires	
Association Terroir St Félicien – INAO		
Bénéficiaires, cibles		
Producteurs membres du syndicat de défense du Caillé doux de St Félicien		

Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<p>Le syndicat de producteurs a exprimé la volonté d'aller vers une reconnaissance de leur fromage en AOP. 'inao a exprimé la nécessité d'argumenter une demande de reconnaissance AOP avec des éléments sur : Le lien avec le mode de production en élevage du lait destiné à la transformation en fromage CDSF, Le lien avec des éléments historique sur le territoire afin de montrer , Plusieurs étapes en 2018 : Travail sur les systèmes d'exploitation et caractérisation des prairies (travail de stagiaire CA07) Etude sur les éléments historiques de l'ancrage territorial du CDSF(travail de stagiaire Syndicat CDSF)</p>		
Moyens mobilisés	<p>Chargé de mission du territoire agricole du Moyen et Haut Vivarais</p> <p>Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires</p>		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés Actuellement, 6 producteurs membre s du syndicat de défense du CDSF	Impact social Lien fort avec le territoire compte tenu de l'historique de ce fromage considéré comme un emblème localement	Impact économique direct et indirect Valeur ajoutée sur le lait produit (à moyen terme) Diversification de la gamme de produits transformés sur des exploitations qui produisent pour certaines du lait seulement ou et du Picodon
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Ancrage territorial d'un produit identifié avec une référence géographique..	Valorisation d'un système d'exploitation basé sur l'herbe	
	Liens avec la triple performance :		
	La valorisation de ce fromage produit sur de petites exploitations assure la pérennité d'une filière locale, de savoirs faire locaux en circuits courts et dans des exploitations extensives.		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
Facteurs clé de réussite	Capacité du syndicat de producteurs à conserver leur dynamique qui les a conduit à s'orienter vers la reconnaissance de l'AOP		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Faible nombre de producteurs pour porter une démarche lourde et de longue haleine comme l'AOP. La présence d'une association dynamique de valorisation du patrimoine et savoirs faire locaux, l'association terroir St Félicien aux côtés des producteurs et un atout pour persévérer vers le chemin de l'AOP.		
Mots clés	Fromage de chèvres – caillé doux – St Félicien - AOP		
Mise à jour de la fiche	Date	11-févr.	
	Rédacteur	Denis Jammes	
Contact/site Internet	04 75 20 28 00 Denis.jammes@ardeche.chambagri.fr		

Projet IGP St Félicien

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	L'association de promotion du St Félicien créée le 21 septembre 2018 porte un projet d'IGP pour le fromage St Félicien au lait de vache, caillé acide fabriqué essentiellement par des industriels dans l'Isère. Une fromagerie en Ardèche fabrique également ce type de fromage. Ce projet est actuellement soutenu par les Chambres d'agriculture des 4 départements concernés par la production, la transformation ou la commercialisation du fromage, à savoir l'Ardèche, la Drôme, l'Isère et le Rhône. La Chambre de l'Ardèche accompagne cette démarche qui revêt des enjeux pour le département du fait que le village de St Félicien est situé en Ardèche. De plus, traditionnellement un fromage « st félicien » était fabriqué en Ardèche et un autre fromage, au lait de chèvre, fermier et issu d'une technique de type « caillé doux », est encore produit en Ardèche par des producteurs réunis dans le syndicat de défense du caillé doux de St Félicien	
	Problèmes initiaux	
	La mention géographique du fromage est située en Ardèche alors que les principaux producteurs de lait de vaches et transformateurs concernés actuellement sont situés en Isère. Cela a été générateur de tensions et incompréhensions de part et d'autre. Il a fallu faire se rencontrer et échanger les principaux acteurs concernés dans les différents départements.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Les producteurs de lait de la région de St Marcellin (38) détenteur d'une IGP pour le fromage St Marcellin étaient à la recherche d'une valorisation de leur lait qui n'était pas transformé en St Marcellin. Ils se sont donc orientés vers un projet d'IGP pour le St Félicien qui était produit sur la même zone que le St Marcellin. Le fait que St Félicien soit situé en Ardèche rendait obligatoire de s'associer au département de l'Ardèche pour faire mention à l'origine géographique. Le caractère interdépartemental du projet, l'histoire du fromage, la présence d'un autre fromage St félicien au lait de chèvre et issu d'une technique de caillé doux a fortement complexifié le projet.	
Échelle d'action (géographique)	Le projet est porté par l'association de promotion du St Félicien créée le 21 septembre 2018 L'objectif d'obtention d'une IGP pour le St Félicien est soutenu par les producteurs et les transformateurs des 4 départements. Les Chambres d'agriculture, membres d'un collège de l'association ont vocation à quitter la structure quand l'IGP sera obtenue. Pour l'heure il s'agit pour les Chambres de permettre l'avancement du projet et de garantir pour la Chambre de l'Ardèche l'utilisation du terme St félicien y compris par les producteurs fermiers Ardéchois qui l'utilisent pour leur fromage de chèvre de type caillé doux.	
Dates de réalisation	Date de début	sept.-16
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	Obtention IGP ?
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	CA07 : Denis Jammes CA 26 : CA38 : Thomas Huver CA69 :	
Autres partenaires		
Transformateurs industriels, producteurs fermiers, syndicat de Défense du caillé doux de St félicien		
Bénéficiaires, cibles		

Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	1/Réunir les partenaires potentiels : producteurs, transformateurs, autres partenaires (INAO) et vérifier leur adhésion au projet. 2/ Structurer le portage du projet 3/ Définir le cahier des charges du produit 4/ Préparer les conditions de dépôt d'un dossier de demande de reconnaissance IGP		
Moyens mobilisés	Chargé de mission du territoire agricole du Moyen et Haut Vivarais		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	Responsable production Fromagerie du Vivarais à désaignes		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	Potentiellement les producteurs laitiers du nord Ardèche (>15 producteurs)	Lien avec l'identité du territoire et de produits locaux	Valeur ajoutée sur le lait produit (à moyen terme) Développement de l'activité
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Ancrage territorial d'un produit identifié avec une référence géographique..	Valorisation d'un système d'exploitation basé sur l'herbe	
	Liens avec la triple performance :		
	Une IGP permettrait d'agir favorablement sur la valeur ajoutée, la motivation des producteurs, leur liens avec les transformateurs, le développement de la transformation locale, le respect d'un cahier des charges intégrant des critères de respects de lu bien être animal, des conditions respectueuse de l'environnement.		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
Avancer sur la rédaction d'un cahier des charges partagé entre producteurs et transformateurs			
Facteurs clé de réussite	Entente entre partenaires : Des différents départements, Des collègues producteurs et transformateurs, Des différents types de producteurs		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Les producteurs des différentes zones ont des divergence sde vue sur les conditions de production (différents système de production plus ou moins intensifs, avec % d'herbe plus ou moins élevés. Les transformateurs industriels ont aussi des objectifs differents entre ceux qui veulent une IGP proche du St Marcellin et ceux qui veulent faire du St Félicien un fromage supérieur en gamme. Difficultés à trouver des dénominateurs communs entre les conditions de production.		
Mots clés	Saint Félicien – IGP – Partenariats – Interdépartemental - Fromage		
Mise à jour de la fiche	Date	11-févr.	
	Rédacteur	Denis Jammes	
Contact/site Internet	04 75 20 28 00 Denis.jammes@ardeche.chambagri.fr		

Reconquête châtaigneraie

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire		
	Depuis 2015 les acteurs de la filière châtaigne portent un programme de reconquête de la châtaigneraie traditionnelle pour répondre à la demande du marché , tant en produits frais que transformés.Des vergers importants ont été repérés pour leur potentiel remarquable, mais menacé par un délaissement progressif du fait du manque ou de la pénibilité des accès.		
	Par PNR, Chambre d'Agriculture, CICA, collectivités locales et territoriales		
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet		
	les collectivités , les propriétaires et exploitants		
	Organiser collectivement des opérations de remise en valeur pour accroître l'impact du programme de reconquête face aux besoins de la filière, par une mobilisation locale des propriétaires et exploitants jusqu'à l'exploitation en direct de leurs parcelles ou par mises à disposition.		
Échelle d'action (géographique)	Divers massifs de vergers châtaigners à une échelle infra communale		
Dates de réalisation	Date de début		
	Date de fin (réalisée ou envisagée)		
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commandite ?		
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?		
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées		
	Autres partenaires		
	Bénéficiaires, cibles		
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	information et sensibilisation des propriétaires,création d'un groupe porteur		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect

Résultats obtenus de/ou le degré d'avancement (indicateurs)			
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
Facteurs clé de réussite			
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter			
Mots clés			
Mise à jour de la fiche	Date	03/2019	
	Rédacteur	Odile Audibert	
Contact/site Internet			

Développement du groupe "Veau rosé"

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire		
	La valorisation des jeunes bovins en broutard n'est pas suffisante pour permettre à de nombreux éleveurs de vivre décemment de leur métier. Le développement de la vente en circuit court devrait permettre aux éleveurs de récupérer une partie de la valeur ajoutée mais pour cela il est nécessaire de développer un produit fini, adapté aux contraintes et aux possibilités qu'offre le territoire. Parallèlement, le retour du loup entraîne d'anciens éleveurs ovins à développer un troupeau de bovins.		
	Problèmes initiaux		
	Faible valeur ajoutée sur le jeune bovin habituellement commercialisé en broutard Montée des préoccupations environnementales dans la société Volonté de développer un élevage cohérent avec le territoire (grands espaces pâturables) Prédation par le loup		
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet		
	Plusieurs éleveurs accompagnés par un ancien conseiller spécialisé bovins viande de la Chambre d'Agriculture de la Drôme		
Échelle d'action (géographique)	Drôme - Isère		
Dates de réalisation	Date de début		oct-18
	Date de fin (réalisée ou envisagée)		
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?		
	Éleveurs		
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?		
	Chambre d'Agriculture et éleveurs		
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées		
Moyens mobilisés	Chambre d'Agriculture de la Drôme : Nina Croizet, Fanny Corbière, Sarah Dupire		
	Autres partenaires		
	Bénéficiaires, cibles		
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Éleveurs		
	1. Recensement des formes de valorisation du veau en France 2. Echange téléphonique avec IGP Veau de l'Aveyron et du Ségala 3. Echange téléphonique avec IGP Rosée des Pyrénées catalanes 4. Enquête auprès des bouchers 5. Définition d'un objectif commun avec le groupe d'éleveurs 6. Organisation du voyage d'étude sur le veau rosé		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Animation - organisation		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	Aucun		
	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	13		Récupération de la valeur ajoutée sur les élevages
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Valorisation du territoire	Les conditions d'élevage du veau rosé se rapprochent de celles du veau AB.	
	Liens avec la triple performance :		
	Cf. les impacts		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Création collective d'un nouveau produit en Drôme : le veau rosé		
Facteurs clé de réussite	Perspectives		
	Aller vers une marque puis un label		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Cohésion du groupe d'éleveurs		
	Respect du rôle de chacun Mobilisation / Implication des éleveurs		
Mots clés	Veau rosé		
Mise à jour de la fiche	Date		27-mars
	Rédacteur	Nina Croizet	
Contact/site Internet			

Concours Charolais - Territoire Combrailles

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Tous les ans un concours de bovins Charolais (agrée par l'UPRA) se tient à St Gervais d'Auvergne. C'est un rassemblement incontournable sur le Territoire des éleveurs allaitants (production largement dominante sur les Combrailles)	
	Problèmes initiaux	
	Défendre la qualité du travail des éleveurs du secteur	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	la Chambre d'Agriculture souhaite être proche des éleveurs	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Soutenir, conseiller et animer en proposant des appuis techniques et des formations qui répondent aux attentes de ce public	
Échelle d'action (géographique)	L'ensemble du territoire des Combrailles et ses environs	
Dates de réalisation	Date de début	03/11/2018
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	04/11/2018
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Chambre départementale du Puy de Dôme dans le cadre de ses actions d'animation du territoire	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Chambre départementale du Puy de Dôme/territoire Combrailles	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre départementale du Puy de Dôme/territoire Combrailles	
	- animation locale, - cellule communication.	
	Autres partenaires	
Comité d'organisation du concours (Ville de St Gervais d'Auvergne)		
Bénéficiaires, cibles		
Agriculteurs travaillant sur la zone concernée et/ou sur cette race		

Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Information - Conseil - Formation		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	- animation locale du territoire, Avec stand Chambre d'agriculture sur les 2 jours - équipe territoire Combrailles - cellule communication (outils de communication et plan de communication)		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	difficile à chiffrer, de nombreux participants du département mais aussi de l'Allier et de la Creuse	Rencontres / échanges / Formations	Valorisation du savoir faire des éleveurs
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Donner une bonne image de l'élevage dans la zone		
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives Développer le partenariat		
Facteurs clé de réussite			
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter			
Mots clés	Bovins viande		

Mise à jour de la fiche	Date	18/02/2019
	Rédacteur	Gérard Veneault (animateur territoire Combrailles)
Contact/site Internet		

- Emergence Projet
 Accompagnement Projet

Mise en place de la production de Gojis en Beaujolais

Projet	Rédacteur	Audrey PAGES – Christophe GRATADOUR
	Date de début	Février 2018
	Date de fin	

DEMANDE

Demandeur SAS Agri Superfruits

Description de la demande, besoin...

HISTORIQUE :

Depuis 2011, une réflexion est en cours sur le Beaujolais pour la mise en place d'une filière Gojis en Beaujolais. Projet porté par la SAS Agri Super Fruits (Christian Vivier Merle + Pdt Valhoriz + ancien directeur commercial + ancien entrepreneur caladois).

Signature d'un accord de coopération en 2011, avec la CA69 (cf PJ).

Depuis, la CA69 n'a eu accès à aucune donnée technico-économique (confidentialité des données).

1^{ère} réunion d'information publique le 08/11/2017 à Theizé.

Premières plantations en 2012, renouvelées en 2014.

AUJOURD'HUI :

Production : Actuellement 3 ha plantés par la SAS, 4^{ème} feuille en 2018. La SAS est en pleine R&D pour finaliser le cahier des charges de production. De nombreuses incertitudes identifiées : mode de taille ?, besoin d'irrigation, sensibilité sanitaire de la plante sur le long terme ?, atteinte des objectifs de rendement en pleine production ? Récolte manuelle ...

Commercialisation : d'après la SAS : identification de plusieurs marchés potentiels (Grand frais, La Vie Claire ...) Potentiel de 50 à 60 ha. Vente de la totalité de la production à la SAS Agri Superfruits qui assurera la gestion logistique, commercialisation, développement filière... à construire.

Marge nette annoncée : 10 000 € /ha mais basée sur des rendements jamais atteints à ce jour.

- ⇒ La SAS va passer à la phase de déploiement à partir de 2018 : souhait de plantation de 5 ha en 2018, 5 ha en 2019 et 5 ha en 2020.

Demande de la SAS Agri Superfruits : Quel appui de la CA69 pour la suite du projet ?

- Soutien politique du projet auprès des différents partenaires (collectivités, services de l'Etat...), mobilisation selon les besoins (ex : accès à l'eau...)?
- Promotion / communication sur la production auprès des exploitants et des porteurs de projet ?
- Réponse technique à des demandes ponctuelles sur des sujets transversaux (ex : irrigation, accès au foncier ...).

NB : Compétences techniques sur la production et accompagnement des producteurs → la SAS prévoit de développer cette compétence en interne.

Périmètre du Projet Vignoble Beaujolais

Cibles du Projet Exploitants agricoles, producteurs potentiels de Gojis

OBJECTIFS	
Objectif général	Développer la production de baies de goji en Beaujolais
Objectifs Agro-écologiques	
Economiques	Proposer une source de revenu complémentaire aux exploitants
Sociaux	Solution pour des parcelles non exploitées ? (type de sol / eau)
Environnementaux	Culture potentiellement en Bio

Bénéfices Agricoles	Opportunité de diversification mais conditions de production contraignantes
---------------------	---

ANALYSE DU PROJET	
Atouts	Opportunités
<ul style="list-style-type: none"> - Signature d'un accord de coopération avec la SAS Agri Superfruits en 2011 (cf PJ) 	<ul style="list-style-type: none"> - Aides financières de la Région à la plantation pour 2018 (~ 70 % des charges de plantation), en discussion pour 2019 et 2020. - Solution potentielle pour de la diversification ? (sous réserve irrigation, type de sols...)
Faiblesses	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Pas de compétences techniques sur le sujet en interne CA69. ➔ Pas de recul et d'expertise sur les données transmises par la SAS Estimation temps nécessaire pour développer cette expertise : 20 j /an sur 8 à 10 ans, conseiller arbo. Pas d'expertise sur le sujet identifiée dans le réseau CA - Préconisation de l'irrigation goutte à goutte pour atteindre les rendements (pas encore de tests réalisés) ➔ Quid de l'accès en l'eau en Beaujolais ? ➔ Pas de certitude sur les résultats - Ramassage manuel. Coût de ramassage estimés à 70 000 € / ha (4650 h/ha) - Calcul du coût de production et éléments technico-économiques transmis à affiner. ➔ Temps conseiller d'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> - Peu de recul sur la production en Beaujolais et l'adéquation avec les conditions pédo-climatiques - Incertitude sur la fourniture des plants - L'objectif de rendement sur lequel est basée l'hypothèse économique n'a jamais été atteint sur les plantations Beaujolaises - Risques de communiquer sur une production et une filière que l'on ne maîtrise pas. - Peu de surfaces et de producteurs concernés - Projet porté par une SAS privée

Quel positionnement et quel accompagnement concret de la CA69 sur ce projet ?

⇒ **Soutien politique** du projet auprès des différents partenaires et des services de l'Etat, soutien du projet selon les besoins (ex : accès à l'eau ...)?

Limite : pas de connaissances techniques en interne CA69 ou dans le réseau CA pour apporter une expertise objective sur cette production.

Moyens mobilisés : temps chargés de territoire + conseillers spécialisés selon les besoins et dans le champ des compétences CA69 (eau, foncier, conseillers d'entreprise, arboriculture...)

<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Commentaires / recommandations :	

⇒ **Promotion / communication** sur la production auprès des exploitants et des porteurs de projet :

- information aux personnes intéressées lors des contacts CA69 (PAI, rencontres et actions autour de l'installation en Beaujolais...) → Renvoi vers la SAS pour plus d'informations
- relais des actions mises en œuvre par la SAS (démonstrations, journées portes ouvertes ...) via outils de communication CA69 (Lettre des territoires, site internet ...)
- relais d'information dans le cadre des actions de développement conduites par la CA69 sur les territoires Beaujolais

Moyens mobilisés : temps des conseillers d'entreprises : 3j / an (documents d'information, actualisation des connaissances...)

<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Commentaires / recommandations :	

⇒ **Réponse technique à des demandes ponctuelles** sur des sujets transversaux (ex : irrigation, accès au foncier ...).

Moyens mobilisés : temps chargés de territoire + conseillers spécialisés selon les besoins et dans le champ des compétences CA69 (eau, foncier, conseillers d'entreprise, arboriculture...)

<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Commentaires / recommandations :	

⇒ **Modalités du partenariat** :

- Moyens CA69 mobilisés sans contre-partie financière de la SAS
- Prestation de services pour x jours d'accompagnement par an (difficulté : aucune lisibilité sur les besoins précis de la SAS à ce jour)
- Convention de partenariat pour x jours d'accompagnement sur la durée du projet, avec une part d'auto-financement CA69 à définir. Facturation lorsque le quota de x jours est atteint par les équipes CA69 et négociation d'une nouvelle convention
- Autre proposition

Décision Bureau CA69 du 15/02/2018 :

=> il manque beaucoup d'éléments pour que la CDA69 soutienne "sans faille" le projet.

Nécessité que la SAS réalise un note technique descriptive utilisable pour promouvoir le projet auprès des porteurs de projets (*notamment avec des informations techniques pour que les porteurs de projets puissent se projeter sur cette production*).

Sur les réponses techniques à des demandes ponctuelles et le soutien politique plus globale : ok mais au même titre que les autres exploitations (irrigation, accès au foncier....)

➔ pas de partenariat spécifique à mettre en œuvre pour l'instant sauf si demande très particulière à venir.

avec le soutien de



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»

Journée technique départementale
"cultivons le potentiel de nos sol"
Lutte contre l'érosion des sols

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Le département de la Loire est un département d'élevage principalement situé en zone de montagne.	
	Problèmes initiaux Face au changement climatique et face à de grosse pluviométrie en peu de temps, observation marquée d'érosion des sols au printemps (après les semis de maïs) et à l'automne (après semis de céréales). Des problématiques agronomiques couplées à perte de rendement pour les exploitants. Des problématiques avec les collectivités territoriales (terre sur les routes, conflits de voisinage en secteur péri-urbain).	
Contexte	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Agriculteurs adhérents du comité de développement des Monts du Lyonnais	
	Objectifs (politique, organisationnel, etc.) Organisation d'une journée technique départementale : proposition d'atelier thématique (visite d'une parcelle de maïs semée en direct / Comment choisir son couvert ? / Quels aménagements parcellaires ? / Comment planter une prairie dans une céréale ? / Quels matériels pour semer en direct ?) avec retour d'expérience (binôme agriculteurs/ technicien chambre)	
Échelle d'action (géographique)	Départementale	
Dates de réalisation	Date de début	Début 2017
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	juin-18
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Comité de développement des Monts du Lyonnais et Fédération Départementale des comités	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Chambre d'agriculture de la Loire	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre d'agriculture de la Loire : Flore Saint André, Marie-Françoise Fabre, Pierre Vergiat, Pierre Moreau, Didier Grivot, François Debrosse et Thomas Forichon	
	Autres partenaires	
	FDCUMA (Clémence Rauze)	
Bénéficiaires, cibles		
Agriculteurs du Département, Collectivités.		
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Choix de la thématique de la journée (M-24) Elaboration du protocole d'essai + choix de la ferme support. (M-18) Elaboration du budget prévisionnel (M-12) Suivi essai Organisation des ateliers (M-6)	

Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Mise à disposition de deux ingénieurs agronomes de la CA42 pour suivi des essais + 1 agent CA42 pour coordonner le projet entre la CA42, la comité et la Fédération Départementale des comités de développement + 4 autres agents en J-1 et le jour J (accueil du public, gestion des parking, gestion du temps, animation des ateliers).		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Matériel de semi direct (FDCUMA), appui financier (Fédération Départementale des comités de développement)		
	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	60 agriculteurs + 40 scolaires	Fédération des agriculteurs des Monts du Lyonnais autour d'un projet collectif.	Limiter la charge de travail au printemps (en supprimant le labour)
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
		Limiter les phénomènes d'érosion	
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
2020, organisation d'une nouvelle journée sol à l'échelle départementale sur la thématique de l'après glyphosate.			
Facteurs clé de réussite	Travail inter-équipe (équipe territoire et équipe agro-environnement) pour s'appuyer sur la dynamique d'un comité de développement : agriculteur pour suivi de parcelle, intervention dans les ateliers thématiques (retour d'expérience), organisation de la journée (accueil public, gestion des parking,...)		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter			
Mots clés	sol, érosion, environnement, changement climatique, semi direct, couvert		
Mise à jour de la fiche	Date	15-mars	
	Rédacteur	Thomas FORICHON	
Contact/site Internet			

Actions Cubes et Braynant - Territoire Combrailles

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Un groupe de communes sur le bassin versant de deux ruisseaux, le Cubes et le Braynant souffre de quelques excès d'azote lors de la période hivernale. Le risque à terme est le classement de ce bassin en zone vulnérables avec des incidences pour les exploitations.	
	Problèmes initiaux	
	Des taux de nitrate dans les eaux superficielles dépassant sur 3 à 5 mois le seuil minimal de 18 mg/litre	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	la Chambre d'Agriculture en concertation avec l'animation du SAGE Sioule	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Donner les connaissances et les compétences aux agriculteurs pour maîtriser leurs pertes azotées au niveau des sols	
Échelle d'action (géographique)	4 Communes du territoire combrailles (transposable par les consignes à l'ensemble du territoire)	
Dates de réalisation	Date de début	01/01/2018
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	31/12/208
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Chambre départementale du Puy de Dôme dans le cadre du service formation et territoire des Combrailles pour l'animation	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Chambre départementale du Puy de Dôme/territoire Combrailles	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre départementale du Puy de Dôme/territoire Combrailles	
	- animation locale, - cellule communication.	
	Autres partenaires	
DDT du Puy-de-Dôme / CT Sioule et affluents		
Bénéficiaires, cibles		
Agriculteurs travaillant sur la zone concernée		

Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<ul style="list-style-type: none"> - Information - Démonstration de CIPAN et d'entretien de fossés - Analyses de reliquats azotés et leurs interprétations - Mise en œuvre des outils de communication, et brochure d'information - L'affichage en mairie de l'évolution des taux azotés 		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre <ul style="list-style-type: none"> - animation locale du territoire, - équipe territoire Combrailles - cellule communication (outils de communication et plan de communication) Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires Animateur territorial		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	40	Rencontres / échanges / Formations	Eviter des mises aux normes bâtiments honéreuses
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Donner une image d'agriculteurs responsables	Diminuer le taux de nitrate dans l'eau	
	Liens avec la triple performance :		
	Qualité environnementale de l'eau, raisonnement des intrants		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	Rester en alerte et continuer à donner l'information sur les bonnes pratiques		
Facteurs clé de réussite	Evolution des taux de nitrates dans le temps et évolution des pratiques		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	remise en cause individuelles sur certaines pratiques agricoles (fertilisation, curage des fossés)		
Mots clés	Nitrates, qualité de l'eau		

Mise à jour de la fiche	Date	18/02/2019
	Rédacteur	Gérard Veneault (animateur territoire Combrailles)
Contact/site Internet		

FICHE PROJET

- Emergence Projet
 Accompagnement Projet

Démonstration Entretien Prairie

Projet	Rédacteur	Fabrice VERDEJO / Audrey PAGES
	Date de début	Début 2018
	Date de fin	Septembre 2018

DEMANDE

Demandeur	CTAL
Description de la demande, besoin...	
<p>Suite à la mise en place du PAEC qui doit concerner environ 109 exploitations et qui interdit l'utilisation des phytosanitaires sur les prairies permanentes (hors rumex et chardons) Suite au passage en bio qui doit concerner environ 20 exploitations Suite aux réflexions de l'union cantonale de Lamure Monsols sur le risque dans les secteurs en pente Suite aux demandes des contrats de rivières de limiter le recours aux herbicides Suite aux demandes des contrats de rivières d'améliorer la gestion des linéaires boisés le long des cours d'eau (ripisylve) Suite à la demande des acteurs de l'environnement d'améliorer la gestion des linéaires boisés (haies)</p> <p>Se pose à question de l'entretien des prairies et de leur périphérie sans recours aux produits phytosanitaires.</p> <p>Il faut que les 2 MAEC permettent d'introduire des modifications de pratiques durables comme la substitution des produits phyto par d'autres modalités d'entretien.</p>	
Périmètre du Projet	Monts du Beaujolais
Cibles du Projet	Cibles : Les exploitants des monts du beaujolais

OBJECTIFS

Objectif général	Réduire l'utilisation des produits phytosanitaires
Objectifs Agro-écologiques	
Economiques	Maintenir une production fourragère sur des espaces difficile d'accès
Sociaux	Réduction de la pénibilité du travail Gain de temps de travail Acceptabilité du niveau de salissure Acquisition de compétences supplémentaires
Environnementaux	Réduction des produits phytosanitaires Maintien des espaces ouverts Maintien des équilibres végétaux – lutte contre les plantes colonisatrices (rumex, chardon, fougères, ronces).
Bénéfices Agricoles	Amélioration de la production des zones fourragères extensives

ANALYSE DU PROJET

Atouts	Opportunités
Enjeux pour les exploitations qui modifient leurs pratiques	Lien avec la sécurité et le confort de travail (contact MSA en cours)
Faiblesses	Menaces
Attention aux différents objectifs	Investissement difficile en cette période de crise Matériel avec débit de chantier faible Matériel à faible amplitude d'utilisation (mono tâche)

Modalités de Réponses

Avis de la CTAL Avis du COPIL du PAEC	
Xavier Gonnet est pressentie sur cette thématique comme responsable professionnel (contact pris le 27/09/2016) Xavier Laurent président CUMA des Sauvages et administrateur FDCUMA est également ok pour s'investir sur cette organisation (contact le 27/09/2016)	
Suite à donner	Mettre en œuvre l'action
Décision apportée	Action validée par la CTAL

METHODOLOGIE – ETAPES

Partenariat	<p>FDCUMA + CUMA des Sauvages ? MSA (contact tel en janvier 2018. Céline AGUATI – conseillère prévention Elevage) CEN (échanges lors du COTEK PAEC le 26/09/2016) dans le cadre des actions complémentaires du PAEC COR (relais d'information, participation aux frais...) Contrats de rivière ? A contacter → Audrey</p>
Hypothèse d'organisation	<p><u>Durée</u> : 1 journée (repas tiré du sac) 10h00 – 16h00 <u>Lieu possible</u> : Chambost Allières : Vincent DUMORD (entretien sous clôture), GAEC de la Bonnaire (Xavier Gonnet) pour le matériel de pente et broyage, GAEC des Crêts (Chavant Olivier) pour les entretiens sous clôture.</p> <p>Matin (10 à 12h30): Thème « Entretien des bords de parcelles sans recours aux herbicides »</p> <p><u>Contenu</u> :</p> <ol style="list-style-type: none"> <u>Atelier 1 : L'entretien des haies</u> : <ul style="list-style-type: none"> Rappel des bonnes pratiques d'entretien : Intervention CEN (période, conditions d'intervention, matériel possible, estimation de cout, les aides financières disponibles (en CUMA, via les EPCI (faire le point avec CCSB en amont), via les contrats de rivières (modèle SYRIBT)? ...) → Audrey les rappelle pour les informer de la journée et faire le point Démonstration de matériel + retour d'expérience de l'utilisateur si ETA ou CUMA (lamier, sécateur hydraulique...) → Cf Thomas (CUMA « La Chalonnaise » dans la Loire ? ETA St Loup ?) <p>NB : Demande de la COR (partenaire financier) d'aborder ce sujet lors de la journée</p> <p style="padding-left: 40px;">Lien avec journée « Entretien des ripisylves » organisée par SIMISOA ?</p> <ol style="list-style-type: none"> <u>Atelier 2 : L'entretien sous clôture</u> : Démonstration des broyeurs sous piquets. 2 à 3 matériels différents (CUMA des Sauvages avec effacement à ressort ?, voir pour celui de Garnier avec effacement par palpeur ?) liste à définir → Cf Thomas <p style="padding-left: 40px;">Faut-il épareuse et broyeur d'accotement ou autre matériel ?</p>

Repas : buffet offert par COR (utilisation salle Chambost si pluie ?) café et boissons prise en charge organisation.

Après midi : 13h30 à 16h00 « **Entretien des prairies difficiles d'accès sans recours aux herbicides** »

Contenu :

1. Conclusions du stage sur l'évaluation du PAEC ? (10-15') à voir si éléments intéressants sur la valorisation de ces prairies dans le système d'exploitation des MB ? → fiche de synthèse ?
2. Intervention du CEN (10-15'): sur la nécessité de combiner les différentes approches pour l'entretien de ces prairies, selon la végétation en place (pâturage, broyage, approche chimique selon les cas) → fiche de synthèse ? Après-midi dédiée à l'approche par entretien mécanique
3. Intervention MSA (10') : Message prévention → A définir avec eux
4. Atelier : Démonstration de matériel pour l'entretien des prairies en pente

Matériel confirmé au 22/02/2018 :

- Aebi 281 TT → Glairon Mondet, Albertville
- Motofaucheuse avec broyeur à l'avant → Glairon Mondet, Albertville

Autres idées de matériel à creuser :

Broyeur radio commandé ?
Autres type de matériel proposé par les concessionnaires locaux ? (cf listes contacts) → cf Thomas

Broyeurs tractés (outils à chenilles ou type motofaucheuse avec broyeur (largeur de travail d'environ 1 mètre) l'utilisateur n'est pas sur la machine type Irus Deltrack, Roboeco, etc.

A VOIR : En complément / remplacement des conclusions du stage : Intervention sur l'entretien des prairies, le potentiel agronomique des prairies permanentes / qualité fourragère à voir si domaine élevage peut le faire ?

		EVALUATION	
		Prévisionnel	Réalisé
Temps			
Livrables		Plaquette info démonstrateur Invitation Supports de communication Photos	
Indicateurs	Réalisation	Nombre de participants Nombre de matériels présentés	
	Résultats	Réflexions des CUMA (achat inter-CUMA ?)	
Budg et	Dépenses		

Recettes		
----------	--	--

Facteurs de Réussites	
Facteurs échecs	



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»

Les contacts :

- Ets Garnier : 04.74.64.20.77 (Fabrice l'avait contacté en 2016, pas de retour). Contact via Alain BAJAT ? (Union éleveurs : 06.71.06.26.65)
- Ets Frédière : 04.74.01.11.07 / 06.76.72.05.49 : contact Jean-Christophe (Fabrice l'avait contacté en 2016, pas de retour).
- Thomas contact paysagiste pour broyeur radiocommandé : Mr Xavier Pitiot (2 tel à) vérifier 04.77.53.41.60 ou 04.77.30.48.41. attention peut-être vente de l'appareil
- Contact via T.jullien entrepreneur de l'Ain Dombes : Mr Barbalot Bernard à vanieux au 06.07.35.36.26.
- Contact Ets ENERGREEN Mathieu DUMONT Broyeur télécommandé 06.73.16.25.11 dépt 68 via xavier Gonnet au salon de cournon
- ~~Contact Innovation et Paysage à charlieu. Contact avec Mr GAYNARD 06.07.61.56.23 ; appeler Aebi France société Europe Service à Aurillac Mr Stéphane Calberau. Gaynard vend le broyeur Müthing (jaune).~~
- ~~Europe service 04.71.64.15.64 : Calberau Stéphane : 06.74.57.13.66. message le 28/10/16. message laissé le 9/11/16.~~
- Ets GLAIRON MONDET Alberville : Florent SAVARY : 06.85.30.38.60 → Contact Audrey janvier 2018/ : OK pour participer à la démo en septembre 2018. Date à confirmer. Aebi 281 TT + motofaucheuse
- Contact avec Class Macon (Fabrice, fin 2016) : ok pour participer, souhaite plaquette présentation organisation et fixer date. Matériel envisagé tracteur gamme Elios petit pour zone montagne. Tracteur marque Cararro pour pente. Pour entretien clôture, broyeur sous clôture de la maison Devoi ou système lame pour intercep mais semble pas adapté.

Contacts pour entretien prairie (Fabrice fin 2016) :

J'ai eu Nathalie Sabotte de la CASMB -> transfert à Thomas Malvoisin 06.66.47.23.43 : action pep sur la chartreuse, pour entretien prairie à faible potentiel. Mise en place d'outils de diag prairie et de diag général. Pour lui pas de rationalité économique à l'entretien de ces espaces, mais obligation si n'a que ça ou si entretien de territoire. En fonction typologie de la prairie peut réagir favorablement à un amendement modéré. Faire attention à la flore indigène. La fertilisation peut-être utile dans un tour de pâturage en fonction de la portance du sol et du besoin dans le système fourrager.

Des documents et formations doivent être mis en œuvre prochainement dans le cadre de l'action du PEP.

FICHE PROJET

- Emergence Projet
 Accompagnement Projet

TITRE

Projet	Rédacteur	Audrey PAGES
	Date de début	Novembre 2018
	Date de fin	

DEMANDE

Demandeur	Groupe de viticulteurs de la Colline de Brouilly
Description de la demande, besoin...	
<p>Suite au travail collectif initié depuis 2015 sur la Colline de Brouilly, sur l'évolution des pratiques viticoles et leurs impacts sur la biodiversité et la gestion de l'eau, et compte tenu des opportunités de soutien de certaines actions par la communauté de communes (Marathon de la Biodiversité, érosion) et la mairie (érosion), la réflexion est lancée, auprès des viticulteurs du groupe, de travailler les sujets de la gestion de l'eau et de l'approche paysagère à une échelle plus large que le seul coteau sud de la Colline. Souhait d'initier la réflexion au niveau du Crus Brouilly – Côte de Brouilly. Questionnement du Crus Brouilly auprès de la CA69 fin aout 2018 sur les possibilités d'accompagner une réflexion sur la valorisation paysagère de la Colline → Besoins et attentes à préciser</p>	
Périmètre du Projet	Colline de Brouilly – Crus Brouilly et Côte de Brouilly
Cibles du Projet	Viticulteurs du secteur Impact paysager sur l'ensemble des habitants et des touristes du secteur.

OBJECTIFS

Objectif général	Contribuer à une meilleure gestion de l'eau sur la Colline de Brouilly Travailler sur la valorisation paysagère du site
Objectifs Agro-écologiques	
Economiques	Limiter les phénomènes érosifs, couteux pour la collectivité et les viticulteurs (glissement de terres, effondrement de fossés ...)
Sociaux	Diversifier et embellir le paysage, image de cru « propre », vert / biodiversité Limiter les travaux de remise en état des parcelles après de fortes pluies Approche collective, renforcement des relations entre viticulteurs Arguments oeno-touristiques supplémentaires
Environnementaux	Favoriser le développement de la biodiversité faunistique et floristique du site (haies, points d'eau, enherbement ...)
Bénéfices Agricoles	Gestion collective de l'eau Bénéficiaire d'aides financières accessibles aux projets collectifs (gestion de l'eau)

ANALYSE DU PROJET

Atouts	Opportunités
Un groupe de vignerons existant, structuré autour du projet de lutte par Confusion sexuelle	Possibilité de portage du projet par les Crus Brouilly – Côte de Brouilly ? Soutien financier par CCSB et mairie Odenas, autres ?
Faiblesses	Menaces
Projet « non productif » → quelle motivation des	Disponibilité des élèves de la MFR d'Anse pour

vignerons ? Les aides ne couvriront pas la totalité des aménagements préconisés → Quelles mobilisations des viticulteurs ?	réaliser le diagnostic territorial ? Validation du soutien financier de la mairie et de la Communauté de communes ?
---	--

Modalités de Réponses

1/ Questionnement des Crus Brouilly – Côte de Brouilly pour savoir s'ils veulent s'impliquer et porter ce type de projet et mobiliser leurs adhérents sur le sujet
 → Message porté par JF Pegaz lors d'une commission technique du Cru + appel de la CA69 au VP du Cru Brouilly

2/ Sollicitation de la MFR d'Anse pour la réalisation d'un diagnostic de territoire à l'échelle de la Colline (ou moins vaste selon volonté des Crus) sur la gestion de l'eau

3/ Valorisation paysagère → plan d'action à définir en fonction des attentes du Cru → A revalider avec eu, appel de la CA69 au VP du Cru Brouilly

4/ Montage d'un plan d'action et présentation à la mairie et à la CCSB pour recherche de financements potentiels

Suite à donner	Attente décision Cru Brouilly – Côte de Brouilly sur les suites à donner
----------------	--

Décision apportée	
-------------------	--

METHODOLOGIE - ETAPES

Chef de Projet	Chef de projet - une personne - Pilote le projet - Organise les réunions, prépare les ordres du jour, gère les comptes-rendus (ne les rédige pas tous !) - Assure la coordination avec le comité de pilotage - Développe les compétences des membres du groupe projet
Groupe(Equipe) Projet	Groupe de projet - maximum 15 personnes - Des participants volontaires ou désignés et positifs - Participent aux réunions - Construisent le projet sous la coordination du chef de projet
Partenariat	
Gouvernance	Comité de pilotage - maximum 3 personnes - Prend les décisions stratégiques éventuelles - Valide le positionnement du projet - Soutient le projet face aux éventuelles critiques internes
Etapas clefs du Projet	Ne sont mentionnées que les principales étapes et notamment les moments de « GO » ou « NO GO »

EVALUATION

		Prévisionnel	Réalisé
Temps			
Livrables			
Indicateur	Réalisation		

	Résultats		
Budget	Dépenses		
	Recettes		

Facteurs de Réussites	
Facteurs échecs	

avec le soutien de



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»

FICHE PROJET

- Emergence Projet
 Accompagnement Projet

1/2 journée technique – Optimiser la qualité de la pulvérisation

Projet	Rédacteur	Audrey PAGES
	Date de début	Janvier 2018
	Date de fin	7 juin 2018

DEMANDE

Demandeur	SMRB – CA69
Description de la demande, besoin...	
<p>Contexte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action complémentaire du PAEC Beaujolais viticole, axe réduction de la pression phytosanitaire - En lien avec le programme de protection AAC St Jean d'Ardières - Pas d'action sur le réglage des pulvérisateurs sur le territoire depuis plusieurs années en Beaujolais <p>Organisation d'une réunion technique sur les leviers disponibles pour optimiser la qualité de la pulvérisation en Beaujolais (réglage des matériels, utilisation de matériel performant en commun, pulvérisation localisée...).</p>	
Périmètre du Projet	Vignoble Beaujolais
Cibles du Projet	Viticulteurs du Beaujolais

OBJECTIFS

Objectif général	Echanger avec les viticulteurs du Beaujolais sur les leviers disponibles pour optimiser la qualité de la pulvérisation
Objectifs Agro-écologiques	
Economiques	Bon réglage des pulvérisateurs = Gain économique, optimisation de la quantité de produit appliquée sur la plante Bon entretien = durée de vie du matériel Intérêts de l'utilisation de matériel en commun (gain de temps, gain économique...)
Sociaux	Pulvérisation localisée : limitation de l'impact sur la santé humaine Organisation collective : organisation et gestion du temps de travail
Environnementaux	Limitation de la dérive Préservation des cours d'eau, de la biodiversité
Bénéfices Agricoles	Gain économique et environnemental : une bonne qualité d'application du produit pour une bonne protection de la plante → Récolte sécurisée et dépenses liées aux produits phytosanitaires optimisée.

ANALYSE DU PROJET

Atouts	Opportunités
<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des exploitants sur un sujet toujours d'actualité et essentiel pour la qualité de la récolte - Rencontre basée sur le retour d'expérience et le témoignage de viticulteurs + apports techniques → très opérationnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Projet collectif (CA69, SMRB, Lycée Bel Air, FD CUMA, Mairie de Belleville) - Implication des élèves du Lycée sur l'organisation de la journée

Faiblesses	Menaces
	- Mobilisation des exploitants sur ce sujet ?

Modalités de Réponses

Organisation d'une ½ journée technique le 7 juin 2018, en partenariat CA69 avec SMRB, FD CUMA, Lycée Bel Air et Mairie de Belleville.

→ **Journée reportée à mai 2019**

Financement dans le cadre de la mesure 7.63 du PAEC Beaujolais viticole + CA69 + soutien mairie de Belleville.

Suite à donner

Décision apportée Actée par la CAPTe Saône Beaujolais

METHODOLOGIE - ETAPES

Chef de Projet	Audrey PAGES, chargée de territoire CA69
Groupe(Equipe) Projet	Thomas DEAL, FD CUMA Alice PATISSIER, SMRB Simon PEROT et Emmanuel BIECHEL, Lycée Bel Air
Partenariat	FD CUMA, SMRB, Lycée Bel Air, Mairie de Belleville
Gouvernance	Comités techniques réguliers en amont de la rencontre
Etapas clefs du Projet	Ne sont mentionnées que les principales étapes et notamment les moments de « GO » ou « NO GO »

EVALUATION

		Prévisionnel	Réalisé
Temps		10 j Chargée de territoire 3 j machinisme / FD CUMA	
Livrables		Flyer de la journée Articles de presse, mails annonçant la journée	
INDIC ateur	Réalisation	Réalisation de la journée	

	Résultats	Nombre de participants	
Budget	Dépenses		
	Recettes	<ul style="list-style-type: none"> - Financement temps Chargée de territoire Beaujolais : 7.63 PAEC Beaujolais viticole + auto-financement CA69 - Temps conseiller machinisme : Mairie de Belleville + auto-financement CA69 	

Facteurs de Réussites	
Facteurs échecs	

avec le soutien de



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»

FICHE PROJET

- Emergence Projet
 Accompagnement Projet

Projet SMHARTER I – Optimisation de l'irrigation sur l'Ouest lyonnais

Projet	Rédacteur	Maxime GUITTAT
	Date de début	01/05/2018
	Date de fin	31/12/2018

DEMANDE

Demandeur Producteurs du territoire, CA69, CNR, SMHAR

Description de la demande, besoin...

Les entretiens filières (Maraichage, Arboriculture, Polyculture-élevage), réalisés à l'automne 2017 dans le cadre des travaux autour du nouveau programme d'action PENAP, avait mis en lumière la thématique de l'irrigation comme problématique du territoire de l'ouest lyonnais.

Par ailleurs, lors de la journée sur le changement climatique organisée par la COPAMO, un atelier sur l'irrigation et la gestion de l'eau avait permis aux agriculteurs du territoire de faire remonter leurs besoins sur ce sujet.

Enfin, l'irrigation est une thématique ciblée dans le cadre de la convention établie entre la Chambre d'agriculture du Rhône et le Syndicat de l'Ouest Lyonnais.

Des besoins existent en matière d'irrigation sur l'Ouest lyonnais, que ce soit dans l'investissement de matériel plus performant, dans la production de nouvelles références technico-économiques adaptées aux conditions climatiques actuelles, ainsi que dans la diffusion de ces références et la formation qui en découle.

Le territoire de l'Ouest Lyonnais étant très diversifié, la réflexion autour du sujet « irrigation » devra se faire à l'échelle des filières concernées, en élaborant un projet commun.

Périmètre du Projet Ouest Lyonnais et territoires limitrophes

Cibles du Projet **Cibles** : Eleveurs et producteurs du territoire
Techniciens de la CA69 et du SMHAR

OBJECTIFS

Objectif général Renforcer le conseil à l'irrigation pour aller vers un pilotage encore plus économe en eau
Convaincre d'avantage d'irrigants à raisonner leurs pratiques

Objectifs Agro-écologiques

Economiques Réaliser des économies d'eau par un meilleur pilotage de l'irrigation

Sociaux Créer une dynamique de groupe autour de la thématique irrigation

Environnementaux Réaliser des économies d'eau par un meilleur pilotage de l'irrigation
Mieux connaître le besoin en eau des cultures

Bénéfices Agricoles Meilleure gestion de l'eau en agriculture pour une réduction des coûts et une meilleure physiologie végétale

ANALYSE DU PROJET

Atouts

Financement investissement et fonctionnement ok
Projet multi-filières

Opportunités

Porte d'entrée pour de multiples thématiques agronomiques
Développement de références techniques

Faiblesses	Menaces
Temps de travail conséquent	

Modalités de Réponses	

Suite à donner	
Décision apportée	

METHODOLOGIE – ETAPES	
-----------------------	--

Chef de Projet	Chef de projet – Maxime GUITTAT
Groupe(Equipe) Projet	Groupe de projet – Maxime GUITTAT – Cédric CHEVALIER – Eric FARRE
Partenariat	SMHAR - CNR
Gouvernance	Comité de pilotage - maximum 3 personnes - Prend les décisions stratégiques éventuelles - Valide le positionnement du projet - Soutient le projet face aux éventuelles critiques internes
Etapes clefs du Projet	Ne sont mentionnées que les principales étapes et notamment les moments de « GO » ou « NO GO »

EVALUATION		
------------	--	--

		Prévisionnel	Réalisé
Temps			
Livrables			
Indicateurs	Réalisation		
	Résultats		
Budget	Dépenses		
	Recettes		



Facteurs de Réussites	
Facteurs échecs	

Développement du pastoralisme

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire		
	L'activité pastorale en Sud Ardèche fait historiquement partie intégrante de l'économie agricole du fait de la nature et de l'importance d'espaces pour lesquels la meilleure valorisation possible est le pâturage par les animaux; cette activité connaît un regain d'intérêt en lien avec la pertinence des systèmes d'élevage en recherche d'autonomie fourragère, ceux ci ont aussi leur pertinence au regard des objectifs environnementaux, écologiques attendues par la société envers l'agriculture		
	Problèmes initiaux		
	A ce titre le SGGA agit pour la protection et la valorisation de la vallée de l'ibie reconnue comme un milieu naturel exceptionnel, et pour laquelle, la fréquentation constitue une menace pour la biodiversité présente. En complément d'actions destinées directement à corriger la surfréquentation, la réintroduction de l'action pastorale qui avait régressée a pour objectif de maintenir les milieux favorables à plusieurs espèces animales et végétales présentes		
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet		
	le Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche, avec les communes de la vallée de l'ibie et la Chambre d'Agriculture		
Échelle d'action (géographique)	Les 5 communes riveraines de la rivière Ibie		
Dates de réalisation	Date de début		
	Date de fin (réalisée ou envisagée)		
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?		
	SGGA et communes		
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?		
	Chambre d'Agriculture		
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées		
	Autres partenaires		
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Bénéficiaires, cibles		
	propriétaires et éleveurs		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	animation selon la méthode d'accompagnement des projets et animation de groupe ; compétence technique dans le domaine pastoral		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
		par la démarche collective	confortation d'exploitations

Résultats obtenus de lon le degré d'avancement (indicateurs)	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	valorisation progressive de toutes les surfaces de la commune	maintien des milieux ouverts	
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
Facteurs clé de réussite	Perspectives		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter			
Mots clés			
Mise à jour de la fiche	Date	03/2019	
	Rédacteur	Odile Audibert – Chambre d'agriculture de l'Ardèche	
Contact/site Internet			

Déploiement d'un outil de préservation des espaces agricoles et naturels

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Le territoire de la CAPI connaît un contexte foncier territorial particulier : maîtrise foncière éclatée entre l'Etat, collectivités locales (intercommunalité, communes), propriété privée ; le PAEN a pour objectif de viser à une préservation des espaces agricoles et naturels. Cette action vise à établir un état des lieux précis de la situation afin de pérenniser ces espaces tout en garantissant une adaptation et évolution à la profession agricole, d'où un travail d'animation territoriale fort (en partenariat avec les acteurs et agriculteurs) et la déclinaison du PAEN en un programme d'actions opérationnel dès 2019.	
	Problèmes initiaux	
	* Evolution du territoire, dynamique croissante au détriment des espaces agricoles (qui recouvrent près de 45% de la surface du territoire encore) * Territoire d'une ex-ville nouvelle * Perspective de la vente de terres de l'Etat (exploitées par des agriculteurs), 1ère salve de vente	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
La CAPI, une groupe d'agriculteurs du territoire et la Chambre d'agriculture de l'Isère sont l'initiative de la réflexion		
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Pérenniser le foncier agricole et en faciliter l'accès Assurer le développement économique des exploitations agricoles Accompagner l'évolution des exploitations agricoles Conforter les productions agricoles du territoire tout en veillant à conforter la ressource Protéger la biodiversité, les zones noyaux et corridors biologiques, en s'appuyant sur l'activité agricole. Lutter contre les espèces invasives et envahissantes Communiquer sur les exploitations agricoles du territoire auprès du grand public Sensibiliser la population au respect des zones agricoles et naturelles.	
Échelle d'action (géographique)	Le territoire de la CAPI, et plus spécifiquement un périmètre comprenant 8 communes	
Dates de réalisation	Date de début	2016
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	2019
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Le Département de l'Isère (politique PAEN) - CAPI	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	CAPI, Chambre d'Agriculture, Agriculteurs, collectif d'agriculteurs, autres partenaires thématiques	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	CDA 38 : Océane Amoric / Carole Brunet	
Autres partenaires		
CAPI / Département		
Bénéficiaires, cibles		
agriculteurs du périmètre PAEN		

Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	1- Groupe d'agriculteurs qui propose des secteurs stratégiques à préserver (sur la base d'indicateurs tangibles) - > cartographie à l'appui 2- Portage de la démarche auprès de la collectivité et du département 3 - Mise en place des instances politiques et techniques permettant de déployer le dispositif 4 - Travail avec les agriculteurs et les communes (zonage précis (périmètre), enjeux, intérêts, sujets à investiguer pour un futur plan d'actions) 5- Déploiement du plan d'actions en parallèle d'une validation du processus PAEN. 6- Mise en oeuvre des actions sur le terrain		
Moyens mobilisés	Animation par Océane Amoric, conseillère territoriale et appui technique par la conseillère aménagement Carole Brunet Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires Appui à la communication par le Département Gestion carto partagée avec le Département et la CDA38 Dispositif administratif du département pour le volet juridique et réglementaire du dispositif PAEN		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	60 aine		
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Liens avec la triple performance :		
	Environnemental : Recherche des pratiques plus respectueuse de l'environnement		
	Economique : Pérenniser l'activité agricole à long terme		
	Sociale : partage d'un territoire à multiples enjeux		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Préservation des espaces agricoles et naturels à long terme, sur un territoire contraint		
	Perspectives		
	Déploiement du programme d'actions (13 pour le volet agricole) pour 2019 (une fois l'enquête publique passée)		
Facteurs clé de réussite	Le binôme animateur - Technicien et partenaires techniques CAPI & Département		
Difficultés et obstacles rencontrés / moyens mis en oeuvre pour les surmonter	Démarche à l'initiative des agriculteurs mais qui a eu du mal à être reprise par la collectivité (démarrage long (1ères rencontres et propositions des agriculteurs en 2016 et COPIL de présentation des actions à l'automne 2018)		
Mots clés	Préservation foncier agricole et naturel, péri-urbain		
Mise à jour de la fiche	Date	09/01/2019	
	Rédacteur	Océane Amoric	
Contact/site Internet			

FICHE PROJET

- Emergence Projet
 Accompagnement Projet

Optimiser le foncier agricole et pérenniser le tissu agricole local sur le territoire de la CCBPD

Projet	Rédacteur	Audrey PAGES
	Date de début	Juin 2018
	Date de fin	Printemps 2019

DEMANDE

Demandeur	Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées
Description de la demande, besoin...	
<p>La CCBPD, dans le cadre de son schéma agricole communautaire, a défini 2 axes de travail principaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Optimiser l'utilisation du foncier agricole (gestion des friches agricoles) • Aider à la reprise des exploitations (nouvelles installations), <p>Souhait de travailler en partenariat avec la CA69 sur ces sujets.</p>	
Périmètre du Projet	32 communes de la CCBPD
Cibles du Projet	Exploitants agricoles de la CCBPD Candidats à l'installation susceptibles de s'installer sur la CCBPD

OBJECTIFS

Objectif général	Maintenir un tissu agricole local pérenne sur le territoire par l'installation de nouveaux porteurs de projets, la confortation des exploitations en place, la valorisation du foncier agricole non exploité.
Objectifs Agro-écologiques	
Economiques	Contribuer à la pérennité économique des exploitations du territoire, en place ou nouvelles (restructuration du foncier, diversification des productions...)
Sociaux	Accompagner l'installation de nouveaux exploitants agricoles sur le territoire Consolider les exploitations en place selon les opportunités (restructuration du foncier) Entretien et préserver les paysages
Environnementaux	Préserver le potentiel agricole des parcelles en friche, y compris dans l'attente de porteurs de projets Limiter l'augmentation des surfaces en friche (anticipation / futurs cédants)
Bénéfices Agricoles	Optimisation et valorisation du foncier agricole non exploité ou en risque de le devenir, pour répondre aux attentes des exploitants (en place ou futurs).

ANALYSE DU PROJET

Atouts	Opportunités
<ul style="list-style-type: none"> - Volonté de la CCBPD de conduire un travail d'identification et de qualification des zones à enjeux sur les 32 communes de son territoire. - Travail en partenariat entre référents élus locaux et référents agricoles sur chaque commune => implication des acteurs du terrain. - Implication forte des acteurs locaux => temps de travail optimisé pour CA69 	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des zones à enjeux sur lesquelles concentrer les efforts pour des résultats concrets → mise en œuvre de plans d'action adaptés. - Premier projet en partenariat CA69/CCBPD, perspectives pour de futures collaborations ? (approche futurs cédants, circuits alimentaires de proximité ...).

- Comité de Pilotage composé d'élus CCBPD et d'élus CA69 → prise en compte du positionnement de la profession agricole.	
Faiblesses	Menaces
- Territoire très grand. Perception et portage du projet sur les 32 communes ?	- Incertitude sur la dynamique locale et la mobilisation des acteurs sur le sujet ?

Modalités de Réponses

Convention cadre de partenariat CA69/CCBPD signée mi-2017.
2 rencontres entre élus CCBPD et élus CA69 du territoire début 2018, pour définir les objectifs et valider la méthodologie (*détaillée dans la rubrique « Etapes clés du projet »*).

Avis des membres de la CAPTe Beaujolais Pierres Dorées :

- Se centrer sur les communes avec le plus fort potentiel de remobilisation.
- Problème lié à la rentabilité économique du produit, difficile à solutionner. Importance de ré-inventer un nouveau mode de fonctionnement et des modèles d'exploitation en phase avec les attentes des repreneurs potentiels (gros domaines de 30-40 ha, petites structures 3-4 ha pour développement progressif VD...).
- Ok pour ouverture sur d'autres productions mais importance d'être présent pour veiller à la cohérence et à la pérennité des projets.
- Travail à conduire en phase avec l'avenir agricole souhaité sur le territoire : documents de planification des collectivités, importance de maintenir un territoire propre et attractif (réhabilitation des friches, intérêt des PENAP ...).
- Importance d'identifier les enjeux agricoles locaux avec la profession → Etre présent et inciter des référents agricoles communaux à participer à ces travaux.
- Le projet devra intégrer l'installation de porteurs de projets mais aussi la confortation des exploitations en place.
- Rôle de la SAFER dans ces réflexions ?

Budget et plan de financement prévisionnel :

DEPENSES		RECETTES	
Phase 1 : Parcellaire non exploité : Identifier les zones à enjeux sur lesquelles concentrer les efforts et les actions à mettre en œuvre <i>32 jours CA69 estimés (chargée de territoire + geomaticien)</i>	16 384 €	CCBPD (70 % du cout restant)	12 544 €
		CA69 (30 % du cout restant)	5 376 €
Phase 2 : Valoriser l'attractivité du territoire auprès des porteurs de projets HCF notamment Animation générale de la phase2, identification des candidats potentiels, lien PAI ... <i>3 jours (Conseillère IT)</i>	1 536 €		
COUT TOTAL PROJET	17 920 €		17 920 €

Organisation d'une journée « Agriculteur, un métier qui se construit avec son territoire », 3 jours de travail (Conseillère IT), soit un cout de 1 536 €. Auto-financement CA69 sur les actions du PITEF.

⇒ **Part auto-financement CA69 à valider**

Cout journée CA69 : 512 € / jour, net de TVA

Répartition CA69/ CCBPD proposée idem que sur la Communauté d'Agglo de Villefranche pour projet similaire (30% CA69 / 70 % CAVBS)

Suite à donner

Finalisation du plan de financement : cf décision du Bureau CA69 d'avril 2018

Décision apportée	
METHODOLOGIE - ETAPES	
Chef de Projet	Chargée de territoire (Volet « Territoire » prédominant dans cette première étape)
Groupe (Equipe) Projet	<ul style="list-style-type: none"> - Géomaticien CCBPD (intégration et traitement des données carto) - Géomaticien CA69 (analyse des données cartographiques en lien avec chargée de territoire) - Conseillère Installation – Transmission CA69 pour le volet « Attractivité du territoire auprès des porteurs de projets »
Partenariat	Pour l’instant CCBPD + CA69
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> ■ <u>Comité de pilotage</u> : élus CCBPD en charge des questions agricoles + élus CA69 du territoire + autres partenaires ? ■ <u>Comité de suivi du projet</u> : membres du COPIL + référents agricoles et élus locaux par commune + autres partenaires ?
Etapas clefs du Projet	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réunion de lancement 2. Actualisation de la cartographie des parcelles en friches et des zones à enjeux à l'échelle communale (par référents locaux). <i>Lien avec outil D-Friches de l'Agence d'Urbanisme Lyonnaise.</i> 3. Analyse du potentiel de remobilisation des secteurs identifiés 4. <u>COPIL</u> : Présentations des données collectées et discussion sur les secteurs à retenir pour la poursuite du travail 5. <u>Réunion bilan d'étape</u> : retour aux référents mobilisés sur les communes 6. Elaboration d'un programme d'actions adapté aux zones identifiées 7. <u>COPIL</u> : Validation des zones à enjeux retenues et du programme d'actions à mettre en œuvre dans la poursuite du projet. <p><i>Ne sont mentionnées que les principales étapes et notamment les moments de « GO » ou « NO GO »</i></p>

EVALUATION			
		Prévisionnel	Réalisé
Temps		39 jours CA69	
Livrables		<ul style="list-style-type: none"> • Cartes communales des parcelles en friche, qualification état de la friche • Cartes communales des zones à enjeux au regard des critères pré-définis • Note de synthèse des données collectées • Plan d'action proposé sur les zones à enjeux retenues pour la suite 	
Indicateurs	Réalisation	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation des cartographies communales • Réalisation des réunions de lancement et de suivi du projet • Elaboration de plans d'action adaptés aux enjeux locaux 	
	Résultats	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de communes participantes • Surfaces en friches recensées • Nombre de secteurs à enjeux retenus pour la suite 	

Budget	Dépenses		
	Recettes		

Facteurs de Réussites	
Facteurs échecs	

avec le soutien de



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»

Attente, besoin ou commande...

Origine du besoin / de la question

(Expression d'un groupe d'agriculteurs, nouvelle réglementation, nom du demandeur, élus,...)

Le projet de territoire des Monts du Lyonnais a parmi ses objectifs : « Agir sur le foncier : la restructuration », notamment décliné en un sous objectifs :

- Avoir une vraie réflexion économique sur l'exploitation de parcelles éloignées du siège

Le souhait est donc de proposer une action concrète sur ce sujet de la part de la CTAL.

Etude qui serait confiée à un groupe d'élève de l'ISARA de 5^{ème} année et qui associerait les agriculteurs et élus de la commune retenue.

Il est proposé par la CTAL de mettre en place une action sur la restructuration foncière pour montrer que cela est possible et qu'il y a des avantages à en tirer.

Le regard extérieur d'un groupe d'élève de l'ISARA sera aussi un plus pour bien en aborder l'ensemble des dimensions.

L'objectif est de s'appuyer sur une commune sur laquelle les agriculteurs sont motivés pour se poser cette question en lien aussi avec la Mairie. La dynamique locale est importante en évitant qu'elle ne soit perturbée par d'autres enjeux trop forts comme une transmission à régler à court terme.

Description du besoin / de la question

(De quoi s'agit-il ? Quel est le but à atteindre ? Quel est le contexte ? Quelle articulation avec d'autres projets ? Quel calendrier ? Quel budget ?)

L'objectif est de montrer l'intérêt de la restructuration foncière sur un cas concret à l'échelle d'une commune. Cela passera notamment par :

- enquêter les agriculteurs et leurs attentes,
- proposer un scénario de regroupement parcellaire,
- évaluer les avantages / inconvénients de ce scénario.

Choix d'une commune test d'une taille raisonnable avec une réunion d'information préalable pour voir s'il y a une adhésion locale avant d'engager cette simulation (qui n'engage à rien)

Périmètre et cible du besoin / de la question

(territoire concerné, cibles directes et indirectes touchées,...)

Le souhait est de rester à une taille modeste pour que l'exercice ne soit pas trop compliqué.

Cela concernera les agriculteurs de ce territoire (ayant une parcelle sur celui-ci) et les élus seront aussi à impliquer pour qu'ils soient demain les relais auprès des propriétaires.

Analyse de risque

(contraintes, complexité, risques, facteurs de succès, facteurs de réussite essentiels,...)

Avoir un regard extérieur grâce à des étudiants ISARA sept./déc. 2016 qui pourraient sur une commune :

- enquêter les agriculteurs et leurs attentes,
- proposer un scénario de regroupement parcellaire,
- évaluer les avantages / inconvénients de ce scénario.

Choix d'une commune test d'une taille raisonnable avec une réunion d'information préalable pour voir s'il y a une adhésion locale avant d'engager cette simulation (qui n'engage à rien).

Moyens à mobiliser

Acteurs clés / Partenariats / Concurrence

Le projet sera suivi par l'animateur de territoire et la conseillère foncier.

La commune sera associée aux réflexions. Il faudra voir la place du SIMOLY ou du SCOT ainsi que la SAFER même si on est dans un cadre de simulation. La mise en œuvre pourra intervenir dans un second temps.

Ressources nécessaires

(équipe projet, moyen humains, financiers, contributions internes et externes,...)

Temps d'agent pour le suivi + une enveloppe financière pour l'ISARA qui reste à déterminer

Ce travail sera suivi par un groupe restreint composé de :

- un élu de la Chambre d'agriculture
- le chargé de territoire
- la chargée de mission foncier / urbanisme

D'autres ressources agricoles seront mobilisables, en particulier :

- La SAFER
- Références de la Chambre d'agriculture de la Loire
- Les conseillers spécialisés filière ou énergie si nécessaire

Parmi les acteurs externes, il pourra être associé (liste provisoire, non obligatoire et non limitative) :

- Des élus du territoire concernés
- DDT du Rhône
- Syndicat de rivière
- Représentant des propriétaire foncier
- Fédération de pêche
- ...

Principales échéances

(démarrage, fin de projet,...)

Avant septembre : validation de la commune avec les représentants locaux et la commune

Septembre à décembre : travail des étudiants ISARA

Actions à mettre en œuvre

(études ou réalisations préalables, détails des actions, échéances,...)

- Définition du secteur et des agriculteurs concernés et information des partenaires
Fin juillet – Début août : information de la DDT, des communes concernées, du SIMOLY
Mi août : envoi d'un courrier aux agriculteurs des communes de Saint Laurent de Chamousset, Saint Clément les Places, Haute Rivoire, Les Halles leur indiquant ce projet, les invitant à s'inscrire s'ils sont intéressés par la réflexion et les invitant à une réunion mi septembre
Début septembre : envoi du courrier d'information aux agriculteurs inscrits et aux partenaires sur la première réunion d'information mi septembre
- Réunion d'information et d'échange en présence des étudiants leur permettant une prise de contact avec le sujet, les questions que cela pose,...
Mi septembre (12, 13, 14 septembre à définir avec l'ISARA)
Recueil des autorisations parcellaires pour la DDT
- Phase d'enquête auprès de tous les acteurs
Fin octobre (selon disponibilité des étudiants)
- Point d'étape avec le comité restreint ou à voir si le fait avec tous les acteurs ?
Mi novembre
- Elaboration du scénario, analyse critique
Fin novembre / Début décembre (selon disponibilité des étudiants)
- Restitution finale à destination de tous les agriculteurs et des acteurs du territoire
Mi décembre

Projet de mandature / territoires : Enjeux & Ambitions & Objectifs

(Est ce que ce projet se situe dans le cadre du projet de mandature, de territoire et en quoi ?)

Au service d'une agriculture rémunératrice

- Développer la production
- Conquérir de la valeur ajoutée

Forte de ses Hommes

- Assurer un bon renouvellement des actifs agricoles du Rhône (2 actifs remplacés pour 3 départs) par l'installation
- Assurer un bon renouvellement des actifs agricoles du Rhône par le salariat
- Accompagner l'adaptation des exploitants et des salariés tout au long de leur vie et particulièrement aux moments clés de leur carrière

Dans un environnement pluriel

- Lutter contre l'artificialisation des terres
- Développer la « production » en réduisant les charges
 - Optimiser le foncier agricole
 - Agir sur le foncier : la restructuration (ML403)**
- Développer une complémentarité Agriculture / Environnement
- Conquérir de la valeur ajoutée

et fière de ses pratiques et de son savoir-faire

- Véhiculer, au travers des actions de la CA69, l'image d'une agriculture dynamique, en phase avec les préoccupations de la société
- Communiquer sur l'agriculture auprès du public et des partenaires

Commentaires

C'est la déclinaison directe du projet de territoire.

Objectifs...

Objectifs généraux et agricoles

(ce à quoi va contribuer le projet, traduire en objectifs de communication,...)

Montrer que c'est possible et que cela a un intérêt économique de restructurer son parcellaire
Etre la première étape pour que des échanges puissent s'opérer

Objectifs agro-écologiques

<u>Economiques</u>	<u>Sociaux</u>	<u>Environnementaux</u>
Gain économique en terme d'économies liées à l'exploitation des parcelles restructurées (plus grande et plus proche du siège)	Gain de temps pour l'exploitation dans la gestion du parcellaire Etre plus disponible pour d'autres travaux ou pour la vie personnelle	Economie de carburant principalement Mobilisation de moyens alternatifs pour l'exploitations des parcelles de cultures facilitée

Analyses des objectifs

<u>Atouts</u>	<u>Opportunités</u>
Impact direct sur la comptabilité de l'exploitation Source de gain de temps	Limitier les déplacements sur la route et les tracteurs qui se croisent (sont parfois mal acceptés par les élus et les habitants)
<u>Faiblesses</u>	<u>Menaces</u>
Le foncier est un élément sensible et qui touche parfois à l'histoire de l'exploitation et à la relation aux propriétaires	Réticence des propriétaires pour aller plus loin Impacts environnementaux qui peuvent être considérés comme négatifs (devenir des haies,...)

Critères d'évaluation

Livrables

Les résultats attendus seront donc :

- Une cartographie des exploitations avant restructuration
- Une cartographie des exploitations après restructuration

Les freins et leviers pour la conduite de cette action et pour lui permettre d'aller au bout

Les avantages et les inconvénients du scénario proposé (et les éléments permettant de lever les inconvénients le cas échéant) à trois niveau :

- pour chaque exploitation,
- pour l'ensemble des exploitations,
- pour le territoire.

Indicateurs

(réalisation, résultat, processus, effets collatéraux,...)

Indicateurs de résultat

Moyens affectés

Moyens humains

Chef projet : pour jours

Membre projet :

 pour jours

 pour jours

 pour jours

Moyens financiers

(budget, financement,...)

SUIVI (TABLEAU EXCEL !)

Restructuration foncière

Pôle / Domaine Territoire / Développement des Territoires

Rédacteur / Contributeur(s) Rémi DEMAZOIN **Date** 26 juillet 2019

Décisions & Avis... (étapes importantes)		
<u>Qui ?</u>	<u>Date d'avis ou de transmission</u>	<u>Commentaires</u>
	2016	
	2016	
	2016	
	2016	
Commanditaire :	2016	
Responsable du suivi :	2016	
Responsable CTAL	2016	
CTAL	2016	
Responsable hiérarchique :	2016	
Equipe de direction	2016	
Bureau Chambre d'agriculture	2016	
Chef de projet désigné	2016	
Membres de l'équipe projet	2016	
Comité de pilotage	2016	
Revue de projet	2016	
	2016	
	2016	
	2016	
	2016	

Suivi des tâches

<u>Date</u>	<u>Quoi</u>	<u>Fait</u>
2016		<input type="checkbox"/>
2016		<input type="checkbox"/>
2016		<input type="checkbox"/>
2016		<input type="checkbox"/>
2016		<input type="checkbox"/>

Suivi des indicateurs

<u>Date</u>	<u>Nom et valeur de l'indicateur</u>	<u>Commentaires</u>
2016	:	
2016	:	
2016	:	
2016	:	
2016	:	

EVALUATION

Restructuration foncière

Pôle / Domaine

Territoire / Développement des Territoires

Rédacteur / Contributeur(s)

Rémi DEMAZOIN

Date

26 juillet 2019

Evaluation / Analyse de l'action

Temps réalisé

Budget




Analyse qualitative et descriptive du déroulement

Principaux documents (livrables)

Facteurs de réussites ou d'échecs

Facteurs de réussites

Facteurs d'échecs

<i>Inventaire des projets/actions accompagnées par le réseau des Chambres d'agriculture</i>					
 <p>AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES</p>	<p>Favoriser une gestion durable de l'espace agricole sur le territoire de la Communauté de Communes Ussets et Rhône</p>  <p>CONSEIL SAVOIE MONT-BLANC</p>  <p>REPUBLIQUE FRANÇAISE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHERIE DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE DÉPARTEMENT DE LA TARENTAISE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÔNE DÉPARTEMENT DE LA CÔTE-D'OR DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS</p>				
Contexte	<ul style="list-style-type: none"> • un morcellement qui entraîne une perte d'efficacité technique et économique, voir un risque par <p>La Communauté de Communes Ussets et Rhône est un territoire rural où l'activité agricole est la première activité économique. On recense 143 exploitations agricoles professionnelles, avec une diversité de productions, même si la filière laitière IGP y tient une place prépondérante. Territoire sous pression foncière, avec un espace agricole de plus en plus morcelé.</p> <p>Problèmes initiaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • un morcellement qui entraîne une perte d'efficacité technique et économique, voir un risque par rapport au cahier des charges IGP (surfaces disponibles pour le pâturage) • des projets d'exploitations, des mouvements d'associés entraînant des mutations foncières, impactant l'organisation foncière globale du territoire, • un taux de renouvellement important des exploitations à prévoir dans les 10 ans • des ventes plus fréquentes de terres agricoles par des propriétaires héritiers ne souhaitant pas rester engagés dans un bail, avec parfois l'impossibilité pour l'exploitant en place d'acheter, <p>Autant de situations qui pèsent sur la pérennité des exploitations et de l'activité agricole.</p> <p>Qui est à l'origine de la demande / du projet</p> <p>Face à ce constat, le groupe de développement agricole local, l'Association Ussets et Rhône Agriculture et la Communauté de Communes Ussets et Rhône ont souhaité construire ensemble un programme d'actions afin d'améliorer durablement l'organisation foncière du territoire.</p>				
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> * Pérenniser les exploitations agricoles en améliorant l'organisation parcellaire * Améliorer les circulations agricoles et par ricochet les relations avec les habitants * Instaurer des relations de travail avec la collectivité sur le long terme 				
Échelle d'action (géographique)	Les 26 communes de la Communauté de Communes Ussets et Rhône				
Dates de réalisation	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 40%;">Date de début</td> <td>janv-19</td> </tr> <tr> <td>Date de fin (réalisée ou envisagée)</td> <td>déc-21</td> </tr> </table>	Date de début	janv-19	Date de fin (réalisée ou envisagée)	déc-21
Date de début	janv-19				
Date de fin (réalisée ou envisagée)	déc-21				
Acteurs impliqués	<p>Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?</p> <p>CASMB</p> <p>Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?</p> <p>CASMB - CA01 (en prestation) - Juriste (prestation)</p> <p>Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées</p> <p>CASMB : Gaëlle CORDEL (CCT Albanais Ussets et Bornes), Marjorie GUEGAN (Chargée de Projet de Territoire), Anne Lise MOURRE (Conseillère Transmission), Christine BARTHES (RDI) CA 01 : Delphine GUDIN (prestation)</p> <p>Autres partenaires</p> <p>CCUR, Leader</p> <p>Bénéficiaires, cibles</p> <p>Les 143 exploitations professionnelles de la CCUR</p>				
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<p>Construction d'un programme d'actions agricoles et négociation d'un partenariat avec la CCUR + montage financier</p> <p>Première rencontre de la collectivité en 2017, identification de thèmes prioritaires de travail</p> <p>Visite d'une exploitation agricole par les représentants de la Commission Economique de la CCUR</p> <p>Préparation au sein du groupe d'un programme d'actions sur les priorités identifiées : contenu, temps</p> <p>Ingénierie financière : recherche de cofinancements (16.72, Leader...) - échanges techniques avec chargés de mission EPCI et Leader</p> <p>Groupe de travail mixte élus EPCI et responsables professionnels (Groupe et Chambre) : validation du programme et des modalités</p> <p>Présentation et validation en Bureau CASMB</p> <p>Présentation et validation par la Commission économique CCUR</p> <p>Présentation et validation par le Conseil Communautaire de la CCUR</p>				
	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre				

Moyens mobilisés	Conseiller Chargé de Territoire et de Projet de Territoire - Conseillères spécialistes de la Transmission		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	Juriste		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	143 exploitations	meilleure organisation du travail par l'amélioration de la taille et la configuration de parcelles	optimisation des transports et des déplacements, réduction des charges de mécanisation pérennité de la filière nouvelles productions sur le territoire
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	optimisation des déplacements avec engins agricoles : plus de sécurité routière, moins de dégradation des voiries, image positive auprès des habitants	qualité de l'air (réduction des distances parcourues avec les engins agricoles) ; maintien des paysages ouvert grâce à des tènements plus cohérents et moins de délaissées	*un cadre de vie préservé *des relations de travail nouvelles avec la collectivité à inscrire sur le long terme
	Liens avec la triple performance :		
	les impacts économiques, sociaux et environnementaux cités ci-dessus		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	<p>Mise en oeuvre du programme d'actions sur 3 ans</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic de l'organisation foncière : Etat du morcellement, Identification des besoins d'amélioration en termes d'organisation parcellaire, Evaluation de la pérennité de l'organisation actuelle et anticipations des évolutions foncières à venir : Rencontres individuelles (143 exploitations) + Cartographie du morcellement à l'échelle du territoire (26 communes) • Réalisation d'opérations coordonnées d'échanges parcellaires sur au moins 3 secteurs prioritaires : Rencontres individuelles des exploitations concernées par le secteur d'intervention, Cartographie d'hypothèses d'échanges, Médiation pour aboutir à la situation finale, Formalisation des échanges • Animation d'un groupe de travail composé d'élus et d'agriculteurs (3 séances de travail par an, avec l'appuis de spécialistes) pour définir les outils à mobiliser en faveur de l'accès au foncier : Inventaire des outils existants, Identification des outils plus pertinents à mobiliser sur le territoire, Identification des conditions de mise en oeuvre et mise en oeuvre 		
	Facteurs clé de réussite	<p>Une volonté commune de la part de la profession agricole et de la collectivité de travailler sur ce sujet et de soutenir la réalisation du projet.</p> <p>Des responsables professionnels locaux en capacité d'argumenter</p> <p>Une opportunité de financements (Leader) et une compétence d'ingénierie financière</p>	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en oeuvre pour les surmonter	<p>Au départ : peu de concertation entre Communauté de Communes et le groupement local : un temps préalable pour une meilleure connaissance (visite terrain)</p> <p>Un calendrier fonction de la disponibilité des collectivités : adaptation et réactivité nécessaires</p>		
Mots clés	Partenariat, foncier, dynamique collective,		
Mise à jour de la fiche	Date	13/03/2019	
	Rédacteur	Gaëlle CORDEL	
Contact/site Internet	gaelle.cordel@smb.chambagri.fr		

Atelier collectif de découpe et de transformation

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Besoin de diversifier les productions en développant les circuits courts, notamment par la transformation carnée.	
	Problèmes initiaux	
	Pas d'atelier de découpe et de transformation sur le territoire, et difficile d'amortir des investissements individuels.	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Un collectif d'agriculteurs du secteur, appuyé par le GVA et l'EPCI locaux.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Disposer d'un atelier collectif de découpe et de transformation sur le territoire, répondant aux besoins	
Échelle d'action (géographique)	Communauté de communes de Sumène Artense	
Dates de réalisation	Date de début	en 2018
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	?
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	GVA de saignes + CC Sumène Artense	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	GVA de saignes + CC Sumène Artense	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	CA15 - Rémy BEYLE et Laurence BRUEL	
	Autres partenaires	
GVA de l'arrondissement de Mauriac		
	Bénéficiaires, cibles	
	Agriculteurs du territoire	
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Mobilisation des producteurs autour du projet. Plusieurs intervenants pour calibrer le projet. Synthèse de l'analyse des besoins des 18 agriculteurs Visite de l'atelier de St céré	

Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	2 agents		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	18 agriculteurs	Par le développement de circuits courts	Créer de la valeur ajoutée sur les exploitation
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Créer de la valeur ajoutée sur le territoire		
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	Poursuite du montage technique du dossier , constituion d'une structure juridique, définition des règles de fonctionnement.		
Facteurs clé de réussite	Motivation du groupe des 18.		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter			
Mots clés	circuits courts, atelier découpe		
Mise à jour de la fiche	Date	01-janv	
	Rédacteur	BEYLE Rémy	
Contact/site Internet	remy.beyle@cantal.chambagri.fr		

FICHE PROJET

Emergence Projet
 Accompagnement Projet

Création d'un atelier collectif de transformation de fruits et légumes

Projet	Rédacteur	Maxime GUITTAT
	Date de début	Octobre 2017
	Date de fin	Hiver 2019

DEMANDE

Demandeur	Producteurs de fruits et légumes de l'Ouest Lyonnais
Description de la demande, besoin...	
Suite à un repérage effectué par la CA69 et les EPCI du territoire, un groupe d'agriculteurs de l'Ouest Lyonnais souhaite créer un atelier collectif de transformation de fruits et légumes. Le groupe souhaite donc être accompagné par la CA69 pour la création de cet atelier : identification d'opportunité, accompagnement technique, recherche de financement, recherche d'autres producteurs, gestion du projet.	
Périmètre du Projet	Ouest Lyonnais (notamment CCVL et CCPA)
Cibles du Projet	Cibles : producteurs de fruits et légumes de l'Ouest lyonnais

OBJECTIFS

Objectif général	Maitriser la valorisation de ses produits en transformant collectivement
Objectifs Agro-écologiques	
Economiques	Maitriser ses circuits de commercialisation Développer des gammes de produits différentes
Sociaux	Mutualiser les outils de production Créer une dynamique de groupe autour de la transformation
Environnementaux	Relocaliser la transformation

Bénéfices Agricoles	Maitriser la valorisation des produits agricoles du territoire
---------------------	--

ANALYSE DU PROJET

Atouts	Opportunités
Collectif soudé et dynamique	Possibilité de reprise d'un labo déjà existant
Faiblesses	Menaces
Volumes un peu juste	Prix de la possible reprise

Modalités de Réponses

--

Suite à donner	
Décision apportée	
METHODOLOGIE - ETAPES	
Chef de Projet	Chef de projet - une personne - Pilote le projet - Organise les réunions, prépare les ordres du jour, gère les comptes-rendus (ne les rédige pas tous !) - Assure la coordination avec le comité de pilotage - Développe les compétences des membres du groupe projet
Groupe(Equipe) Projet	Groupe de projet - maximum 15 personnes - Des participants volontaires ou désignés et positifs - Participent aux réunions - Construisent le projet sous la coordination du chef de projet
Partenariat	
Gouvernance	Comité de pilotage - maximum 3 personnes - Prend les décisions stratégiques éventuelles - Valide le positionnement du projet - Soutient le projet face aux éventuelles critiques internes
Etapes clefs du Projet	Ne sont mentionnées que les principales étapes et notamment les moments de « GO » ou « NO GO »

EVALUATION			
		Prévisionnel	Réalisé
Temps			
Livrables			
Indicateurs	Réalisation		
	Résultats		
Budget	Dépenses		
	Recettes		

Facteurs de Réussites	
Facteurs échecs	

Attente, besoin ou commande...

Origine du besoin / de la question

(Expression d'un groupe d'agriculteurs, nouvelle réglementation, nom du demandeur, élus,...)

Travail de la CTAL sur la déclinaison du projet de territoire en plan d'action opérationnel lors de la CTAL du 16 septembre

Description du besoin / de la question

(De quoi s'agit-il ? Quel est le but à atteindre ? Quel est le contexte ? Quelle articulation avec d'autres projets ? Quel calendrier ? Quel budget ?)

Il a été plus difficile aux membres de la CTAL de se positionner sur chaque thème car :

- Les membres sont moins impliqués individuellement dans ces réflexions,
- Il est plus difficile de se projeter comme sur l'agronomie qui motivait tous les participants,
- Sans une évaluation précise d'une demande, pourquoi mettre l'accent sur telle ou telle action,
- Ces actions sont globalement moins prioritaires que celles relevant de l'agronomie.

Néanmoins, il paraît important lorsqu'il y a une demande claire de pouvoir accompagner cette réflexion en laissant aussi systématiquement la place à une communication via la lettre du territoire. On se place plutôt en passif en attendant ces demandes.

La diversification via les énergies n'est pas abordée ici car elle l'avait été dans le volet « environnement ». Idem pour ce qui concerne le Bio pour son volet technique.

Un travail sur le niveau de priorité a été fait en attribuant une note de 0 (non prioritaire) à 10 (très prioritaire) pour chacun des thèmes présentés. Le résultat :

Lait de chèvre	50
Poules pondeuses	43
Porcs fermiers	42
Autres productions : maraîchage, brebis,... ?	42
Fruits / SICOLY	40
Réflexion Lait de la Marque collective et travail conduit sur le SOL	38
Marque Collective	38
Labo CCHL - Opportunité immobilière sur Saint Symphorien sur Coise	36
Marché aux veaux	28
Bienvenue à la ferme	28
Organisation collective dans l'approvisionnement	23
Colostrum	19
Agromonie - bio	8
Energie renouvelable	7
Maraîchage	6

Périmètre et cible du besoin / de la question

(territoire concerné, cibles directes et indirectes touchées,...)

Monts du Yonnais

Analyse de risque

(contraintes, complexité, risques, facteurs de succès, facteurs de réussite essentiels,...)

Moyens à mobiliser

Acteurs clés / Partenariats / Concurrence

Intervenant sur chacune des thématiques à trouver...

Ressources nécessaires

(équipe projet, moyen humains, financiers, contributions internes et externes,...)

Moyens pour payer les intervenants le cas échéant

Temps disponible pour les agents diversification

Principales échéances

(démarrage, fin de projet,...)

Souhait que cela soit avant la fin de l'année en particulier sur le lait de chèvre

Actions à mettre en œuvre

(études ou réalisations préalables, détails des actions, échéances,...)

Le souhait est de partir plutôt pour organiser un événement court sur 1 à 2 journées en regroupant les différents thèmes prioritaires pour qu'il y ait plus de monde (éviter la multiplication de réunions avec 2 ou 3 personnes seulement), en particulier sur les thèmes prioritaires :

- Lait de chèvre
- Poules pondeuses
- Porcs fermiers
- Autres productions : maraîchage, brebis,... ?
- Fruits / SICOLY
- Labo CCHL – Opportunité immobilière sur Saint Symphorien sur Coise

Les questions que cela pose :

- Est ce que cela fait doublon avec le salon appro pour la partie opportunité ? ou peut servir de tremplin ?
- Des réflexions similaires à l'échelle de l'Ouest lyonnais : faut il mutualiser ?

Financement via le LEADER ?

Projet de mandature / territoires : Enjeux & Ambitions & Objectifs

(Est ce que ce projet se situe dans le cadre du projet de mandature, de territoire et en quoi ?)

Au service d'une agriculture rémunératrice

- Développer la production
 - Accompagner les exploitations sur le plan technico-économique
 - pour garantir voire augmenter la production
 - Maintenir / Développer les autres productions (ML203)*
- Conquérir de la valeur ajoutée
 - Accompagner la commercialisation des produits
 - Assurer la complémentarité / l'accompagnement des exploitations dans tous les circuits de commercialisations (ML205)
 - Saisir les opportunités en se diversifiant
 - Valoriser / Inciter l'innovation (ML206)**

Forte de ses Hommes

Dans un environnement pluriel

et fière de ses pratiques et de son savoir-faire

Commentaires

RAS

Objectifs...

Objectifs généraux et agricoles

(ce à quoi va contribuer le projet, traduire en objectifs de communication,...)

Proposer des sources de diversification du revenu

Montrer d'autres possibilités

Faire émerger de nouvelles attentes

Objectifs agro-écologiques

<u>Economiques</u>	<u>Sociaux</u>	<u>Environnementaux</u>
Dégager des sources de revenus supplémentaire sur les exploitations	Répondre aux demandes sociétales en production à proximité de l'agglomération lyonnaise	

Analyses des objectifs

<u>Atouts</u>	<u>Opportunités</u>
Des débouchés / de la demande existent à proximité	Des débouchés / de la demande existent à proximité Sujets porteurs en ce moment
<u>Faiblesses</u>	<u>Menaces</u>
Arriver à mobiliser les agriculteurs sur ces thématiques	Beaucoup de sujets différents et parfois sur des niches ou la demande peut être vite saturée

Critères d'évaluation

Livrables

Indicateurs

(réalisation, résultat, processus, effets collatéraux,...)

Indicateurs de résultat

Moyens affectés

Moyens humains

Chef projet : pour jours

Membre projet :

pour jours

pour jours

pour jours

Moyens financiers

(budget, financement,...)

SUIVI (TABLEAU EXCEL !)

Promotion de la diversification

Pôle / Domaine

Territoire / Développement des Territoires

Rédacteur / Contributeur(s)

Rémi DEMAZOIN

Date

26 juillet 2019

Décisions & Avis... (étapes importantes)

<u>Qui ?</u>	<u>Date d'avis ou de transmission</u>	<u>Commentaires</u>
	2016	
	2016	
	2016	
	2016	
Commanditaire :	2016	
Responsable du suivi :	2016	
Responsable CTAL	2016	
CTAL	2016	
Responsable hiérarchique :	2016	
Equipe de direction	2016	
Bureau Chambre d'agriculture	2016	
Chef de projet désigné	2016	
Membres de l'équipe projet	2016	
Comité de pilotage	2016	
Revue de projet	2016	
	2016	
	2016	
	2016	
	2016	

Suivi des tâches

<u>Date</u>	<u>Quoi</u>	<u>Fait</u>
2016		<input type="checkbox"/>
2016		<input type="checkbox"/>
2016		<input type="checkbox"/>
2016		<input type="checkbox"/>
2016		<input type="checkbox"/>

Suivi des indicateurs

<u>Date</u>	<u>Nom et valeur de l'indicateur</u>	<u>Commentaires</u>
2016	:	
2016	:	
2016	:	
2016	:	
2016	:	

EVALUATION

Promotion de la diversification

Pôle / Domaine

Territoire / Développement des Territoires

Rédacteur / Contributeur(s)

Rémi DEMAZOIN

Date

26 juillet 2019

Evaluation / Analyse de l'action

Temps réalisé

Budget




Analyse qualitative et descriptive du déroulement

Principaux documents (livrables)

Facteurs de réussites ou d'échecs

Facteurs de réussites

Facteurs d'échecs

<i>Inventaire des projets/actions accompagnées par le réseau des Chambres d'agriculture</i>	
 <p>AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES</p>	<p>Création d'un atelier collectif de transformation en Avant-Pays Savoyard 73 (productions végétales)</p>  <p>CONSEIL SAVOIE MONT-BLANC</p>  <p>Liberté - Égalité - Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION AVANT-PAYS SAVOYARD PRÉFECTURE DE LOIRE DÉPARTEMENT DE SAVOIE MONT-BLANC 73174</p>
Contexte	<p>Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire</p> <p>Un groupe des maraîchers de l'Avant Pays a été créé au sein du groupement agricole de la Maison des Agriculteurs afin d'échanger sur les enjeux spécifiques à cette filière en avant pays savoyard. Ce groupe dynamique se réunit 3 à 4 fois par an pour échanger sur les pratiques et fonctionnement de leurs exploitations. Une réflexion sur les projets collectifs à mener sur le territoire dans cette filière a également été engagée. L'un des projets ayant émergé est de mener une réflexion sur la création d'un outil collectif de transformation des légumes (associé éventuellement à un moulin à céréales).</p> <p>Problèmes initiaux</p> <p>Le constat a été fait que les surplus de productions des exploitations maraîchères du territoire n'étaient généralement pas valorisés et qu'il serait intéressant de trouver une solution pour éviter que ces surplus de légumes soient perdus.</p> <p>Qui est à l'origine de la demande / du projet</p> <p>Groupe des maraîchers de l'avant pays savoyard</p>
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	<p>Créer un outil collectif de transformation pour créer de nouveaux produits et mieux valoriser les surplus et légumes produits en APS:</p> <ul style="list-style-type: none"> - éviter les pertes de production voire augmenter la valeur ajoutée de certains produits actuels - renforcer le dynamisme du collectif d'agriculteurs avec possibilité ensuite d'adosser à la structure du stockage collectif en froid etc... - souhait de proposer aux particuliers de transformer afin de renforcer les liens entre habitants/consommateurs et agriculteurs du territoire - limiter les transports (certains transforment actuellement leurs surplus à Albertville)
Échelle d'action (géographique)	Avant Pays Savoyard et potentiellement Chartreuse
Dates de réalisation	<p>Date de début 2019</p> <p>Date de fin (réalisée ou envisagée)</p>
Acteurs impliqués	<p>Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?</p> <p>Le groupe de maraîchers n'est actuellement pas structuré juridiquement. Il dépend de la Maison des Agriculteurs -> une réflexion est à mener sur le portage de l'action</p> <p>Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?</p> <p>Phase d'émergence : CASMB</p> <p>Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées</p> <p>CASMB - Bénédicte Cazergue - Julien Cosme - Florent Michez</p> <p>Autres partenaires</p> <p>Partenaires potentiels:</p> <ul style="list-style-type: none"> - collectivités (communautés de communes, Syndicat Mixte de l'avant pays savoyard, PNR Chartreuse) -Maison des agriculteurs <p>Bénéficiaires, cibles</p> <p>Maraîchers de l'avant pays savoyard</p>
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<p>Emergence du projet --> 2018</p> <p>Identification des exploitants intéressés et du "gisement" --> 2019</p> <p>Ingenierie financière</p> <p>Structuration administrative/juridique du groupe</p> <p>Etude de "marché": débouchés potentiels, produits déjà existants...</p> <p>Etude de faisabilité : dimensionnement du projet</p> <p>Création de l'atelier</p>
	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre

Moyens mobilisés	2018: jours d'animation de la conseillère territoriale CASMB Appui des conseillers spécialisés Maraichage et circuits courts		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	8 exploitants intéressés avec possibilité d'ouverture	Lien entre producteurs	Recherche de plus value pour les surplus Recherche de rentabilité économique de l'activité Economie de charges via des équipements collectifs
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Lien avec la population Approvisionnement local	Réduire les déplacements pour valoriser ces surplus	
	Liens avec la triple performance :		
	cf ci-dessus		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Pas d'atelier collectif de transformation en légumes géré par des agriculteurs sur ce territoire actuellement (ni à l'échelle de 73-74) création de nouveaux produits issus de l'agriculture de l'APS et valorisation auprès des consommateurs locaux		
	Perspectives		
Facteurs clé de réussite	Volonté des producteurs Soutien de la Maison des Agriculteurs Des moyens d'animation pour l'émergence Opportunités financières à étudier : Leader, Cluster Agri Savoie, MIIMOSA		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	S'assurer du niveau de rentabilité : étude de faisabilité économique prévue, Se rapprocher d'autres démarches en cours de réflexion (Chautagne, association des producteurs de légumes, démarche Chartreuse.....) : contact pris		
Mots clés	atelier collectif transformation - maraichage		
Mise à jour de la fiche	Date	19-mars	
	Rédacteur	Bénédicte Cazergue - Conseillère territoriale Avant Pays Savoyard - Cœur de Savoie	
Contact/site Internet	Bénédicte Cazergue - 06 99 05 90 88 - benedicte.cazergue@smb.chambagri.fr		

PORTES OUVERTES BÂTIMENTS D'ELEVAGE

27 novembre, 04 & 05 décembre 2018

dans 10 élevages du Territoire Dômes Hautes Combrailles

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Pour être pérennes, les exploitations doivent avoir des outils de production efficient économiquement. Les bâtiments d'élevage est un des outils central des élevages. Toujours dans un souci de durabilité des exploitations, les entreprises agricoles doivent respecter des normes et des réglementations pour protéger l'environnement au sens large. Les bâtiments doivent être confortables, aussi bien pour les animaux (bien-être animal) que pour les hommes et les femmes qui y travaillent au quotidien.	
	Problèmes initiaux	
	- Techniques : choix de conception et de technologie - Financiers : financement du projet et gestion de la trésorerie pendant le projet	
Contexte	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	C'est une demande des éleveurs et des éleveuses. Les portes ouvertes bâtiments ont lieu chaque année dans le Puy de Dôme, et tourne sur les territoires des bureaux décentralisés de la Chambre d'agriculture. Elles existent depuis une vingtaine d'année.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Donner les clés de réussite technique et économique aux éleveurs et aux éleveuses pour leur projet bâtiment, à court, moyen et long terme. Et ce, tout en respectant : les normes, le bien-être animal et l'environnement.	
Échelle d'action (géographique)	Puy de Dôme	
Dates de réalisation	Date de début	05/04/2018
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	05/12/2018
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commandite ?	
	Chambre d'agriculture et Etablissement départemental de l'élevage du Puy de Dôme	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Comité de pilotage :	
	- Equipe bâtiments CA63-EDE63 - EDE 63 : contrôles de performance lait et viande - Chambre d'agriculture : équipe DHC, cellule communication, équipe fourrages	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre d'agriculture du Puy de Dôme (voir ci-dessus les équipes Chambre impliquées)	
Autres partenaires		
MSA, COPAGNO		
Bénéficiaires, cibles		
En particulier les éleveurs et éleveuses du Puy de Dôme. Mais l'information est diffusée largement sur les départements limitrophes. Enseignement agricole (élèves, professeur et encadrement). Conseillers, techniciens du domaine.		

Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<ul style="list-style-type: none"> - 05 avril : 1er comité de pilotage, - 05 septembre : 2nd comité de pilotage, - 27 novembre, 04&05 décembre : jours des portes ouvertes. 		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	<ul style="list-style-type: none"> - animation locale du Territoire Dômes Hautes Combrailles (équipe de 5 personnes : 2 conseiller d'entreprise, 1 animateur contrat territorial, '1 assistante de territoire et 1 animateur de territoire), '- cellule communication : 2 conseillères spécialisées, '- équipe modernisation EDE-CA : 3 EDE et 2 CA, '- équipe fourrages : 1 conseillère spécialisée, 		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
<ul style="list-style-type: none"> - MSA : conseiller sécurité au travail - COPAGNO : technicien élevages 			
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	600 visites		
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Liens avec la triple performance :		
	La thématique "bâtiment d'élevage" est directement corrélée à la triple performance. Un projet réussi, est un projet qui a su trouver son propre point d'équilibre entre les 3 critères (économique, social et environnemental).		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	<ul style="list-style-type: none"> - essai litière bois dans 2 élevages allaitants en portes ouvertes, '- présentation d'un système de traitement des eaux peu chargées, '- impact du choix du séchage en grange sur le système fourrager. 		
Perspectives			
<ul style="list-style-type: none"> -conseil technique et financier individuel, '-formation continue. 			

Facteurs clé de réussite	<p>- anticipation de la construction de l'action : 6 mois avant le 1er jour de portes ouvertes qui permet d'optimiser le choix des portes ouvertes (il faut des bâtiments attractifs, quitte à recadrer les choses le jour J ; les projets visités ne sont pas reproductibles chez tous...) et d'éventuellement trouver des plans B, de même qualité,</p> <p>'- comité de pilotage en mode projet, avec mise en œuvre à plein de la transversalité des services en intra et entre EDE et Chambre,</p> <p>'- plan de communication départemental : dossier de presse, communication spécifique vis à vis de l'enseignement agricole, plusieurs SMSing, affiche et tract pertinents,</p> <p>'- bonne "orchestration logistique" : il faut mettre tous les acteurs et actrices des portes ouvertes en confiance et dans un confort minimum, sans oublier (cela peut paraître anodin, mais cela ne l'est pas) d'assurer un fléchage jusqu'au portes ouvertes</p>	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter		
Mots clés	Modernisation des exploitations, bâtiments d'élevage	
Mise à jour de la fiche	Date	08/02/2019
	Rédacteur	Alexandre Lefèvre
Contact/site Internet		

Animation territoriale- accueil des agriculteurs en territoire des Combrailles

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme, bureau délocalisé du territoire des Combrailles	
	Problèmes initiaux	
	Accompagnement de proximités des agriculteurs et dynamique territoriale	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Les élus de la Chambre départementale souhaite la présence active de la chambre d'agriculture par des antennes décentralisées sur l'ensemble du département.	
Échelle d'action (géographique)	Le Territoire des Combrailles Nord est du département	
Dates de réalisation	Date de début	Annuel, 1 animateur, 1 assistante, 3 conseillers d'entreprise et sur RDV un conseiller transmission et un conseiller installation
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Le pôle Territoires de la Chambre	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	CDA 63; Gérard Veneault est l'animateur du territoire	
	Autres partenaires	
	Des permanences sont ouvertes à la MSA, EDE, SAFER	
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Bénéficiaires, cibles	
	Agriculteurs, collectivités	
	Accueil du public: visites sur l'année, Accueil téléphonique, Appels sur l'année, Accompagnement personnel sur l'ensemble des thématique et missions de la chambre en lien avec les autres services de la chambre.	

Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Bureaux à Saint-Gervais d'Auvergne		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	Accès bureau et salle de réunions		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	1430	Conseil, appui et accompagnement des agriculteurs au quotidien (technique, administratif, réglementaire)	Conseil et appuis
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	vie du territoire, présence de la chambre d'agriculture à proximités des agriculteurs et élus des collectivités	propositions sur les évolutions techniques et de formations	
	Liens avec la triple performance :		
	Conseils techniques sur les changements de pratiques		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
Facteurs clé de réussite	nbre de contacts: 2877 appels et 890 visites		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter			
Mots clés	accueil du public,		
Mise à jour de la fiche	Date	31 janvier 2019	
	Rédacteur	Nicolas Coudray Chef de service Pôle Territoires	
Contact/site Internet	Nicolas Coudray 04 73 44 45 43 https://extranet-puy-de-dome.chambres-agriculture.fr/		

Animation territoriale- accueil des agriculteurs en territoire Dore Livradois Forez

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme, bureau délocalisé du territoire Dore Livradois Forez	
	Problèmes initiaux	
	Accompagnement de proximités des agriculteurs et dynamique territoriale	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Les élus de la Chambre départementale souhaite la présence de la chambre d'agriculture par des antennes décentralisées sur l'ensemble du département.	
Échelle d'action (géographique)	Le Territoire Artense Sancy Cezallier Sud-Est du département	
Dates de réalisation	Date de début	Annuel, 1 animateur, 1 assistante, 2 conseillers d'entreprise et sur RDV un conseiller transmission et un conseiller installation
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Le pôle Territoires de la Chambre	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	CDA 63; Juliette Pinguet est l'animatrice du territoire	
	Autres partenaires	
	Des permanences sont ouvertes à la MSA, EDE, SAFER, Institut Saint-Nectaire	
Bénéficiaires, cibles		
Agriculteurs, collectivités		
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Accueil du public: visites sur l'année, Accueil téléphonique, Appels sur l'année, Accompagnement personnel sur l'ensemble des thématique et missions de la chambre en lien avec les autres services de la chambre.	

Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Bureaux à Ambert et à Thiers		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Accès bureau et salle de réunions		
	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	1450	Conseil, appui et accompagnement des agriculteurs au quotidien	Conseil et appuis
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	vie du territoire, présence de la chambre d'agriculture à proximités des agriculteurs et élus des collectivités	propositions sur les évolutions techniques et de formations	
	Liens avec la triple performance :		
	Conseils tehniques sur les changements de pratiques		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	Facteurs clé de réussite	nbre de contacts: 3500 appels et 1500 visites	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter			
Mots clés	accueil du public,		
Mise à jour de la fiche	Date	31 janvier 2019	
	Rédacteur	Nicolas Coudray Chef de service Pôle Territoires	
Contact/site Internet	Nicolas Coudray 04 73 44 45 43 https://extranet-puy-de-dome.chambres-agriculture.fr/		

Animation territoriale- accueil des agriculteurs en territoire Artense Sancy Cezallier

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme, bureau délocalisé du territoire Artense Sancy Cezallier	
	Problèmes initiaux	
	Accompagnement de proximités des agriculteurs et dynamique territoriale	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Les élus de la Chambre départementale souhaite la présence de la chambre d'agriculture par des antennes décentralisées sur l'ensemble du département.	
Échelle d'action (géographique)	Le Territoire Artense Sancy Cezallier Sud-Est du département	
Dates de réalisation	Date de début	Annuel, 1 animateur, 1 assistante, 3 conseillers d'entreprise et sur RDV un conseiller transmission et un conseiller installation
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Le pôle Territoires de la Chambre	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	CDA 63; Joël Leduc est l'animateur du territoire	
	Autres partenaires	
	Des permanences sont ouvertes à la MSA, EDE, SAFER, Institut Saint-Nectaire	
Bénéficiaires, cibles	Bénéficiaires, cibles	
	Agriculteurs, collectivités	
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Accueil du public: visites sur l'année, Accueil téléphonique, Appels sur l'année, Accompagnement personnel sur l'ensemble des thématique et missions de la chambre en lien avec les autres services de la chambre.	

Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Bureaux à Besse et Saint-Anastaise		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Accès bureau et salle de réunions		
	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	540	Conseil, appui et accompagnement des agriculteurs au quotidien	Conseil et appuis
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	vie du territoire, présence de la chambre d'agriculture à proximités des agriculteurs et élus des collectivités	propositions sur les évolutions techniques et de formations	
	Liens avec la triple performance :		
	Conseils tehniques sur les changements de pratiques		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	Facteurs clé de réussite	nbre de contacts: 3160 appels et 430 visites	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter			
Mots clés	accueil du public,		
Mise à jour de la fiche	Date	31 janvier 2019	
	Rédacteur	Nicolas Coudray Chef de service Pôle Territoires	
Contact/site Internet	Nicolas Coudray 04 73 44 45 43 https://extranet-puy-de-dome.chambres-agriculture.fr/		

Développement du photovoltaïque sur toitures de bâtiments agricoles existants

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire		
	Les Plans Climat Air Energie Territorial (PCAET) sont une obligation pour les EPCI de + de 20.000 habitants. L'objectif est de diminuer la		
	Problèmes initiaux		
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Pour les 56 communes de Valence Romans Agglo (VRA) des objectifs chiffrés de consommation énergétique et de production d'énergies renouvelables ont été fixés à l'horizon 2050. A ce titre le développement du photovoltaïque sur les bâtiments agricoles existants est une orientation identifiée		
	Qui est à l'origine de la demande / du projet		
Échelle d'action (géographique)	La CA26 a été sollicitée par VRA pour identifier et mobiliser des agriculteurs intéressés		
	Pour Vra, à l'échéance 2025, une réduction des consommations de 9 %, et une augmentation de +91 % de production d'énergies renouvelables sont visés. Pour le PV sur toitures agricoles existantes, un objectif de 20GWh, soit 10 % des objectifs de PV du PCAET. Au niveau des agriculteurs, il s'agit d'une opportunité de compléments de revenus en valorisant les surfaces de toitures existantes. Différentes solutions sont proposées : soit un investissement en totalité par l'agriculteur, soit un co-financement avec Rovaler, ou la location de la toiture.		
Dates de réalisation	Date de début	Déc 2018	
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	Déc 2021	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?		
	Valence Romans Agglomération (VRA)		
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?		
	ROVALER (société d'investissement de VRA pour les projets d'énergies renouvelables)		
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées		
Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Chambre d'Agriculture 26 :		
	- Jm Costechareyre :		
	- Christophe Chotan :		
	- Emilie Fief :		
	Autres partenaires		
Moyens mobilisés	Entreprise Synergétik pour la réalisation		
	Bénéficiaires, cibles		
	Agriculteurs du territoire		
	Réalisé		
	1. Rencontre VRA pour préciser le projet et l'accompagnement de la CA26		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	2. Proposition d'une méthodologie d'intervention de la CA26		
	- A partir de la base du cadastre solaire, identification des agriculteurs et bâtiments		
	- Repérage des agriculteurs intéressés et prise de RDV (agriculteurs référents par commune + élus)		
	- Rencontres individuelles		
	- Expertise bâtiment pour les conditions d'élevage selon le besoin		
Facteurs clé de réussite	3. Rencontre société d'assurance		
	- Conditions de couverture du bâtiment et des installations photovoltaïques		
	- Situations d'exclusion		
	4. Validation politique de la CA26		
	- Sur l'engagement dans la démarche		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	- La participation possible au capital de la société d'investissement		
	A venir		
	5. Réalisation du travail d'animation terrain		
	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	- Coordination projet		
Mots clés	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	- Animation		
	- Etude d'opportunité : potentiel KWC et coût de l'installation		
	- Etudes structures des bâtiments par Rovaler pour la capacité de supporter une installation photovoltaïque		
	Impact social		
Mise à jour de la fiche	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact économique direct et indirect	
	5 agriculteurs / commune	Diversification et maintien des agriculteurs	Loyer versé si délégation de l'investissement ou vente de l'électricité produite
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Contribution de l'agriculture au PCAET	Développement des énergies renouvelables	
	Liens avec la triple performance :		
Contact/site Internet	Cf ci-dessus		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Solutions de portages possibles pour l'investissement		
	Participation possible de la CA26 à la société d'investissement		
	Perspectives		
Date	Extension de la démarche au 56 communes		
	Intérêt pour les agriculteurs et nombre de projets photovoltaïques réalisés		
	Rentabilité économique pour les agriculteurs et engagement dans la durée		
	Bâtiments anciens avec toiture amiante → solutions pour le désamiantage ? En cours de réflexion : le photovoltaïque pourrait permettre de rénover la toiture		
	Possibilité et conditions d'assurance selon le type de bâtiment (âge, structure...) et l'activité agricole		
Rédateur	Projets photovoltaïques déjà réalisés avec des opérateurs privés		
	Energies renouvelables		
	Photovoltaïque		
	Date	25-mars	
	Rédacteur	Jean-Michel Costechareyre	
jean-michel.costechareyre@drome.chambagri.fr			



FICHE PROJET

- Emergence Projet
 Accompagnement Projet

Qualification du potentiel du photovoltaïque agricole sur l'agglomération lyonnaise (métropole de Lyon, CCEL, CCPO)

Projet	Rédacteur	Mathieu NOVEL
	Date de début	Septembre 2018
	Date de fin	Février 2019

CONTEXTE :

Les exploitations du territoire sont majoritairement en grandes cultures et sont aujourd'hui en recherche de débouchés économiques complémentaires. Le parc de bâtiments quoique limité présente un potentiel intéressant (taille des bâtiments, pente, projets de construction,...). Quelques contacts locaux et les dynamiques engagées sur d'autres territoires du département traduisent un intérêt réel des agriculteurs pour le photovoltaïque.

Les Collectivités sont intéressés par le photovoltaïque agricole que ce soit sous l'angle « énergie renouvelable » ou celui de la valorisation économique et du circuit de proximité.

La chambre souhaite que les agriculteurs soient moteurs dans ce projet et que la diversification des sources de revenus soit envisagée par les exploitants. Cette volonté politique conditionne la participation financière de la chambre d'agriculture via de l'autofinancement si ce projet devait se déployer sur le territoire.

OBJECTIF :

Il s'agit de vérifier s'il existe un potentiel de développement de l'énergie photovoltaïque agricole sur les territoires de la CCPO, de la CCEL et de la Métropole de Lyon :

- Informer les exploitants du territoire sur le potentiel du photovoltaïque agricole : contraintes techniques, points de vigilance, rentabilité, ...
- Identifier les projets et les attentes des exploitants du territoire (état d'avancement, besoins d'accompagnement, type de projet) pour envisager la mise en place d'un accompagnement que ce soit sous forme de conseil individuel ou par la mise en place d'un accompagnement collectif.
- Informer les EPCI du territoire sur ce potentiel et envisager leur collaboration : moyens financiers, outils mobilisables,...

Il s'agira donc de mobiliser les agriculteurs du territoire (diffusion d'articles, newsletter, invitations,...), d'organiser une réunion d'information sur le potentiel du photovoltaïque en agriculture et d'identifier les besoins de l'ensemble des agriculteurs potentiellement intéressés.

L'autre phase consistera à rencontrer les collectivités territoriales pour identifier leur intérêt pour cette thématique et le cas échéant envisager les conditions d'un futur partenariat.

Cette première phase permettra d'estimer la mise en place d'une action territoriale sur la thématique du photovoltaïque agricole.

Pôle / Domaine

Territoire / Développement des Territoires

Rédacteur / Contributeur(s)

Rémi DEMAZOIN

Date

26 juillet 2019

Attente, besoin ou commande...

Origine du besoin / de la question

(Expression d'un groupe d'agriculteurs, nouvelle réglementation, nom du demandeur, élus,...)

La CTAL : le projet de territoire et sa déclinaison sur le volet « environnement » travaillé lors de la commission du 5 juillet 2016.

Le SIMOLY en tant que territoire TEPOS qui souhaite faire des actions à destination du public agricole (cf. mail d'Alice CROIZE du 29 août 2016 et COPIL TEPOS du 12 juillet 2016).

Description du besoin / de la question

(De quoi s'agit-il ? Quel est le but à atteindre ? Quel est le contexte ? Quelle articulation avec d'autres projets ? Quel calendrier ? Quel budget ?)

Il s'agit d'un des volets des actions « énergie »... qui s'intègre globalement dans l'ensemble des actions du territoire.

Le souhait exprimé par la CTAL est de : « Rappeler les intérêts, Démontrer les intérêts économiques et faire une communication sur le PV (à renouveler régulièrement), éventuellement avec visite ou voyage d'étude ».

Le souhait du SIMOLY est, dans le cadre de l'accompagnement d'un collectif citoyen de faire émerger une dynamique collective d'agriculteurs sur le PV pour améliorer la rentabilité des installations PV qui est difficile à obtenir aujourd'hui.

L'objectif est par conséquent de refaire naître une dynamique sur ce sujet en l'abordant en collectif pour permettre d'optimiser un certain nombre d'éléments.

Périmètre et cible du besoin / de la question

(territoire concerné, cibles directes et indirectes touchées,...)

Le territoire est celui des Monts du Lyonnais.

La cible sont les agriculteurs de ce territoire.

Analyse de risque

(contraintes, complexité, risques, facteurs de succès, facteurs de réussite essentiels,...)

Moyens à mobiliser

Acteurs clés / Partenariats / Concurrence

Le SIMOLY en tant que territoire TEPOS

HESPUL en tant que point info énergie et référent sur le PV

Ressources nécessaires

(équipe projet, moyen humains, financiers, contributions internes et externes,...)

Guillaume COICADAN, référent énergie

Rémi DEMAZOIN, chargé de territoire

Stagiaire : ressource à mobiliser

En cas de voyage ou de témoignage : moyens pour la réalisation (sous réserve)

Principales échéances

(démarrage, fin de projet,...)

Signature de la convention avec le SIMOLY avant fin octobre

Validation de l'offre de stage avant fin octobre

Une réunion d'information courant novembre

Diffusion de l'offre de stage pour un travail sur le premier semestre 2017

Actions à mettre en œuvre

(études ou réalisations préalables, détails des actions, échéances,...)

Au vu des enjeux et du contexte, des échanges techniques ont eu lieu et on permis d'arriver à une proposition d'action qui s'appuierai sur :

- Une convention entre SIMOLY et Chambre d'agriculture pour cadrer le travail et le rôle de chacun... tout en inscrivant cela dans le cadre de la convention avec l'ADEME
- La construction d'une offre de stage pour avoir les moyens humains de conduire l'action.

Les documents sont en cours de travail...

Projet de mandature / territoires : Enjeux & Ambitions & Objectifs

(Est ce que ce projet se situe dans le cadre du projet de mandature, de territoire et en quoi ?)

Au service d'une agriculture rémunératrice

Conquérir de la valeur ajoutée

Saisir les opportunités en se diversifiant

Valoriser / Inciter l'innovation (ML206)

Forte de ses Hommes

Dans un environnement pluriel

Conquérir de la valeur ajoutée

Saisir les opportunités "environnementales"

Saisir les opportunités "environnementales" (ML408)

et fière de ses pratiques et de son savoir-faire

Commentaires

RAS

Objectifs...

Objectifs généraux et agricoles

(ce à quoi va contribuer le projet, traduire en objectifs de communication,...)

- Promouvoir les énergies renouvelables et le PV en particulier
- Faire émerger un collectif d'agriculteurs
- Répondre aux enjeux du territoire TEPOS
- Permettre une rémunération supplémentaire pour l'agriculteur
- Valoriser les toitures

Objectifs agro-écologiques

<u>Economiques</u>	<u>Sociaux</u>	<u>Environnementaux</u>
Rémunération supplémentaire sur l'exploitation Mutualisation de certains coûts	Création d'un collectif Echanges entre agriculteurs Place de l'agriculture comme acteur d'un territoire	Production d'énergie renouvelable

Analyses des objectifs

<u>Atouts</u>	<u>Opportunités</u>
Un renforcement de notre présence sur cette thématique La présence de toiture en milieu agricole	Un territoire à l'écoute via le TEPOS Une source de soutien au projet possible
<u>Faiblesses</u>	<u>Menaces</u>
Le temps disponible pour la réalisation L'implication des agriculteurs	Un territoire pro-actif qui fera des choses sans nous Un collectif citoyen qui avancera

Critères d'évaluation

Livrables

Indicateurs

(réalisation, résultat, processus, effets collatéraux,...)

Indicateurs de résultat

Moyens affectés

Moyens humains

- Chef projet : pour jours
- Membre projet :
 - pour jours
 - pour jours
 - pour jours

Moyens financiers

(budget, financement,...)

SUIVI (TABLEAU EXCEL !)

**Développement des énergies
renouvelables : le Photovoltaïque...**

Pôle / Domaine Territoire / Développement des Territoires

Rédacteur / Contributeur(s)	Date
Rémi DEMAZOIN	26 juillet 2019

Décisions & Avis... (étapes importantes)

<u>Qui ?</u>	<u>Date d'avis ou de transmission</u>	<u>Commentaires</u>
	2016	
	2016	
	2016	
	2016	
Commanditaire :	2016	
Responsable du suivi :	2016	
Responsable CTAL	2016	
CTAL	2016	
Responsable hiérarchique :	2016	
Equipe de direction	2016	
Bureau Chambre d'agriculture	2016	
Chef de projet désigné	2016	
Membres de l'équipe projet	2016	
Comité de pilotage	2016	
Revue de projet	2016	
	2016	
	2016	
	2016	
	2016	

Suivi des tâches

<u>Date</u>	<u>Quoi</u>	<u>Fait</u>
2016		<input type="checkbox"/>
2016		<input type="checkbox"/>
2016		<input type="checkbox"/>
2016		<input type="checkbox"/>
2016		<input type="checkbox"/>

Suivi des indicateurs

<u>Date</u>	<u>Nom et valeur de l'indicateur</u>	<u>Commentaires</u>
2016	:	
2016	:	
2016	:	
2016	:	
2016	:	

EVALUATION

Développement des énergies renouvelables : le Photovoltaïque...

Pôle / Domaine

Territoire / Développement des Territoires

Rédacteur / Contributeur(s)

Rémi DEMAZOIN

Date

26 juillet 2019

Evaluation / Analyse de l'action

Temps réalisé

Budget

Analyse qualitative et descriptive du déroulement

Principaux documents (livrables)

Facteurs de réussites ou d'échecs

Facteurs de réussites

Facteurs d'échecs

GESTION LOCALE DES DECHETS VERTS: Synthèse à usage des décideurs locaux

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Depuis 2006 le SICTOM de la Région de Morestel valorise les déchets verts collectés en déchèterie grâce à une plateforme de co-compostage à la ferme en partenariat avec la CDA38 et une douzaine d'agriculteurs locaux de la région de Morestel (38 510).	
	Problèmes initiaux	
	Cette filière qui répond au principe de l'économie circulaire, engendre de nombreux transports: des usagers à la déchèterie, puis des déchèterie à la plateforme de stockage, et de la plateforme aux champs des agriculteurs. Comment inciter les communes, les agriculteurs et les paysagistes à collaborer ensemble pour la création de mini-plateformes de stockage et de broyage de déchets verts? Ces mini plateformes seraient complémentaires à celle qui a été mise en place en 2006 par le SICTOM. Elles permettraient de limiter les transports des déchets verts et trouver une valorisation sur place.	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Le SICTOM de la Région de Morestel en partenariat avec la chambre d'agriculture, le comité de territoire de la Boucle du Rhône en Dauphiné et avec certaines communes qui ont fait le choix de créer des mini plateformes de stockage de déchets verts comme St Chef ou qui ont fait le choix de mener des actions de sensibilisation auprès de leurs habitants (SERMERIEU) pour la	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Inciter les communes à collaborer avec les agriculteurs et paysagistes pour créer des plateformes locales de déchets verts et trouver des solutions de valorisation locales. Il s'agit de limiter les coût de traitement des déchet verts, de promouvoir l'économie circulaire	
Échelle d'action (géographique)	Aire géographique du SICTOM de la région de Morestel - 56 communes.	
Dates de réalisation	Date de début	juin-18
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	printemps 2019
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	SICTOM de la Région de Morestel	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	SICTOM de la Région de Morestel, Chambre d'agriculture de l'Isère	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre d'agriculture de l'Isère: Robinson STEVEN et Véronique ROCHEDY	
	Autres partenaires	
Lo Parvi, association environnementaliste, commune de St Chef		
Bénéficiaires, cibles		
Elus des communes, paysagistes, agriculteurs		

Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<p>Actions de sensibilisation: Rencontre organisée dans la commune de Saint-Chef pour faire découvrir l'initiative de la commune d'avoir créer une plateforme de stockage et broyage de déchets verts. 22 juin 2018 - Elus, paysagistes et agriculteurs ont été invités à cette visite.</p> <p>Réalisation d'une plaquette à destination des élus, agriculteurs et paysagistes pour présenter des initiatives de stockage et de valorisation de déchets verts créées par plusieurs communes, donner des repères techniques et réglementaires concernant la création de plateformes de stockage de déchets verts</p>		
Moyens mobilisés	<p>Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre</p> <p>Animation territoriale et animation technique liée à la valorisation des déchets verts</p> <p>Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires</p> <p>Chargée de Mission SICTOM</p>		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	Toutes les exploitations des communes du SICTOM	Faciliter l'élimination et la valorisation de déchets verts localement ; faciliter les conditions de travail - Mise en place d'une filière "gagnant - gagnant"	Economie circulaire - Economie liée au transport Gratuité du broyat pour les agriculteurs
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Complémentarité entre plateforme de déchets verts du SICTOM et de plateformes créées à l'échelle de commune	Limitation des coût de transports - Faciliter l'amendement des terre avec des déchets verts naturels	
	Liens avec la triple performance : oui du fait des enjeux environnementaux, économiques et sociaux de ce projet		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives poursuivre la sensibilisation des acteurs locaux et proposer un accompagnement techniques aux communes qui souhaiteraient développer concrètement des plateformes de stockage		
Facteurs clé de réussite	Partenariat - Concertation parmi l'ensemble des partenaires - Motivation de l'ensemble des partenaires à bien communiquer sur ce sujet et à mettre en avant les initiatives déjà menées sur le territoire		

Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Pas de frein et d'obstacle enregistrés - Action très consensuelle parmi l'ensemble des partenaires	
Mots clés	Valorisation déchets verts - Pateforme de stockage - co-compostage - réglementation	
Mise à jour de la fiche	Date	01-janv
	Rédacteur	Véronique ROCHEDY
Contact/site Internet	Livrable peut être joint : plaquette réalisée - Contact: Elise Corlet au SICTOM de la région de Morestel	

Collecte de films agricoles usagés

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Problèmes initiaux	
	Recyclage des films plastiques utilisés par les agriculteurs pour la réalisation de leurs silos d'ensilage ou pour filmer leur bottes d'enrubannage	
Contexte	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Les agriculteurs du département.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Collecte et recycler les films agricoles usagés en proposant des points de rassemblement collectif au plus près des agriculteurs. Communiquer sur le recyclage des produits agricoles auprès du grand public et des collectivités territoriales.	
Échelle d'action (géographique)	Départementale	
Dates de réalisation	Date de début	
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Fédération Départementale des Comités de développement de la Loire	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	ADIVALOR	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	La Chambre d'agriculture de la Loire : Sophie Douillon, Julie Rossato, Clémence Doligez, Marie-Françoise Fabre, François Verdier, Pierre Moreau et Thomas Forichon	
	Autres partenaires	
Bénéficiaires, cibles		
Les agriculteurs du département.		
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Projet conduit en routine depuis plus d'une dizaine d'année. Étape clés de la collecte : - Janvier / Février : organisation des points de rassemblement. - Début mars : communication (via la presse agricole et les flashes info des comité de développement) sur les dates et points de rassemblement. - Avril : collecte des plastiques - novembre : bilan quantitatif de la collecte.	

Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Mise à disposition de temps d'agent CA auprès des comités de développement pour un appui à l'organisation des points de rassemblement et sur le volet communication		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	Fédération Départementale des Comités de développement de la Loire : indemnisation des agriculteurs responsables de la collecte.		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	1410 exploitations ayant apporté des plastiques en 2018	Fédération d'un groupe d'agriculteurs autour d'un projet collectif	
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Communication positive sur une agriculture responsable qui collecte et recycle ses produits usagés.	: 805 tonnes de plastiques collectées= > A permis de fabriquer plus de 4 millions de sacs poubelles, des milliers de raccords en plastique utilisés dans le bâtiment ou de nouvelles ficelles.	
	Liens avec la triple performance :		
	Permet de créer du lien entre exploitations agricoles sur un territoire Permet de préserver l'environnement (forte diminution des brûlages à l'air libre).		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
Facteurs clé de réussite	Présence de 11 comités de développement. Forte dynamique collective		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter			
Mots clés	Environnement, collecte, plastique, ensilage, enrubannage, filets, ficelles, recyclage		
Mise à jour de la fiche	Date	15-mars	
	Rédacteur	Thomas FORICHON	
Contact/site Internet			

Collecte de pneus usagés

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Problèmes initiaux	
	Que faire des anciens pneus utilisés pour lester les silos d'herbe ou de maïs ?	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Agriculteurs siégeant au conseil d'administration de l'Association pour le développement de l'agriculture péri urbaine de la région stéphanoise + agriculteurs siégeant au conseil d'administration des comités de développement Monts du Lyonnais, Entre Loire et Rhône et Roanne Sud.	
	Organiser une collecte de 8 000 tonnes de pneus usagés sur 4 ans + sensibiliser sur les techniques alternatives	
Échelle d'action (géographique)	Départementale	
Dates de réalisation	Date de début	automne 2019
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	Automne 2023
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commandite ?	
	Fédération Départementale des comités de développement agricole de la Loire	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	SAS ALIAPUR	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	La Chambre d'agriculture de la Loire : Sophie Douillon, Julie Rossato, Clémence Doligez, Marie-Françoise Fabre, François Verdier, Pierre Moreau et Thomas Forichon	
	Autres partenaires	
	Comités de développement, CUMA, OPA	
Bénéficiaires, cibles		
Les agriculteurs adhérents des comités de développement agricole.		

Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Année 2018, lancement du projet. Actions conduites : - rencontre avec les services de l'Etat pour le volet réglementaire. - réunion politique CA42, Fédération Départementale des comités et Département pour le plan de financement. - Benmarch avec CA69. Automne 2019 : lancement d'une phase test de collecte (1000 tonnes max) sur le secteur Entre Loire et Rhône avec appui financier du Département et de la CC Forez Est.		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre Chambre d'agriculture de la Loire : appui administratif (35 jours sur 2019) Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires Comité de développement Entre Loire et Rhône : appui financier.		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
Facteurs clé de réussite			
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter			
Mots clés	pneus, ensilage, collecte, environnement, recyclage		

Mise à jour de la fiche	Date	15-mars
	Rédacteur	Thomas FORICHON
Contact/site Internet		

Attente, besoin ou commande...

Origine du besoin / de la question

(Expression d'un groupe d'agriculteurs, nouvelle réglementation, nom du demandeur, élus,...)

Secteur non couvert par les distributeurs

Description du besoin / de la question

(De quoi s'agit-il ? Quel est le but à atteindre ? Quel est le contexte ? Quelle articulation avec d'autres projets ? Quel calendrier ? Quel budget ?)

- Permettre aux exploitants de participer activement à la collecte des déchets plastique : en particulier pour les films d'élevage pour lesquels les distributeurs n'assurent pas de collecte sur le territoire de Saint Laurent de Chamousset

Périmètre et cible du besoin / de la question

(territoire concerné, cibles directes et indirectes touchées,...)

Secteur Saint Laurent de Chamousset

Analyse de risque

(contraintes, complexité, risques, facteurs de succès, facteurs de réussite essentiels,...)

- Eviter des pratiques de brûlages

Moyens à mobiliser

Acteurs clés / Partenariats / Concurrence

- ADIVALOR
- Agriculteurs
- Jeunes agriculteurs

Principales échéances

(démarrage, fin de projet,...)

Avant l'été

Actions à mettre en œuvre

(études ou réalisations préalables, détails des actions, échéances,...)

Organiser un point de collecte sur le territoire pour les films d'élevage : ensilage, enrubannage

31 tonnes d'ensilage ont été collecté ainsi que 11 tonnes d'enrubannage

Objectifs...

Objectifs généraux et agricoles

(ce à quoi va contribuer le projet, traduire en objectifs de communication,...)

Permettre la collecte et le recyclage d'un plus grand nombre de plastiques

Objectifs agro-écologiques

<u>Economiques</u>	<u>Sociaux</u>	<u>Environnementaux</u>
Alimenter la filière de recyclage sans cout pour les agriculteurs	Regroupement des plastique en un seul point permettant de l'échange entre producteur, de l'entraide (regroupement par commune en amont)	Eviter le brulage Permettre le recyclage de ces plastiques

Analyses des objectifs

<u>Atouts</u>	<u>Opportunités</u>
Apporte une solution simple pour permettre aux agriculteurs d'y participer	Action valorisante pour les agriculteurs qui y participent
<u>Faiblesses</u>	<u>Menaces</u>
Une seule demi journée par an peut etre parfois un frein	Regle de collecte et les demandes de la filière de recyclage sur la propreté

Savoir choisir et travailler avec son chien de troupeau - 21 mars 2018 à Condat lès Montboissier

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Les agriculteurs ont une charge de travail, ils peuvent avoir besoin de main d'oeuvre. Le chien de troupeau peut constituer une aide précieuse pour la contention et la manipulation de leurs animaux.	
	Problèmes initiaux	
	Les agriculteurs ont conscience que le chien de troupeau peut-être une aide dans leur travail, mais ce n'est pas la solution pour tous et il ne faut pas choisir son chien au hasard.	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Le territoire Dore Livradois-Forez, suite à la demande d'agriculteurs du secteur	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Cette journée à pour objectif de permettre aux agriculteurs de déterminer si : Le chien de troupeau est fait pour eux ? Comment le choisir ? Comment le dresser ? Comment le faire travailler au quotidien ?	
Échelle d'action (géographique)	Territoire Dore Livradois Forez	
Dates de réalisation	Date de début	automne 2017
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	mars-18
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commandite ?	
	Chambre d'agriculture/territoire Dore Livradois-Forez	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Chambre d'agriculture du Puy de Dôme en partenariat avec le lycée agricole de St Gervais d'Auvergne	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre d'agriculture 63 : - équipe territoire Dore Livradois Forez : animatrice et assistante de territoire, - cellule communication,	
	Autres partenaires	
	lycée agricole de St Gervais d'Auvergne	
Bénéficiaires, cibles		
agriculteurs souhaitant adopter et dresser un chien de troupeau		

Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion d'équipe territoire Dore Livradois Forez : entre l'automne 2017 et mars 2018 - Echanges avec Gilles Schneider, intervenant (lycée agricole de St Gervais d'Auvergne) - Réalisation de la journée le 21 mars 2018. 		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Animation locale et cellule communication de la Chambre		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	Gilles Schneider formateur au lycée agricole de St Gervais d'Auvergne		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	15	organisation du travail	
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives Les agriculteurs présents à cette journée pourront participer aux formations sur le dressage du chien de troupeau que nous proposons deux fois par an.		
Facteurs clé de réussite	bonne communication Intervenant		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter			
Mots clés	chien de troupeau, choix, dressage		
Mise à jour de la	Date	15-févr	

fiche	Rédacteur	Juliette PINGUET (animatrice territoire Dore Livradois-Forez)
Contact/site Internet		

Produire du lait bio à l'herbe
jeudi 20 décembre 2018
au GAEC de Chante-Perdrix à Mazaye

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Le territoire des Dômes Hautes Combrailles est une zone à dominante laitière, en terme de production agricole. Elle a la particularité d'être à 98% en herbe. C'est donc une ressource fourragère à valoriser. Côté producteurs/productrices de lait, il y a un questionnement quant à l'opportunité et à la pertinence d'une conversion à l'agriculture biologique (motivation économique, environnementale et/ou sociétale). La filière laitière est toujours demandeuse ; il existe de vraie stratégie commerciale à développer autour du lait biologique.	
	Problèmes initiaux	
	- Autonomie fourragère en zone tout herbe, - Pratique d'élevage en zone de montagne vs cahier des charges "Agriculture Biologique".	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Des éleveurs du Puy de Dôme en questionnement et/ou en cours de conversion.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Démontrer que produire du lait bio à l'herbe : - en donnant des clés d'autonomie fourragère en zone tout herbe, - en présentant un exemple de conduite de troupeau laitier bio, - et en présentant un exemple de cout de production de lait biologique en zone tout herbe.	
Échelle d'action (géographique)	Territoire Dômes Hautes Combrailles et communes voisines.	
Dates de réalisation	Date de début	24/07/2018
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	20/12/2018
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Chambre d'agriculture du Puy de Dôme	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Comité de pilotage : Chambre d'agriculture du Puy de Dôme et EDE63	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre d'agriculture du Puy de Dôme : - Conseil d'entreprise spécialisé en agriculture biologique, - Références lait, - Equipe fourrages, - Cellule communication, - Equipe territoire DHC.	
	Autres partenaires	
	EDE63/Conseil en élevages lait	
Bénéficiaires, cibles		
Éleveurs en questionnement pour une conversion à l'agriculture biologique, en cours de conversion et en agriculture biologique. Enseignement agricole (élèves, enseignants, encadrement). Conseillers et techniciens du domaine		

Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<ul style="list-style-type: none"> - 24/07/2018 : 1er comité de pilotage, - 17/09/2018 : 2nd comité de pilotage. - 20/12/2018 : jour J de l'action. 		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil d'entreprise spécialisé en agriculture biologique, - Références lait, - Equipe fourrages, - Cellule communication, - Equipe territoire DHC. 		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires EDE63/Conseil en élevages lait : 2 conseillers		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	40		
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
		Conversion à l'agriculture biologique	
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
Perspectives			
Des conversions à l'agriculture biologique de producteurs de lait du secteur			
Facteurs clé de réussite	Transversalité des services, Plan de communication : SMSing, courrier ciblé, communiqué de presse, affiches et tract de l'action.		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter			
Mots clés	Lait bio, autonomie fourragère, zone tout herbe		
Mise à jour de la fiche	Date	08/02/2019	
	Rédacteur	Alexandre Lefèvre	
Contact/site Internet			

Animation territoriale- accueil des agriculteurs en territoire Dôme Hautes Combrailles

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme, bureau délocalisé du territoire Dôme Hautes Combrailles	
	Problèmes initiaux	
	Accompagnement de proximités des agriculteurs et dynamique territoriale	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Les élus de la Chambre départementale souhaite la présence de la chambre d'agriculture par des antennes décentralisées sur l'ensemble du département.	
Échelle d'action (géographique)	Le Territoire Dôme Haute Combrailles	
Dates de réalisation	Date de début	Annuel, 1 animateur, 1 assistante, 1,5 ETP conseillers d'entreprise et sur RDV un conseiller transmission et un conseiller installation
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commandite ?	
	Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Le pôle Territoires de la Chambre	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	CDA 63; Alexandre Lefèvre est l'animateur du territoire	
	Autres partenaires	
	Des permanences sont ouvertes à la MSA, EDE, SAFER	
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Bénéficiaires, cibles	
	Agriculteurs, collectivités	
	Accueil du public: visites sur l'année, Accueil téléphonique, Appels sur l'année, Accompagnement personnel sur l'ensemble des thématique et missions de la chambre en lien avec les autres services de la chambre.	

Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Bureaux à Rochefort-Montagne		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	1250	Conseil, appui et accompagnement des agriculteurs au quotidien	Conseil et appuis
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	vie du territoire, présence de la chambre d'agriculture à proximités des agriculteurs et	propositions sur les évolutions techniques et de formations	
	Liens avec la triple performance :		
	Conseils tehniques sur les changements de pratiques		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
Facteurs clé de réussite	nbre de contacts: 3299 appels et 1577 visites		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter			
Mots clés	accueil du public,		
Mise à jour de la fiche	Date	31 janvier 2019	
	Rédacteur	Nicolas Coudray Chef de service Pôle Territoires	
Contact/site Internet	Nicolas Coudray 04 73 44 45 43 https://extranet-puy-de-dome.chambres-agriculture.fr/		